



HAL
open science

Spinoza, inventeur de l'économie politique? James M. Buchanan, Gordon Tullock, et la lecture en termes de Public Choice du Traité Politique

Nicolas Dubost

► **To cite this version:**

Nicolas Dubost. Spinoza, inventeur de l'économie politique? James M. Buchanan, Gordon Tullock, et la lecture en termes de Public Choice du Traité Politique. Philosophie. 2015. dumas-01194804

HAL Id: dumas-01194804

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01194804v1>

Submitted on 7 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DUBOST Nicolas

**Spinoza, inventeur de l'économie politique ?
James M. Buchanan, Gordon Tullock, et la lecture en termes de
Public Choice du *Traité Politique*.**

Université Paris I Panthéon Sorbonne – UFR de philosophie



**Mémoire de Master 2 rédigé sous la direction de Madame Chantal Jaquet
Année académique 2014-2015**

Remerciements

Je souhaite tout particulièrement remercier ma directrice de mémoire, Chantal Jaquet, pour son aide et ses conseils précieux. Je lui suis reconnaissant pour sa compréhension, sa patience et ses encouragements, qui m'ont été beaucoup aidé tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Mes remerciements vont également à Emmanuel Picavet, qui se trouve à l'origine de la rédaction de ce mémoire en m'ayant le premier parlé de la lecture de Spinoza opérée par J. Buchanan et G. Tullock dans *The Calculus of Consent*. Je tiens également à remercier Pascal Combemale, pour m'avoir fait découvrir les théories du Public Choice, et Bernard Harcourt pour m'avoir encouragé à travailler sur les rapports entre économie et philosophie. Sans eux, ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Il m'apparaît enfin nécessaire de remercier chaudement mes parents et Camille Belloc. Leur disponibilité et leur soutien ont constitué pour moi une ressource essentielle dans l'élaboration de ce travail.

« Parmi les nombreux avantages que promet une Union bien constituée, aucun ne mérite davantage d'être précisément développé que sa tendance à briser et à contrôler la violence des factions. L'ami des gouvernements populaires n'est jamais aussi préoccupé par leur nature et leur destinée que lorsqu'il considère leur propension à ce vice dangereux. Il ne manquera donc pas d'attacher une valeur méritée à tout projet qui, sans violer les principes qui lui sont chers, offre à ce mal un remède approprié. En vérité, l'instabilité, l'injustice et la confusion présentes dans les assemblées populaires sont les maladies mortelles auxquelles ont partout succombé les gouvernements populaires ; étant donné qu'elles demeurent les thèmes préférés et féconds desquels les adversaires de la liberté tirent leurs arguments les plus spécieux. Les précieuses améliorations que les constitutions américaines ont apportées aux modèles populaires, tant anciens que modernes, ne peuvent assurément être par trop admirés ; mais il serait d'une partialité injustifiable d'arguer qu'elles auraient, en ce domaine, prévenu le danger aussi efficacement qu'on l'a souhaité et espéré. On entend partout des récriminations de la part de nos citoyens les plus vertueux et les plus respectés, tant de la foi privée que publique, tant de la liberté publique qu'individuelle, se plaignant de ce que nos gouvernements sont trop instables, que le bien public est méconnu du fait de conflits partisans, et que les décisions sont trop souvent prises non pas selon les règles de justice et les droits du parti mineur, mais par la force supérieure d'une majorité dominatrice et intéressée. Nous souhaiterions ardemment que ces plaintes soient sans fondement, mais l'évidence de faits connus nous interdit de nier qu'elles sont, dans une certaine mesure, vraies. Au terme d'une analyse sincère de la situation, il s'avèrera en effet que si certaines des difficultés avec lesquelles nous travaillons ont été injustement imputées à l'action de nos gouvernements, d'autres causes ne pourraient à elles seules expliquer nombre de nos malheurs les plus graves, et plus particulièrement la défiance croissante envers les mandats publics, et l'alarme autour des droits privés, dont l'écho résonne d'un bout à l'autre du continent. Celles-ci résultent principalement, sinon entièrement, de l'instabilité et de l'injustice dont un esprit factieux a entaché nos administrations publiques. »

— James Madison, *The Federalist n°10*, in *The Federalist Papers*, Signet Classics, 1961 [1788], p. 74

INTRODUCTION

Lorsqu'ils font paraître, en 1962, *The Calculus of Consent*¹, James M. Buchanan et Gordon Tullock se livrent à une expérience de pensée radicalement nouvelle. Leur livre figure en effet parmi les premiers dans l'histoire des sciences sociales à se fixer pour tâche d'analyser les processus politiques à l'aide des outils de la science économique. En outre, il y est question d'appliquer, dans l'esprit d'un individualisme méthodologique convaincu, la grille d'analyse en termes de coûts et de bénéfices à l'étude de la décision publique. L'appareil conceptuel proposé par J. Buchanan et G. Tullock vise ainsi à expliquer pourquoi les individus se décident à agir collectivement, plutôt qu'individuellement, dans certaines situations et montre qu'il est possible de mettre en relation de manière rigoureuse les avantages et les inconvénients des diverses règles de prise de décision collective. Déterminer les coûts et bénéfices du vote à la majorité simple, ou bien encore de la règle d'unanimité, participent, dans ce cadre, de l'entreprise d'étude des « Fondements logiques de la démocratie constitutionnelle » – selon la formule qui sert de sous-titre au *Calculus of Consent* – pensée par J. Buchanan et G. Tullock.

La parution du *Calculus of Consent* représente donc un moment fondateur à bien des égards. En outre, la publication du livre consacre la première réussite éditoriale de la coopération académique exceptionnelle qui ne cessera de lier J. Buchanan et G. Tullock jusqu'à la fin de leurs vies respectives. L'année 1962 marque donc l'acte de naissance du courant intellectuel qu'il sera convenu d'appeler le « Public Choice » – car il se donne pour but d'analyser la

¹ James M. Buchanan et Gordon Tullock, *The Calculus of Consent*, Liberty Fund, Inc., 2004 [1962], 337p.

structure des décisions publiques et du choix collectif – ou bien encore « l'École de Virginie » – du fait des affiliations académiques de ses fondateurs. L'écriture du *Calculus of Consent*, c'est aussi le point de départ pour ce qui deviendra par la suite une discipline académique à part entière, l'économie politique. L'idée selon laquelle il peut s'avérer heuristiquement fécond d'appliquer les méthodes d'analyse de la science économique, ainsi que des concepts tirés de la statistique et de la théorie des probabilités, à l'étude des processus politiques ne semble pas avoir été démentie depuis le début des années 1960. En l'espace d'une cinquantaine d'années, les économistes ont donc construit une discipline nouvelle, en se penchant sur des objets aussi divers que l'économie du vote, la question de l'aléa moral en situation de réélection, ou encore les problèmes liés à la théorie du signal appliquée aux hommes politiques.

Ce qui caractérise indéniablement *The Calculus of Consent* au moment de son élaboration, c'est tout à la fois l'originalité de sa démarche et le caractère novateur de son ambition. On pourrait donc s'étonner, au premier abord, que J. Buchanan et G. Tullock se sentent le besoin de se référer, au sein de leur livre, à un auteur « classique ». En effet, dans le premier Appendice de leur ouvrage, les auteurs affirment explicitement que Spinoza constitue au sein de l'histoire de la tradition philosophique l'auteur « classique » avec lequel ils se sentent le plus de proximité. Les « Notes marginales consacrées à la lecture de la philosophie politique » se livrent alors à un exercice d'analyse et de synthèse très ramassé – quelques pages – de la pensée politique de Spinoza. Une série de questions pressantes émerge devant cette référence à un auteur classique au sein d'un livre qui ambitionne d'être novateur, et de le faire en introduisant des méthodes neuves. Quels sont, au juste, les arguments évoqués par les fondateurs du Public Choice pour ériger Spinoza en figure originaire ? Quels aspects de la pensée de l'auteur du *Traité politique* les « Notes marginales » évoquent-elles pour établir un

lien entre *The Calculus of Consent* et les débats de l'âge classique ? Au fond, le spinozisme est-il réellement compatible avec le Public Choice ? Il y va de tenter de déterminer le contenu, la teneur, et le sens de la référence opérée par les pères fondateurs de l'école du Public Choice à Spinoza. Cette étude nous permettra très certainement d'accroître tout à la fois notre compréhension de l'appareil conceptuel propre à l'École de Virginie et de la pensée Spinoza.

Notre travail sera structuré autour de trois grandes parties. La première s'attachera à rappeler quelques éléments de contexte, et visera à permettre de mieux comprendre l'esprit, ainsi que l'intention profonde, qui animent *The Calculus of Consent* en mettant le livre en lien avec son époque. La seconde ambitionnera d'exposer et d'analyser le contenu de la référence à Spinoza qui apparaît dans les « Notes marginales ». Il s'agira donc de rendre compte des enjeux de la lecture en termes de Public Choice du spinozisme. Enfin, la troisième partie de ce travail sera l'occasion d'un retour critique sur cette référence. Nous questionnerons les textes de Spinoza dans le but de déterminer si l'œuvre de ce dernier s'avère vraiment compatible avec le Public Choice.

D) ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : *THE CALCULUS OF CONSENT* ET SON ÉPOQUE

1. *Quelques éléments de contexte*

La parution du *Calculus of Consent*, au début des années 1960, est marquée par un triple contexte : la critique générale du capitalisme américain, le renouveau des pensées libérale et conservatrice, et le développement de l'économie politique.

a) *La guerre froide, le communisme et le capitalisme*

Ainsi, il est utile de rappeler que J. Buchanan et G. Tullock accomplissent leur recherche dans un contexte de Guerre froide, au sein duquel la démocratie libérale comme l'économie de marché doivent essuyer de féroces critiques. Aux yeux d'un certain nombre d'intellectuels de l'époque, aux Etats-Unis comme en Europe de l'Ouest, le capitalisme, la propriété privée des moyens de production, ainsi que le marché comme mode d'allocation des ressources apparaissent devoir être défendus contre des modes d'organisation sociale alternatifs – au premier rang desquels le communisme. Le début des années 1960 est ainsi le théâtre de fortes tensions et de débats animés sur des sujets de nature politique et économique. De manière significative, l'année de parution de *The Calculus of Consent* constitue également l'un des points de tension diplomatique les plus graves de la Guerre froide. En effet, du 14 au 28 octobre 1962, Etats-Unis et Union Soviétique se font face au sujet de missiles soviétiques pointés depuis l'île de Cuba vers le territoire américain. Cette « crise des missiles », moment

paroxystique de la guerre froide dans la mesure où de nombreux observateurs croient alors à l'imminence d'un troisième conflit mondial, débouche sur une période de détente. Il n'empêche que une part non négligeable des intellectuels et hommes politiques de l'époque, attachés à la défense du camp « occidental », la présence soviétique est plus menaçante que jamais. Ces craintes se trouvent renforcées par la popularité de nombreux discours cherchant à démontrer la supériorité du mode d'organisation collectiviste dans les domaines agricole, économique, et technologique. À cet égard, les succès russes dans la conquête spatiale (le 4 octobre 1957, le Spoutnik 1 devient le premier objet satellisé par l'homme ; le 12 avril 1961, le vol de Youri Gagarine fait de l'URSS la première puissance à avoir réussi à envoyer un homme dans l'espace) sont interprétés par de nombreux observateurs comme des preuves de additionnelles de l'incapacité du capitalisme libéral à soutenir la compétition dans laquelle il s'est engagé. Par ailleurs, les vives tensions sociales qui se font jour à l'intérieur des États-Unis, notamment autour de la question raciale, – largement médiatisées, du fait du caractère ouvert de la société américaine – semblent attester du manque de réussite du système politique américain dans les domaines de l'intégration économique et politique. Seul le Tennessee sépare géographiquement la Virginie où enseignent J. Buchanan et G. Tullock du Mississippi, où éclatent en septembre 1962 les émeutes « d'Ole Miss ». Refusant l'admission de James Meredith, noir américain et ancien soldat de l'armée états-unienne, à l'Université du Mississippi (surnommée « Ole Miss ») des ségrégationnistes s'affrontent aux forces de police fédérale. Les violences feront deux morts et trois-cent blessés. Trois ans plus tard, les émeutes de Watts à Los Angeles laissent 34 morts, plus de 1 000 blessés et 40 millions de dégâts, au milieu des décombres. Dans ce contexte, le « rêve américain », et la prétendue supériorité du système économique et politique qui lui serait attaché laissent de plus en plus d'intellectuels, d'hommes politiques, d'artistes, et d'hommes d'affaires, perplexes. Avant même que la Guerre du Vietnam ne vienne approfondir cette fracture, nombre d'œuvres culturelles

viennent questionner les certitudes qui dominaient alors dans de nombreux discours au regard de l'histoire américaine et de la « destinée manifeste »² de son capitalisme³.

Ce contexte n'est pas sans conséquence sur les débats dans le domaine des politiques publiques. La rivalité avec le communisme et le souvenir de la crise de 1929 incitent de nombreux esprits à rechercher en l'État la solution aux imperfections du marché. En parallèle, beaucoup, y compris aux Etats-Unis s'attèlent à concevoir une « troisième voie » entre le capitalisme libéral et le collectivisme. Dans le champ de la science économique, ces intuitions intellectuelles trouvent de la substance dans le développement d'un keynésianisme triomphant. La *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*⁴, publiée en 1936, devient en effet au début des années 1950 l'un des ouvrages incontournables pour penser la Dépression des années 1930, mais aussi les politiques économiques mises en place dans l'après-guerre. Les élèves ou disciples de John-Maynard Keynes, tels Joan Robinson ou Piero Sraffa poursuivent sa réflexion et participent à populariser sa pensée. La formulation du modèle « IS-LM » en 1937 par John Hicks constitue la première étape de la synthèse entre courants néo-classique et keynésianisme qui s'opérera à partir des années 1970. À côté du keynésianisme, le socialisme de marché, porté par des personnalités comme celle d'Abba Lerner, tente de concevoir une propriété coopérative des moyens de production dans le cadre d'une économie de marché. En parallèle à ces évolutions intellectuelles, les paradigmes politiques changent également. La puissance publique doit désormais assumer la régulation l'économie de marché, et pallier aux défaillances des mécanismes privés d'allocation des ressources. Le résultat de cette dynamique, c'est qu'aux Etats-Unis, en moins d'un demi-siècle, la place de l'État dans l'économie s'accroît considérablement. Nombreux sont ceux qui

² John O'Sullivan, « Annexation », *United States and Democratic Review* 17, n°1, Juillet-Août 1845

³ Il est possible de se référer au film de John Ford paru en 1962, *The Man Who Shot Liberty Valance*.

⁴ *The General Theory of Employment, Interest and Money*, John Maynard Keynes, Mariner Books, 416p, 1965 [1936]

voient dans le « New Deal » mis en place par Franklin D. Roosevelt entre 1933 et 1937 et dans le *Social Security Act* de 1965 la fin du système capitaliste américain, basé sur la liberté et la responsabilité individuelle.

En résumé, au début des années 1960, la constitution américaine de 1787 apparaît périssable, et le système économique qui a permis aux Etats-Unis de transformer en moins de deux siècles une « Terra Nullius » en territoire de la première puissance économique mondiale semble à bout de souffle. Le travail de J. Buchanan et G. Tullock entend donc apporter de la structure et de la rigueur à un débat trop souvent motivé par des considérations idéologiques.

b) Un double renouveau : libéralisme et conservatisme

En parallèle au climat particulier de la Guerre froide, il convient également de garder à l'esprit que *The Calculus of Consent* paraît à un moment historique qui peut être caractérisé comme celui d'un double renouveau – à la fois intellectuel et politique. D'une part, en réponse aux assauts marxistes, à la popularité du keynésianisme, à la tentation planiste et à l'interventionnisme croissant de l'État dans l'économie, se développe, dans les années 1950 et 1960, un nouvel argumentaire libéral. D'autre part, le début des années 1960 voit le conservatisme américain se doter d'un nouveau souffle, et mettre en place des idées qui persisteront pendant les décennies suivantes.

Le renouveau libéral

Considérons d'abord le renouveau de la pensée libérale. Nous entendons par ce terme toute une série de travaux et d'analyses qui souhaitent prendre le contrepied du communisme, mais aussi du keynésianisme et de ses contreparties politiques, pour réaffirmer que le marché reste le meilleur mode d'allocation des ressources au sein d'une société donnée. La rencontre de

l'offre, de la demande, et l'équilibre obtenu par l'intermédiaire des variations de prix permettraient donc indéniablement d'obtenir la situation optimale du point de vue du bien-être collectif. En effet, cette position ne va, au début des années 1960, pas de soi dans la mesure où le procès du marché semble bien engagé. La crise des années 1930 avait montré de manière dramatique ce que de nombreux économistes et théoriciens avaient formalisé de manière analytique : le cadre-néoclassique construit à la fin du XIXe siècle par Léon Walras⁵, Stanley Jevons et Carl Menger, ne permet pas de penser les « échecs de marché » (*market failures*). Cherchant à retourner la critique, un nombre croissant d'auteurs vont, dans les années 1950 et 1960, s'intéresser aux « échecs de l'action publique » (*government failures*). Nous aurons l'occasion de voir que *The Calculus of Consent* représente sûrement la formulation la plus aboutie de cette idée. Plus généralement, deux figures vont porter ce renouveau intellectuel. La première, c'est Friederich von Hayek, qui publie en 1944 *La Route de la servitude*. Profondément marqué par les régimes totalitaires qui se développent en Italie, en Allemagne et en Russie dans l'entre-deux-guerres, l'économiste et philosophe autrichien développe une pensée selon laquelle le contrôle gouvernemental de la décision économique (via la planification centralisée) mis en place dans les démocraties occidentales porte inévitablement en lui les germes de la tyrannie. L'enchaînement historique est selon Hayek très clair, et la dynamique implacable : l'abandon de l'individualisme (concept que nous aurons à mieux définir dans le cadre de ce travail) et du libéralisme (politique comme économique) impliquent une perte de liberté qui débouche mécaniquement sur la création d'une société fondée sur l'oppression des citoyens par un dictateur tyrannique. Ce qu'il s'agit d'éviter, c'est la mise en place – de manière subreptice – des bases d'une servitude généralisée des individus. L'auteur autrichien se donne également pour but d'opérer un renversement de la lecture historique dominante de l'époque. La fascisme n'est pas, selon lui,

⁵ Voir en parituelier *Éléments d'économie politique pure*, 1874

une réaction capitaliste au socialisme. Au contraire, il entend établir que fascisme et socialisme partagent des racines communes, que l'on retrouve dans la planification économique et l'accroissement du rôle de l'État au détriment des responsabilités des individus. Hayek écrit⁶ :

Il est vrai que ces vertus qui sont moins estimées et pratiquées aujourd'hui – l'indépendance, l'autonomie, la capacité à assumer des risques, la propension à assumer ses convictions contre la majorité, et la volonté de coopérer avec son voisin – sont essentiellement celles sur lesquelles repose le fonctionnement d'une société individualiste. Le collectivisme n'a rien à mettre à leur place, et dans la mesure où il les a déjà détruites, a créé un vide qui n'est rempli par rien si ce n'est par une demande d'obéissance et la contrainte pour les individus de faire ce qui a été collectivement décidé comme bon.

Pour l'économiste autrichien :

L'un des spectacles les plus tristes de notre époque consiste à voir un grand mouvement démocratique soutenir une politique qui doit mener à la destruction de la démocratie et qui, dans le même temps, ne peut profiter qu'à une minorité

⁶ Friedrich von Hayek, *The Road to Serfdom*, in *The Collected Works of F.A. Hayek*, vol. 2., edited by Bruce Caldwell, University of Chicago Press, 2015 [1944], pp. 217-218. Nous traduisons : « It is true that the virtues which are less esteemed and practiced now – independence, self-reliance, and the willingness to bear risks, the readiness to back one's own conviction against a majority, and the willingness to voluntary cooperation with one's neighbors – are essentially those on which the working of an individualist society rests. Collectivism has nothing to put in their place, and in so far as it already has destroyed them it has left a void filled by nothing but the demand for obedience and the compulsion of the individual to do what is collectively decided to be good. The periodical election of representatives, to which the moral choice of the individual tends to be more and more reduced, is not an occasion on which his moral values are tested, or where he has constantly to reassert and prove the order of his values and to testify to the sincerity of his profession by the sacrifice of those of his values he rates lower to those he puts higher. »

des masses qui la réclament. Cependant, c'est ce soutien de la part de la gauche et les tendances au monopole qui les rendent si irrésistibles et la perspective du futur si sombre⁷.

Si le versant moral de la pensée de Hayek est absent des écrits de J. Buchanan et G. Tullock, nous aurons l'occasion de voir que des thèmes comme celui de l'individualisme ou de la capture de la puissance publique par des groupes d'intérêts particuliers constituent la substance des analyses de l'École de Virginie.

L'autre pôle de ce renouveau libéral qui prend place dans les années 1950 et 1960 se situe autour de la pensée de Milton Friedman. La cible principale de l'économiste de Chicago, c'est la pensée de John Maynard Keynes, et les politiques publiques naïves qui se réfèrent aux écrits de ce dernier. Le « monétarisme » entend en effet démontrer qu'il existe des taux « naturels » de chômage et de production, déterminés par les fondamentaux d'une économie. Par conséquent, les gouvernements ne peuvent réduire le chômage et accroître l'activité économique que dans la mesure où ils stimulent la demande agrégée, et où l'inflation s'accélère. Pour Milton Friedman, le keynésianisme ne fonctionne véritablement bien que quand il parvient à tromper des agents victimes d'illusion monétaire. A partir du moment où les individus adaptent leurs anticipations (notamment en ce qui concerne les variations de prix), prenant en compte les valeurs passées des variables en question, l'intervention du gouvernement devient inefficace. Pire, elle enfante ce qui pour Friedman constitue le mal économique suprême, l'inflation. Le principal rôle de la puissance publique n'est alors pas de

⁷ *Ibid.*, p. 199. Nous traduisons: « It is one of the saddest spectacles of our time to see a great democratic movement support a policy which must lead to the destruction of democracy and which meanwhile can benefit only a minority of the masses who support it. Yet it is this support from the Left of the tendencies toward monopoly which make them so irresistible and the prospects of the future so dark. ».

réguler finement l'activité économique comme on le croit alors. Il ne s'agit pas de relancer la machine quand elle se bloque, ou de la contenir quand elle surchauffe. La principale mission des autorités gouvernementales doit alors viser à contenir l'inflation, et à s'assurer que le stock de monnaie en circulation corresponde au niveau souhaité. La masse monétaire doit augmenter au même rythme que la production économique, et surtout ne pas diminuer en cas de crise. C'est en développant cette dernière intuition que Milton Friedman opère, comme Hayek, un retournement majeur dans l'interprétation des faits historiques. Selon lui, en effet, la Grande Dépression des années 1930 ne devrait pas tant être analysée par l'intermédiaire du prisme des faillites de marché que par celui de l'incapacité des autorités monétaires en place à concevoir des politiques appropriées. Le chapitre 7 de son *Histoire Monétaire des Etats-Unis*, publiée en 1963 et co-écrite avec Anna Schwartz⁸, estime en effet que la Réserve fédérale des Etats-Unis doit être tenue pour directement responsable de la durée comme de la sévérité de la crise des années 1930. Le point de vue monétariste affirme que, confrontée à plusieurs vagues de faillites bancaires, la FED s'est montrée incapable de mettre en place les politiques expansionnistes rendues nécessaires par ce contexte. Les banquiers centraux restèrent impuissants devant l'effondrement du stock de monnaie en circulation et préparèrent ainsi – à leur insu – un terrain très fertile pour le plus violent des retournements économiques de l'histoire. En dernière analyse, Friedman et Schwartz attribuent la sévérité de la crise à l'ignorance des gouvernants quant au fonctionnement des mécanismes économiques :

La principale raison pour laquelle le Système [Federal Reserve System, la Fed] fut si tardif à se montrer préoccupé par les faillites bancaires, et si peu prompt à leur répondre, tient indéniablement dans une compréhension limitée des liens entre faillites bancaires, *runs* sur les banques, contraction des dépôts, et faiblesse

⁸ Friedman Milton and Schwartz Anna J., *The Great Contraction. 1929-1933*, Princeton University Press, 2008 [1963]

du marché des titres. [...]. Ils [les banquiers centraux] eurent tendance à considérer les faillites bancaires comme les conséquences d'une mauvaise gestion ou de mauvaises pratiques bancaires, ou comme des réactions aux excès spéculatifs qui les avaient précédés, ou encore comme une conséquence, mais non une cause de l'effondrement financier en cours⁹.

En outre, ce qui a cruellement fait défaut dans la gestion de la crise, c'est la présence de quelques individus faisant preuve d'une compréhension satisfaisante des mécanismes économiques et capables d'exercer les responsabilités qui devaient être liées aux postes qu'ils occupaient¹⁰ :

Le récit détaillé de chaque crise bancaire dans notre histoire montre tout ce qui dépend de la présence d'un ou plusieurs individus exceptionnels capables d'assumer des responsabilités et des fonctions de direction. C'était un défaut du système financier d'être vulnérable à des crises qui ne sont solvables que par l'intermédiaire d'un tel *leadership*. L'existence d'un tel système financier est, bien sur, l'explication finale de l'effondrement financier, bien plus que le déplacement du pouvoir de New York vers les autres banques du système de

⁹ *Ibid.*, p. 105. Nous traduisons : « The major reason the System was so belated in showing concern about bank failures and so inactive in responding to them was undoubtedly limited understanding of the connection between bank failures, runs on banks, contraction of deposits, and weakness of the bond markets. [...] They tended to regard bank failures as regrettable consequences of bad management and bad banking practices, or as inevitable reactions to prior speculative excesses, or as consequence but hardly a cause of the financial and economic collapse in process. »

¹⁰ *Ibid.*, pp. 205-206. Nous traduisons : « The detailed story of every banking crisis in our history shows how much depends on the presence of one or more outstanding individuals willing to assume responsibility and leadership. It was a default of the financial system that it was susceptible to crises resolvable only with such leadership. The existence of such a financial system is, of course, the ultimate explanation for the financial collapse, rather than the shift of power from New York to the other Federal Reserve Banks and the weakness of the Reserve Board, since it permitted those circumstances to have such far-reaching consequences. Nonetheless, given the financial system that existed, the shift of power and the weakness of the Board greatly reduced the likelihood that the immediate decisive action would be taken, which was required to nip the liquidity crisis in the bud. »

Reserve fédérale ou que la faiblesse du Conseil de la Réserve fédérale, puisqu'il causa, dans ces circonstances, des conséquences très importantes. Néanmoins, étant donné l'existence de ce système financier, le déplacement du pouvoir et la faiblesse du Conseil ont fortement réduit la probabilité que les mesures nécessaires soient promptement décidées, ce qui aurait permis de tuer la crise de liquidité dans l'œuf.

Ces deux textes extraits de l'*Histoire monétaire des Etats-Unis* sont ainsi fort riches en enseignements. Friedman et Schwartz nous y invitent à penser trois choses. Tout d'abord, l'action publique n'est pas, contrairement à beaucoup d'hypothèses de modélisation, la résultante d'un planificateur omniscient et bienveillant qui prendrait des décisions de manière à maximiser le bien-être collectif ; au contraire, les décideurs publics peuvent gravement manquer d'information et de *leadership*. De plus, la puissance publique n'est pas un sujet, mais une organisation : les décisions publiques sont donc le résultat de rapports de forces qui mettent en présence divers groupes, dont les intérêts peuvent diverger très fortement. Enfin, la structure de l'action publique (par exemple, la constitution d'une majorité parlementaire) la rend coûteuse en ressources ou en temps, et peut conduire à agir partiellement ou avec retard. Plus généralement, ce cadre permet de penser la plus ou moins grande efficacité des politiques publiques : celles-ci sont loin d'être toujours optimales, et peuvent même se révéler dramatiquement inefficaces. Ces thèmes trouvent de forts échos dans le travail de J. Buchanan et G. Tullock, notamment dans le versant de leur réflexion dédié aux *gouvernement failures*. Ce travail montera de quelle manière leurs publications accordent également une grande place aux considérations liées aux coûts et bénéfices de l'action publique, à la constitution de groupes d'intérêts, et à la possible inefficacité dans le domaine des décisions collectives. Plus généralement, les travaux de J. Buchanan et G. Tullock consacrées à l'étude des phénomènes

bureaucratiques montrent bien comment cette grille de lecture peut s'avérer opératoire et produire des résultats fort intéressants quant à la dynamique de l'action publique.

Les habits neufs du conservatisme

Comme nous l'avons déjà évoqué, si le début des années 1960 marque une période de fertilité considérable pour la pensée libérale, il caractérise également un moment de renouveau pour le conservatisme politique. La rénovation de l'analyse économique aux Etats-Unis se double donc d'un intense travail de réflexion politique. C'est Barry Goldwater, sénateur de l'Arizona (de 1953 à 1965, puis de 1969 à 1987) et candidat malheureux pour le Parti Républicain à l'élection présidentielle de 1964, qui devient la figure de proue de ce mouvement. Féroce adversaire de l'URSS, des syndicats et de l'État providence (du « New Deal » comme de la « Great Society » de Lyndon B. Johnson), le travail de réflexion mené par Barry Goldwater au début des années 1960 est souvent considéré comme moteur, dans la mesure où il aurait permis au mouvement conservateur américain de se rassembler autour de thèmes communs. Son livre, *The Conscience of a Conservative*, publié en 1960, exerce une influence considérable, et l'on considère souvent qu'il fut la première étape de la « révolution reaganienne » qui éclatera dix ans plus tard. L'introduction de l'ouvrage définit le conservatisme politique à l'aide trois critères¹¹. Le premier, c'est que le conservateur ne

¹¹ Barry Goldwater, *The Conscience of a Conservative*, Princeton University Press, 1960, pp. 3-4. Nous traduisons : « The first thing he [le conservateur] has learned about man is that each member of the species is a unique creature. Man's most sacred possession is his individual soul – which has an immortal side, but also a mortal one. The mortal side establishes his absolute differentness from every other human being. Only a philosophy that takes into account the essential differences between men, and, accordingly, makes provision for developing the different potentialities of each man can claim to be in accord with Nature. We have heard much in the time about “the common man”. It is a concept that pays little attention to the history of a nation that grew great through the initiative and ambition of uncommon men. The Conservative knows that to regard man as part of an undifferentiated mass is to consign him to ultimate slavery.

Secondly, the Conservative has learned that the economic and spiritual aspects of man's nature are inextricably intertwined. He cannot be economically free, or even economically efficient, if he is enslaved politically; conversely, man's political freedom is illusory if he is dependent for his economic needs on the State.

transige pas avec l'individualisme : il sait que chaque individu est une « créature unique ». Là où le socialisme cherche à niveler les différences entre individus (voire à créer un « homme nouveau » dans sa forme totalitaire), le conservatisme, lui, respecte les singularités de chacun. Pour Goldwater, « Seule une philosophie qui prend en compte les différences essentielles entre les hommes, et, de manière conséquente, prend des dispositions afin de pouvoir développer les différentes potentialités de chaque homme peut prétendre à être en accord avec la nature »¹². Se référer à « l'homme ordinaire », à « l'homme du peuple », et considérer que la masse prime sur les individus c'est concevoir et se réjouir d'une humanité dans les fers. Deuxièmement, par contraste avec la pensée socialiste dans son aspect matérialiste, le conservateur ne limite pas l'homme à sa dimension économique et calculatrice. Selon Goldwater, les aspects économiques et spirituels de la nature humaine sont « inextricablement emmêlés »¹³. Un individu ne peut pas être libre ou efficace économiquement s'il n'est pas libre politiquement ; et réciproquement, la liberté politique est illusoire si elle est assortie d'une dépendance économique envers l'État pour assurer la subsistance. Enfin, le conservatisme considère chaque individu comme devant être à la source de son propre développement spirituel et matériel. « Les choix qui gouvernent sa vie sont des choix qu'il doit faire *lui-même* ; ils ne peuvent être pris par un quelconque autre être humain, ou par une collectivité d'êtres humains. »¹⁴ Par conséquent, le conservateur préférera toujours un revenu

The Conservative realizes, thirdly, that man's development in both its spiritual and material aspects, is not something that can be directed by outside forces. Every man, for his individual good and for the good of his society, is responsible for his *own* development. The choices that govern his life are choices that *he* must make; they cannot be made by any other human being, or by a collectivity of human beings. If the Conservative is less anxious than his Liberal brethren to increase Social Security "benefits", it is because he is more anxious than his Liberal brethren that people be free throughout their lives to spend their earning when and as they see fit.»

¹² *Id.*

¹³ *Id.*

¹⁴ *Id.*

acquis et dépensé librement à une prestation octroyée par la sécurité sociale. Au final, la conscience morale conservatrice se définit de la manière suivante¹⁵:

Le conservatisme, au travers de l'histoire, n'a regardé l'homme ni comme un potentiel pion pour d'autres hommes, ni comme un élément d'une collectivité plus large au sein de laquelle l'identité individuelle des êtres humains et son caractère sacré sont ignorés. [...] De par cette conception de la nature humaine, il est compréhensible que les conservateurs regardent la politique comme l'art de réaliser la quantité maximale de liberté pour les individus qui est conforme au maintien de l'ordre social.

Ainsi, la pensée de Barry Goldwater met en avant trois principes : chaque homme doit être pris en compte dans sa singularité ; les aspects économiques et spirituels de la vie subjective ne peuvent être séparés ; la politique ne doit pas se charger du développement individuel (épanouissement économique, moral) des citoyens, mais c'est au contraire chaque homme qui, en assurant son développement individuel, doit participer à la politique. En conséquence, le but du conservateur est d'assurer le maximum de libertés compatible avec le maintien de l'ordre social. Les premier et troisième thèmes développés ici par Barry Goldwater trouveront des échos marquants dans l'individualisme méthodologique assumé par J. Buchanan et G. Tullock. Nous verrons qu'au sein du *The Calculus of Consent*, l'analyse doit partir des singularités des individus ; la politique ne possède pas d'existence propre, indépendamment

¹⁵ Barry Goldwater, *Ibid.*, p. 5 : «So it is that Conservatism, throughout history, has regarded man neither as a potential pawn of other men, nor as a part of a general collectivity in which the sacredness and the separate identity of individual human beings are ignored. [...] With this view of the nature of man, it is understandable that the Conservative looks upon politics as the art of achieving the maximum amount of freedom for individuals that is consistent with the maintenance of the social order. »

des décisions individuelles ; ce sont ces dernières qui, à chaque instant, façonnent et motivent les choix collectifs.

c) *L'analyse économique des phénomènes politiques*

Enfin, si J. Buchanan et G. Tullock participent activement à la fondation de l'économie politique comme champ d'études autonome, ils ne sont pas seuls dans cette entreprise. Des auteurs comme Duncan Black ou Anthony Downs ont en effet également montré, au cours des années 1950, qu'il était possible d'analyser de manière rigoureuse les processus politiques à l'aide de la science économique. Par exemple, dans son essai *An Economic Theory of Democracy*¹⁶, paru en 1957, A. Downs formule le fameux « paradoxe du vote », en vertu duquel il peut apparaître, selon certains critères, difficile de rendre compte de l'acte de vote de manière rationnelle puisqu'il est probable qu'en de nombreuses situations les coûts du vote en excèdent les gains. L'ouvrage montre également que, au sein des démocraties, la distribution des opinions politiques suit une courbe en cloche : la majorité des votants possédant une opinion modérée, le « théorème de l'électeur médian » démontre que les partis politiques ont une incitation à adopter des positions centristes.

2. *La parution du Calculus of Consent et ses enjeux*

a) *La coopération de James Buchanan et Gordon Tullock – éléments biographiques*

The Calculus of Consent demeure à ce jour un classique absolu des sciences sociales, et l'une des publications les plus citées dans le domaine de l'économie politique (« political economy »), c'est-à-dire l'analyse des processus politiques à l'aide des instruments et

¹⁶ Downs Anthony, *An Economic Theory of Democracy*, Prentice Hall, 1997 [1957], 310p.

méthodes de la science économique. Cet ouvrage de référence est le fruit de la rencontre à la fin des années 1950 entre deux esprits féconds, aux formations et itinéraires intellectuels forts différents, rapprochés par la même passion pour les phénomènes politiques, et la même volonté d'en renouveler l'analyse de manière rigoureuse. Gordon Tullock résumait en 2003 l'histoire de sa coopération avec James Buchanan en ces termes¹⁷ :

Jim Buchanan et moi nous sommes rencontrés pour la première fois en 1958, lorsque je l'ai rejoint comme « research fellow » au Thomas Jefferson Center for Studies in Political Economy à l'Université de Virginie. Pendant quarante-cinq ans, nous sommes restés des amis et collègues, travaillant ensemble à promouvoir le « public choice » et l'économie politique constitutionnelle au travers de nos publications communes, nos échanges intellectuels, notre activité entrepreneuriale dans le domaine de l'organisation, et dans notre grande aventure intellectuelle le long de sentiers peu empruntés. J'ai énormément bénéficié de l'immense étendue du savoir de Jim, de ses conseils généreux, de sa volonté de commenter ma production académique, ainsi que de son courage et de son ingéniosité pour surmonter un environnement intellectuel qui nous était hostile. Notre livre commun, *The Calculus of Consent*, est sans aucun doute notre plus grande réussite intellectuelle, et le produit d'un travail d'équipe fort

¹⁷ J. Buchanan et G. Tullock, *Op. Cit.*, « James McGill Buchanan », p. xix. Nous traduisons : « Jim Buchanan and I first became acquainted in 1958 when I joined him as a research fellow at the Thomas Jefferson Center for Studies in Political Economy at the University of Virginia. For forty-five years, we have remained friends and colleagues, working together to promote public choice and constitutional political economy through joint publications, intellectual interaction, and organizational entrepreneurship and as coparticipants in a great intellectual journey along the less-well-traveled path. I have benefited enormously from Jim's immense intellectual reach, his generous guidance, his willingness to comment on my scholarship, and his courage and ingenuity in overcoming an adverse intellectual environment. Our joint book, *The Calculus of Consent*, is undoubtedly our greatest intellectual achievement, an outcome of highly effective team production that helped to open important new subfields of economics and political science. »

efficace qui nous a permis d'ouvrir de nouveaux champs importants de l'économie et de la science politique.

James Buchanan, lui aussi, considère la rencontre avec Gordon Tullock comme l'un des faits les plus marquants de sa vie. De manière significative, son souvenir de cet événement diffère cependant de celui de son ami et collègue. James Buchanan, de son côté, évoque une première rencontre à Philadelphie en 1957 en ces termes¹⁸:

Lorsque j'ai rencontré Gordon Tullock en 1957, il tenait en main un manuscrit volumineux sur la bureaucratie qu'il avait tenté de faire publier, sans succès. Ce que j'ai ramené avec moi de Philadelphie s'est avéré être une analyse fascinante de la bureaucratie gouvernementale moderne, qui était pratiquement entièrement enterrée sous un irritant récit narratif des neuf ans d'expérience de Tullock dans la hiérarchie du *Foreign Service*. (Alors, comme maintenant, le travail de Tullock se caractérisait par son incapacité manifeste à séparer l'exposition analytique de l'expérience personnelle). La contribution substantielle du manuscrit était centrée sur l'hypothèse que, indépendamment de sa fonction, l'individu bureaucratique réagit aux récompenses et aux pénalités auxquelles il est confronté. Cette hypothèse directe, qui paraît maintenant si simple, retournait

¹⁸ J. Buchanan, « The Qualities of a Natural Economist. » in Rowley, C.K. (Ed.), *Democracy and Public Choice*, New York, Basil Blackwell, 1987, p. 11. Nous traduisons : « When I first met Gordon Tullock in 1957, he had in hand a voluminous manuscript on bureaucracy that he had tried, unsuccessfully, to publish. What I took home with me from Philadelphia turned out to be a fascinating analysis of modern governmental bureaucracy that was almost totally buried in an irritating personal narrative account of Tullock's nine-year experience in the Foreign Service hierarchy. (Then, as now, Tullock's work was marked by his apparent inability to separate analytical exposition from personal anecdote.). The substantive contribution in the manuscript was centered on the hypothesis that, regardless of role, the individual bureaucrat responds to the rewards and punishments that he confronts. This straight-forward, and now so simple, hypothesis turned the whole post-Weberian quasi-normative approach to bureaucracy on its head [...] The economic theory of bureaucracy was born »

complètement l'approche quasi-normative et post-wébérienne de la bureaucratie sans dessus dessous [...] La théorie économique de la bureaucratie était née.

Dans le récit de Buchanan, le lieu, la date, les circonstances de la rencontre diffèrent d'avec ce qui est relaté dans le souvenir de Tullock. Peut-être cette différence de perception naît-elle de la dissymétrie constitutive de la rencontre, qui a permis de lier deux chercheurs qui se trouvaient à des stades radicalement différents de leurs carrières respectives : l'un était déjà un universitaire disposant d'une réputation conséquente ; l'autre cherchait à rejoindre la profession académique à partir d'une expérience professionnelle moins linéaire. Quoiqu'il en soit, au-delà de leur caractère anecdotique, ces deux citations permettent de montrer selon nous un fait majeur : James Buchanan et Gordon Tullock n'ont pas toujours la même perception des événements ; leurs analyses peuvent différer du tout au tout. Gageons que c'est de la transformation de ce décalage en force créatrice, dirigée vers l'élaboration d'un travail commun, que naît la richesse de leur coopération. Une chose demeure constante dans les souvenirs respectifs de J. Buchanan et G. Tullock. Il apparaît toujours, en effet, que *The Calculus of Consent* est bien le fruit d'un travail à deux, et d'une coopération intellectuelle poussée. Lorsqu'ils se rencontrent, en 1958, J. Buchanan et G. Tullock possèdent des grilles d'analyse et des références propres, qu'ils vont mettre en commun pour créer un champ d'études nouveau. Afin de mieux comprendre la nature profonde de la coopération qui lie J. Buchanan et G. Tullock, évoquons brièvement quelques éléments biographiques.

La principale différence entre les parcours de James Buchanan et Gordon Tullock réside peut-être dans le fait que ce dernier n'a pas reçu une formation d'économiste. S'il possède un savoir d'une rare étendue en la matière, c'est en autodidacte qu'il l'a constitué. Né à Rockford, dans l'Illinois, en 1922, Gordon Tullock effectue ses études à l'Université de

Chicago. Décidé à devenir avocat depuis ses années au lycée, il s'engage dans le programme de droit de l'université et parvient à valider en une année – au lieu des deux habituelles – la formation requise pour commencer la *Law School* proprement dite¹⁹. La seconde Guerre mondiale l'oblige à interrompre ses études pour effectuer son service militaire. Envoyé en Normandie une semaine après le Débarquement du 6 juin 1944, il attribue sa survie à des circonstances favorables, et une grande part de chance. Après cette interruption²⁰, il obtient son titre de *Juris Doctor* (J.D.) en 1947, diplôme qu'il a pu financer grâce au G.I. bill²¹. À l'issue d'une brève expérience dans un cabinet du secteur privé, G. Tullock rejoint la diplomatie américaine. Il est nommé à des postes à Tianjin, en Chine, puis à Hong-Kong et en Corée. Cette période est pour lui l'occasion d'apprendre le chinois, et il est envoyé par le Département d'État suivre des cours en la matière dans les universités de Yale (entre 1949 et 1951) et Cornell (1951-1952). En 1952, Gordon Tullock est transféré à Washington, avec pour tâche principale d'écrire des notes sur la situation en extrême orient. Il est très déçu par le manque d'attention avec lequel les membres de l'exécutif américain traitent ses rapports²². Cette période lui permet cependant d'entrer en contact avec Karl Popper, ce qui, en plus d'apporter une grande satisfaction personnelle à Gordon Tullock, constitue un fait majeur dans sa formation intellectuelle. En 1956, il quitte le *Foreign Service* et envisage de poursuivre une carrière dans l'import-export en Asie. Cependant, à ce stade de sa carrière –

¹⁹ Charles K. Rowley et Daniel Houser, « The Life and Times of Gordon Tullock », George Mason University, Department of Economics, Paper n°11-56, 2011

²⁰ *Ibid.*, p. 5 : « On D plus 7, I waded ashore in Normandy. Fortunately for me, but unfortunately for a number of other soldiers, an American plane which had been damaged jettisoned its bombs on a chow line of the 9th Infantry forward headquarters company. The package of men in which I landed was diverted to replace them. This probably saved me from death or serious injury. The 9th infantry division was an elite unit and most of its infantry riflemen were killed or injured in the drive across France ».

²¹ Rowley et House remarquent : « For a brilliant polymath like Tullock, there could have been no more fertile soil than that located in the quadrangle west of University Avenue and south of 58th Street, Chicago, where the School of Law was then located » (*Op. Cit.*).

²² Tullock note par exemple : « Perhaps our international relations would be better if this were not so, but we should not spend a lot of money on a pretense. A 90 percent cut-back on our Foreign Service would save money without really damaging our international relations or stature. My career in the Foreign Service was pleasant, but I do not think that the government secured a good return on my salary » (Rowley, Houser, *Op. Cit.*, p. 15)

fait hautement inhabituel pour quelqu'un qui n'est pas titulaire d'une thèse de doctorat – Gordon Tullock avait, déjà publié trois articles dans des revues majeures du champ économique : le *Journal of Political Economy*²³, l'*Economic History Review*²⁴ et la prestigieuse *American Economic Review*²⁵. Il se décide donc à poursuivre dans la voie académique et de se consacrer à la recherche. Pendant deux ans, il occupe des postes de chercheur affilié dans plusieurs universités américaines et se consacre à la lecture de Nicolas Machiavel, Joseph Schumpeter, Karl Popper, Duncan Black et Anthony Downs²⁶. Lorsqu'il le rencontre (cf. *supra*), James Buchanan voit immédiatement en lui le potentiel d'un grand chercheur en sciences sociales, et fait en sorte que Gordon Tullock obtienne un poste à l'université de Virginie. À l'automne 1958, à l'âge de 36 ans, ce dernier accepte une « post-doctoral fellowship » pour une durée d'un an au Thomas Jefferson Center for Studies in Political Economy » de l'Université de Virginie. Gordon Tullock n'était alors pas titulaire d'une thèse, mais ce fait ne pesa d'aucune importance au regard de l'entreprise intellectuelle qui était en train de naître de la collaboration des deux amis. Après la publication de *The Calculus of Consent*, le travail commun des deux auteurs se poursuit alors que G. Tullock enseigne les relations internationales à l'Université de Caroline du Sud. En 1966, Buchanan et Tullock fondent une revue consacrée au champ de recherche qu'ils ont participé à créer, *Papers in Non-Market Economics*, qui prendra ensuite le nom de *Public Choice*. Cette dernière recueille une série d'articles dédiés à l'étude de phénomènes non-marchands, en particulier dans les champs de l'action publique et des processus politiques. En 1968, Tullock accepte un poste à l'Institut Polytechnique de Virginie, où il est rapidement rejoint par Buchanan. De 1983 à 1987, Tullock enseigne à la George Mason University, située à Fairfax,

²³ Campbell et Tullock, « Hyperinflation in China, 1937-49 », *Journal of Political Economy*, 62 (2), pp. 237-245, 1954

²⁴ Tullock, « Paper Money – a Cycle in Cathay », *Economic History Review*, 9 (3), pp. 393-407, 1957

²⁵ Campbell et Tullock, « Some Little-Understood Aspects of Korea's Monetary and Fiscal Systems », *American Economic Review*, 47 (3), pp. 336-349, 1957

²⁶ Voir Rowley et House, *Op. Cit.*, p. 16.

dans l'État de Virginie, puis à l'Université d'Arizona jusqu'en 1999. De cette date jusqu'à sa retraite en 2008, il retourne à la George Mason University en tant que professeur de « Law and Economics ». Durant toute cette période, il publie un nombre impressionnant d'articles et de livres, et, outre l'analyse des constitutions politiques et de la bureaucratie, parvient également à défricher le domaine peu étudié que constitue l'étude des phénomènes de « captation de la rente ». Après avoir consacré la plus grande partie de sa vie à enrichir la compréhension des phénomènes politiques, Gordon Tullock décède le 3 novembre 2014.

L'autre fondateur du Public Choice, James McGill Buchanan est quant à lui né le 3 octobre 1919 à Murfreesboro, dans le Tennessee. Il effectue ses études au Middle Tennessee State Teachers College, et y obtient sa licence en 1940. Il se voit attribuer une maîtrise à l'Université du Tennessee un an plus tard, et part pour le service militaire dans la foulée. Il passe ses années de guerre dans l'équipe de l'équipe de l'Amiral Nimitz, à Honolulu, sur l'île d'Hawaii. Durant sa jeunesse, James Buchanan se définit comme « socialiste », et ne semble pas au courant de l'orientation pro-marché de l'université de Chicago lorsqu'il y commence sa thèse. Deux rencontres vont alors fortement influencer la formation de la pensée du jeune doctorant. Tout d'abord, l'enseignement de Frank Knight semble avoir profondément marqué James Buchanan. Selon les propres dires de ce dernier, après avoir assisté six semaines au cours en « théorie des prix » de Frank Knight²⁷, James Buchanan était converti à l'idée selon laquelle le libre fonctionnement du marché constituait le meilleur moyen de coordination sociale. L'autre pilier de la formation intellectuelle de Buchanan, c'est la découverte qui se fit au travers de la lecture d'un article de l'économiste suédois Knut Wicksell publié en 1896, *Études de la théorie de la finance publique*. Le message de ce travail obscur insistait sur le fait que seuls les prélèvements et les dépenses gouvernementales unanimement approuvées

²⁷ Le cours « graduate » de « Price Theory » de l'Université de Chicago demeure encore aujourd'hui fameux au sein des milieux de la recherche économique.

pouvaient trouver une justification économique. De ce fait, selon Wicksell, les impôts utilisés pour financer une politique devaient être prélevés sur les individus censés bénéficier de ces mesures. L'idée de l'auteur suédois se trouvait ainsi résolument en porte-à-faux avec la pensée économique dominante des années 1940, qui considérait qu'il ne devait pas exister de lien entre ce qu'un contribuable payait en impôts et ce qu'il recevait en termes de prestations publiques. Fortement influencé par cet essai, James Buchanan entreprit de le traduire. Sa thèse de doctorat, soutenue en 1948, porte sur le thème de l'équité fiscale dans un État fédéral (son titre était « Fiscal Equity in a Federal State ») et reflète cette double filiation. La carrière académique qui suit la soutenance de sa « PhD. dissertation » est alors celle d'un brillant chercheur, attaché affectivement au Sud des Etats-Unis en général, et à la Virginie en particulier. Après un séjour en Italie en tant que Fulbright Scholar (1955-1956), James Buchanan enseigne à partir de 1956 à l'université de Virginie, et y fonde le Thomas Jefferson Center for Studies in Political Economy. En 1968, il quitte l'université de Charlottesville et rejoint, après un an passé à UCLA, son ami et collègue G. Tullock au Virginia Polytechnic Institute. Après qu'une querelle éclate en 1983 entre James Buchanan et le directeur du département d'économie de l'Institut, Daniel M. Orr, les deux fondateurs de l'école du Public Choice s'installent ensemble à l'Université George Mason. En 1986, James Buchanan se voit décerné le prix Nobel d'économie pour ses « développements sur les bases contractuelles et constitutionnelles de la théorie de la décision dans les domaines économiques et politiques ».²⁸ Alors que les travaux du lauréat ne peuvent pas être véritablement distingués de ceux de Gordon Tullock, ce dernier n'est pas associé à son ami par l'Académie Nobel – selon toute vraisemblance, car il ne possède pas le titre de « docteur » et n'a jamais rédigé de thèse en économie. James Buchanan a par ailleurs présidé la Southern Economic Association en 1963, la Western Economic Association en 1983 et 1984, et il a été vice-président de

²⁸ Communiqué de presse de l'Académie Royale Suédoise des Sciences, 16 octobre 1986, disponible au lien suivant : http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/economic-sciences/laureates/1986/press.html

l'American Economic Association en 1971. Il décède le 9 janvier 2013 à Blacksburg, en Virginie, à l'âge de 93 ans, un peu plus d'un an avant son ami et collègue Gordon Tullock.

Ainsi, on comprend que *The Calculus of Consent* est le produit d'une rencontre véritablement unique, entre deux destins eux-mêmes fort particuliers. Il semble ainsi possible de considérer que le projet pluridisciplinaire revendiqué par J. Buchanan et G. Tullock (cf. *infra*, I) 3.) peut être perçu comme le reflet des caractéristiques de leur coopération. L'alliance entre économie et science politique serait alors dictée par la structure de la rencontre entre un économiste de carrière passionné de processus politiques et un juriste de formation ayant opté pour une carrière dans l'administration avant de venir à la recherche. Comme le résume Charles K. Rowley²⁹ :

The Calculus of Consent est dans sa quintessence une coentreprise, basée sur le travail d'équipe de deux universitaires très différents. En 1959, Buchanan était déjà un universitaire reconnu dans le domaine des finances publiques, disposant d'un bilan significatif en termes de publications. Intellectuel méticuleux, plein de pensées, hautement original, et très courageux, il avait déjà marqué la profession économique son libéralisme classique style virginien qui exaspérait ce qui constituait la majorité de la gauche et enrageait l'aile marxiste. En 1959, Tullock était un économiste autodidacte inconnu ; cependant, il apportait à

²⁹ Charles K. Rowley, in Buchanan et Tullock, *Op. Cit.*, p. xi. Nous traduisons : « *The Calculus of Consent* is quintessentially a joint product based on the teamwork of two very different scholars. Buchanan in 1959 was already a well-established public finance scholar with a significant publication record. A meticulous, thoughtful, highly original, and very courageous scholar, he had already affected the economics profession with a Virginia blend classical liberalism that infuriated the left-leaning majority and enraged the Marxist wing. Tullock in 1959 was a little-known, self-trained economist; however, he brought to the project a powerful analytical mind, a passion for understanding the political marketplace, and an unorthodox, stubborn originality that enabled him to break down strongly held conventional wisdoms. Neither Buchanan nor Tullock could have written *The Calculus of Consent* alone. The book is a blend of their diverse skills. »

l'entreprise un esprit analytique puissant, et une originalité non-orthodoxe et têtue qui lui permettait de faire fi des savoirs acquis conventionnels.

On en vient alors à comprendre l'une des caractéristiques des dernières pages de la Préface du *Calculus*, qui réside dans le souci de distinguer les contributions de chacun des auteurs du livre. N'y a-t-il pas là quelque chose d'étonnant, dans cette démarche qui consiste à attribuer la paternité de tel chapitre à tel auteur, et de tel autre groupe de pages à tel autre co-signataire d'un livre qui est pourtant censé être un travail commun³⁰ ? Gageons qu'il ne s'agit pas là entièrement d'un souci égoïste et tout économiste de rendre à chacun la paternité des chapitres du livre qu'il a produits, et d'établir une responsabilité individuelle intellectuelle là où la responsabilité collective serait dénuée de sens. Ce partage, s'il participe peut-être de ces préoccupations, doit selon nous avant tout être considéré comme une volonté de réaffirmer le fait majeur et constitutif de l'impulsion intellectuelle qui a permis au *Calculus of Consent* de naître : le livre est un produit commun. Peut-être personne ne transcrit mieux cet état de fait que Charles K. Rowley lorsqu'il écrit « Ni Buchanan, ni Tullock n'aurait pu écrire *The Calculus of Consent* seul. Ce livre est un mélange de leurs divers talents »³¹.

b) *The Calculus of Consent (1962) et son but – l'École du Public Choice et sa postérité*

L'ambition première du *Calculus of Consent* est d'appliquer, dans l'esprit de l'individualisme méthodologique (cf. *infra*) la grille d'analyse en termes de coûts et de bénéfices aux objets traditionnels de la science politique, et notamment les systèmes de vote (le vote à la majorité et la règle d'unanimité). Ils mettent en avant les avantages et inconvénients de ces systèmes et montrent : que le système de majorité simple impose des quantités variables de coûts externes

³⁰ Buchanan, Tullock, *Op. Cit.*, pp. xxiv-xxv

³¹ Voir note 28

et de coûts de décision (cf. *infra*, III) 2. pour une définition de ces coûts) ; que la règle d'unanimité, si elle n'engendre que très peu de coûts externes, provoque de nombreux coûts de décision.

Plus généralement, l'apport du Public Choice à la science économique a porté sur trois objets ayant trait aux « faillites de l'intervention publique »³² : les motivations des hommes politiques, les groupes de pression, et enfin la bureaucratie et sa corruption.

Ainsi, les défaillances de l'État peuvent s'analyser comme le résultat de la poursuite par les hommes politiques de leurs intérêts personnels. Si l'on cesse de considérer ces derniers comme des agents « passifs » du processus politique et que l'on prend en compte leurs motivations « égoïstes » (par exemple, le désir de se faire élire ou de bénéficier d'une rente de situation), alors l'intervention publique ne se confond pas nécessairement avec la poursuite du bien-être de la société. Le principe électoral constitue un mécanisme utile pour lutter contre ces rentes politiques, mais il ne suffit pas pour autant à les éliminer complètement. L'existence d'une composante « idéologique » dans les choix électoraux, qui traduit le fait que certains individus se déterminent uniquement par rapport à la couleur politique d'un candidat sans prêter attention à son programme, fait perdre en partie aux élections leur pouvoir disciplinant sur les hommes politiques. Un candidat avide de rentes pourra en effet toujours gagner une élection en comptant sur son réservoir de voix et mettre en œuvre des politiques publiques qui ne correspondent pas nécessairement à celles souhaitées par l'électeur médian³³. De plus, la tenue d'élections à des dates espacées dans le temps peut constituer une source supplémentaire d'inefficacité pour l'intervention publique. Les

³² Voir A. Bozio et J. Grenet (dir.), *Économie des politiques publiques*, La Découverte, Coll. « Repères », Paris, 2010, pp. 30-32.

³³ Persson T. et Tabellini G., *Political Economics : Explaining Economic Policy*, Cambridge, Mass., MIT Press, 2008

gouvernants, cherchant à accroître leurs chances de réélection, peuvent être tentés de manipuler la conjoncture économique afin d'influer sur le vote des électeurs. Il s'agit par exemple d'adopter des politiques monétaires et budgétaires laxistes à l'approche des échéances électorales³⁴. Ce phénomène peut provoquer des distorsions macroéconomiques coûteuses, et contribuer à raccourcir l'horizon politique de dirigeants conduits à favoriser le court terme.

De plus, les hommes politiques ne sont pas les seuls à orienter les groupes de pression en fonction de leurs propres intérêts. Il existe en effet une myriade d'autres acteurs qui cherchent à modifier l'action de l'État pour en retirer des profits personnels. Ainsi, les groupes de pression, également appelés lobbies, se donnent pour objectif d'influencer les hommes politiques afin que l'action publique se construise en leur faveur. Il est possible de considérer que ces groupes ont une fonction utile dans le processus de décision politique car ils informent les gouvernements sur les problèmes que ces derniers pourraient ignorer. Les groupes de pression favorisent donc la circulation de l'information entre les marchés et les décideurs publics. Le rôle des lobbies s'avère en revanche problématique lorsqu'il consiste à récompenser des hommes politiques en leur accordant des faveurs pour les inciter à mettre en œuvre des politiques qui ne profitent pas à la société dans son ensemble. Cette menace est importante puisque, comme le montre le « paradoxe d'Olson », il est d'autant plus facile pour un groupe d'individus de se constituer en lobby que ce groupe est petit, puisqu'il y a alors moins de coûts de coordination, et donc moins représentatif.

Enfin, J. Buchanan et G. Tullock ont également ouvert un programme de recherche très important en ce qui concerne les analyses économiques de la bureaucratie. En effet, les

³⁴ Kalecki, « Political Aspects of Full Employment », *Political Quarterly*, vol. 14, n°4, pp. 473-491, 1943

administrations sont souvent des monopoles qui fournissent un bien ou un service. Afin de justifier ces budgets, elles peuvent tendre à multiplier leurs activités au-delà du niveau socialement souhaitable et à proposer des services inutiles ou facturés à des niveaux trop élevés. Ce comportement génère un État surdimensionné, inefficace et davantage porté sur le prestige et la fonction que la recherche de l'optimum social.

3. *L'ambition pluridisciplinaire de The Calculus of Consent, et la question de l'impérialisme de la science économique*

a) L'ambition pluridisciplinaire de J. Buchanan et G. Tullock

L'une des originalités fondamentales de *The Calculus of Consent* réside dans le choix de son objet. J. Buchanan et G. Tullock comptent ainsi parmi les premiers à appliquer les méthodes et raisonnements économiques aux processus politiques³⁵. Selon les auteurs, leur projet est ainsi résolument pluridisciplinaire. La préface de *The Calculus of Consent* s'ouvre ainsi par ces quelques mots³⁶ :

Ce livre traite de l'organisation *politique* d'une société constituée d'hommes libres. Sa méthodologie, son appareil conceptuel, et son cadre analytique sont dérivés, essentiellement de la discipline académique qui pour sujet l'organisation *économique* d'une telle société. Les étudiants et les chercheurs en *sciences*

³⁵ Comme l'écrit Gordon Tullock, le courant dit du « Public Choice » peut se définir comme une méthode d'analyse qui « utilise les outils économiques pour traiter des problèmes qui relèvent traditionnellement de la science politique » (public choice theory refers to « the use of economic tools to deal with traditional problems of political science »). Cf. l'article « public choice », dans *The New Palgrave Dictionary of Economics*, 2008 [1987]

³⁶ J. Buchanan et G. Tullock, *Op. Cit.*, préface, p. xxi. « This is a book about the *political* organization of a society of free men. Its methodology, its conceptual apparatus, and its analytics are derived, essentially, from the discipline that has as its subject the *economic* organization of such a society. Students and scholars in *politics* will share with us an interest in the central problems under consideration. Their colleagues in *economics* will share with us an interest in the construction of the argument. This work lies squarely along that mythical, and mystical, borderline between these two prodigal offsprings of political economy. »

politiques partageront avec nous un intérêt pour les problèmes centraux que nous étudions ici. Leurs collègues des sciences économiques partageront avec nous un intérêt pour la construction de l'argumentaire. Ce travail se tient pleinement le long de cette frontière mythique et mystique entre ces deux descendants prodigues de l'économie politique.

Le travail de Gordon et Tullock entend donc pleinement se situer sur une frontière. Il n'est ni question d'opérer une révolution paradigmatique, ni question de dévoiler un nouveau sujet d'analyse. Bien au contraire, les auteurs de l'université de Virginie entendent faire du « neuf avec du vieux ». L'originalité de leur approche consiste à appliquer les méthodes de la science économique (l'analyse en termes de coûts et de bénéfices ; l'hypothèse d'optimisation) à un objet qui lui échappait jusqu'à présent, et qui restait donc le monopole des politistes. Ce projet est d'autant plus justifié que, selon J. Buchanan et G. Tullock, établir une frontière entre économie et science politique paraît totalement dépourvu de sens. La frontière sur laquelle ils entendent construire leur théorie est autant « mythique » que « mystique », c'est à-dire qu'elle semble ne pas avoir de réalité à part dans les représentations des agents. Elle est une fiction utile à la structuration des champs académique, mais rien de plus³⁷. Pour illustrer leur propos, J. Buchanan et G. Tullock recourent à l'image d'un fermier qui labourerait le long d'une clôture. La métaphore vise à mettre en évidence les coûts et bénéfices de l'opération. Trois aspects doivent être, en ce sens, pris en compte. « Premièrement, écrivent Buchanan et Tullock, du simple fait qu'il s'y trouve situé, la terre qui longe la clôture a toutes les chances d'être plus fertile, plus productive, si elle est bien cultivée, que celle qui sera trouvée dans le

³⁷ Dans un registre similaire, Pierre Bourdieu écrivait: « Je n'ai pas cessé de lutter contre les frontières arbitraires, qui sont le pur produit de la reproduction scolaire et n'ont aucun fondement épistémologique, entre la sociologie et l'ethnologie, la sociologie et l'histoire, la sociologie et la linguistique, la sociologie de l'art et la sociologie de l'éducation, la sociologie du sport et la sociologie de la politique, etc. ». Phrase extraite de *Réponses*, publié avec Loïc J.D. Wacquant, Seuil, 1992.

plus accessible centre du terrain»³⁸. Cependant, cet avantage peut fort rapidement être contrecarré par la très grande probabilité d'erreur qui surgit à mesure que l'on s'approche des « frontières de l'orthodoxie ». Filant, la métaphore, Buchanan et Tullock mettent en garde contre le fait que « La probabilité de buter sur des souches ou des blocs rocheux s'accroît, et que le simple manque de familiarité avec le territoire rendent les détours inconscients et non volontaires quasiment inévitables »³⁹. Enfin, s'aventurer le long des frontières risque de perturber les relations de voisinages. La démarche qu'ils entendent développer risque alors de s'attirer les foudres des praticiens plus « orthodoxes »⁴⁰ de la science économique comme de la science politique. Buchanan et Tullock affirment alors ne pouvoir qu'espérer que le premier aspect ne soit pas contrebalancé par les deux autres. Enfin, la préface de *The Calculus of Consent* affirme craindre que « la nature interdisciplinaire du livre ne fasse surgir des problèmes de contenu »⁴¹. Puisque le livre s'adresse à des lecteurs spécialisés dans les deux matières dont il est question, il est fort possible que certaines parties de l'analyse semblent trop simples ou fastidieuses, à chacun des groupes potentiellement visé par le livre.

Ainsi, J. Buchanan et G. Tullock espèrent que leur intuition intellectuelle sera porteuse d'enseignements fertiles, tout en craignant que l'éloignement des sentiers battus disciplinaires ne soit source d'erreurs ou bien ne s'attire les foudres d'autres professeurs soucieux de s'en tenir aux partages disciplinaires établis. Il demeure que la démarche des deux chercheurs de l'université de Virginie entend combiner les apports de l'économie et de la science politique sans créer de hiérarchie entre les deux matières. Il s'agit de défricher un champ d'étude, pas de renverser un paradigme dominant au profit d'un autre (par exemple, en établissant la supériorité de la méthode économique par rapport aux méthodes et théories employées dans la

³⁸ Buchanan, Tullock, *Op. Cit.*, p. xxi

³⁹ *Id.*, « Many more stumps and boulders are likely to be encountered, and the sheer unfamiliarity of the territory makes unconscious and unintended diversions almost inevitable ».

⁴⁰ *Id.*

⁴¹ *Id.*

science politique). Cette attitude de Buchanan et Tullock témoigne d'une certaine prudence qui contraste fortement avec un autre courant qui se construit dans les années 1950 et 1960 et qui vise à faire de la science économique le paradigme unique d'une science sociale unifiée.

b) *La question de l'impérialisme de la science économique*

Cette révolution épistémologique, c'est Gary S. Becker et George G. Stigler qui en posent les bases depuis l'université de Chicago à partir du milieu des années 1950. Jusqu'à cette date, la plupart des économistes se fixaient pour objectif d'analyser les phénomènes marchands, et n'ambitionnaient pas de s'aventurer au-delà de cette frontière. L'économie, en tant que discipline académique, disposait d'un objet précis, fixé au moins depuis le dernier quart du XIXe siècle et la « révolution marginaliste ». Gary Becker et George Stigler, de leur côté, vont chercher à conférer à la science économique une compétence universelle. Pour comprendre la nature de cette révolution épistémologique, référons-nous aux analyses que livre Michel Foucault sur l'ordolibéralisme allemand et le néolibéralisme américain dans son cours au Collège de France qui fut développé entre janvier et mai 1979⁴². Dans *Naissance de la biopolitique*, le premier courant de pensée illustre parfaitement cette autolimitation de la science économique au regard de son objet. Cette attitude semble ainsi constituer la norme jusqu'au milieu des années 1950. L'ordolibéralisme allemand, dans l'immédiate après-guerre se contente d'analyser les problèmes de nature économique et monétaire. Comme le remarque Michel Foucault, ce courant définit une frontière au-delà de laquelle il n'a, tout simplement, rien à dire (nous entrons alors, par exemple, dans le domaine de la morale). En outre, la leçon du 21 mars met à jour le fait que la *Gesellschaftspolitik* est prise par quelque chose que Foucault désigne comme une « équivoque économique-éthique »⁴³. En effet, dans le libéralisme allemand, le marché est défini comme principe de régulation économique

⁴² M. Foucault, *Naissance de la biopolitique*, Seuil, Collection « Hautes études », 2004, Paris

⁴³ *Ibid.*, p. 247

indispensable à la formation des prix, et, par conséquent, au déroulement conforme du processus économique. La politique du gouvernement doit donc consister à faire en sorte que les lois du marché puissent s'appliquer, et favoriser le développement d'équilibres par la rencontre d'offres et de demandes là où de tels mécanismes ne présidaient pas à l'allocation des ressources. Selon Foucault, cette politique, pour fonctionner, doit procéder à une généralisation de la forme « entreprise »⁴⁴. Les conséquences sont très concrètes, puisque, comme le dit Foucault :

Il faut que la vie de l'individu s'inscrive non pas comme vie individuelle à l'intérieur d'un cadre de grande entreprise qui serait la firme ou, à la limite, l'État, mais [qu'elle] puisse s'inscrire dans le cadre d'une multiplicité d'entreprises diverses emboîtées et enchevêtrées, d'entreprises qui sont pour l'individu en quelque sorte à portée de main, assez limitées dans leur taille pour que l'action de l'individu, ses décisions, ses choix puissent avoir des effets significatifs et perceptibles, enfin il faut que la vie même de l'individu – avec par exemple son rapport à sa propriété privée, son rapport à sa famille, à son ménage, son rapport à ses assurances, son rapport à sa retraite -, fasse de lui comme une sorte d'entreprise permanente et d'entreprise multiple⁴⁵.

En quelque sorte, ce que Foucault décrit ici, c'est la généralisation du modèle de l'*homo economicus* telle qu'elle se dessine dans les modèles micro-économiques (dits « standards ») du consommateur et du producteur. Comme le dit Foucault, un tel projet revient à généraliser les schèmes du calcul (offre/demande, investissement/coût/profit) pour en faire « un modèle

⁴⁴ *Id.*

⁴⁵ *Id.*

des rapports sociaux, un modèle de l'existence même, une forme de rapport de l'individu à lui-même, au temps, à son entourage, à l'avenir, au groupe, à la famille »⁴⁶.

En somme, la contradiction surgit de ce qu'il s'agit, dans ce cas, de faire reposer le lien social sur l'intérêt et la rationalité instrumentale sans abandonner la morale. Car s'ils entendent assoir les relations sociales sur ce que Marx décrivait comme « les eaux glacées du calcul égoïste »⁴⁷, les ordolibéraux souhaitent en parallèle se faire les promoteurs « de toute une série de valeurs morales et culturelles qu'on pourrait dire des valeurs "chaudes" et qui se présentent justement comme antithétiques du mécanisme "froid" de la concurrence »⁴⁸. En quelque sorte, la concurrence doit réparer les méfaits de la concurrence. À une « mauvaise » concurrence, qui isole les individus, les aliène dans le travail, il faudrait substituer une « bonne concurrence », où les forces s'annulent, et où il serait impossible qu'émergent des forces capables de dominer les autres. Ainsi, la constitution d'un marché composé de firmes atomistiques devrait permettre aux individus de disposer de points d'ancrages concrets dans la société, et assurer harmonieusement les bases de ce que Rüstow désigne comme une *Vitalpolitik*. En parallèle à leur politique économique néolibérale, les ordolibéraux souhaitent donc assurer « un cadre politique et moral »⁴⁹, qui permet aux individus de s'intégrer à des communautés bien définies et à la société d'être intégrée de manière cohérente. Il demeure que, pour M. Foucault, il y a là une contradiction criante puisque les mécanismes froids de l'économie doivent inévitablement entrer en conflit avec les valeurs chaudes de la morale. Là encore, le cœur du problème découle de ce que le néolibéralisme des ordolibéraux se cantonne à être une doctrine économique et politique. Son domaine constitue un ensemble

⁴⁶ *Id.*

⁴⁷ K. Marx, *Manifeste communiste*, 1848 : « La bourgeoisie a joué dans l'histoire un rôle éminemment révolutionnaire. Partout où elle a conquis le pouvoir, elle a foulé aux pieds les relations féodales, patriarcales et idylliques. [...] Elle a noyé les frissons sacrés de l'extase religieuse, de l'enthousiasme chevaleresque, de la sentimentalité petite-bourgeoise dans les eaux glacées du calcul égoïste ».

⁴⁸ M. Foucault, *Naissance de la biopolitique*, p. 247

⁴⁹ *Ibid.*, p. 248

disjoint de celui de la morale ; cette dernière possède des règles qui lui sont propres et sur lesquelles il n'entend pas se prononcer. L'ordolibéralisme est une théorie qui manque de profondeur : ne dépassant jamais l'épaisseur d'un programme politique, il n'est en aucun cas manière d'être et de penser.

Alors, ce qui distingue le néolibéralisme américain c'est sa radicalité et sa teneur épistémologique. Comme l'écrit Foucault :

Par rapport à cette ambiguïté, si vous voulez, de l'ordolibéralisme allemand, le néolibéralisme américain se présente, évidemment, avec une radicalité autrement rigoureuse ou autrement complète et exhaustive. Dans le néolibéralisme américain il s'agit bien, en effet, toujours de généraliser la forme économique du marché. Il s'agit de la généraliser dans le corps social tout entier et de la généraliser jusque dans tout le système social qui, d'ordinaire, ne passe pas ou n'est pas sanctionné par des échanges monétaires⁵⁰.

Par contraste avec l'ordolibéralisme allemand, la « généralisation illimitée »⁵¹ de la forme marché portée par le néolibéralisme américain affirme une rigueur toute différente. Cette idée connaît, selon M. Foucault, deux aspects principaux : le premier peut-être désigné comme épistémologique, le second comme technologico-politique.

Concentrons-nous sur le versant épistémologique. Comme l'explique M. Foucault :

⁵⁰ *Ibid.*, pp. 248-249

⁵¹ *Ibid.*, p. 249

Premièrement, la généralisation de la forme économique du marché, au-delà même des échanges monétaires, dans le néolibéralisme américain fonctionne comme principe d'intelligibilité, principe de déchiffrement des rapports sociaux et des comportements individuels. Ce qui veut dire que l'analyse en termes d'économie de marché, en termes, autrement dit, d'offre et de demande, va servir de schéma que l'on peut appliquer à des domaines non économiques. Et grâce à ce schéma d'analyse, cette grille d'intelligibilité, on va pouvoir faire apparaître dans des processus non économiques, des relations non économiques, dans des comportements non économiques, un certain nombre de relations intelligibles qui ne seraient pas apparues comme cela – une sorte d'analyse économiste du non-économique⁵².

Ainsi, on comprend que la radicalité du néolibéralisme américain consiste peut-être surtout en ce qu'il est proprement une *manière de dire la vérité*. Loin d'être un simple programme politique, il est avant toute chose, un *programme scientifique*. Des travaux comme ceux de G. Becker ou G. Stigler se donnent pour mission d'analyser les phénomènes sociaux avec des outils mathématiques, ceux de la méthode économique : fonctions d'utilité que l'on maximise sous contrainte pour le consommateur ; fonction de production que l'on utilise de manière à maximiser les profits en minimisant les coûts pour le producteur ; offre et demande qui se rencontrent pour former un équilibre stable. En somme, le néolibéralisme américain propose un double avantage par rapport à ses contreparties européennes. Tout d'abord, il dispose d'une méthode scientifique d'intellection des phénomènes sociaux ; d'autre part, son domaine d'application est potentiellement illimité. Cette cohérence, d'où vient-elle ? En dernière instance, on peut dire qu'elle résulte de quelque chose qu'il est possible de désigner comme

⁵² *Id.*

un certain « impérialisme » de la science économique. C'est en cela que le néolibéralisme américain évite de rencontrer la contradiction de l'ordolibéralisme : il n'a pas à concilier avec d'autres sphères de la connaissance (et notamment morale) puisque la grille de lecture économique s'assimile à la seule manière pertinente de mettre en lumière des vérités.

D'autre part, penchons-nous maintenant sur l'aspect technologico-politique :

La deuxième utilisation intéressante de ces analyses des néolibéraux, c'est que la grille économique va pouvoir, doit pouvoir permettre de tester l'action gouvernementale, jauger sa validité, permettre d'objecter à l'activité de la puissance publique ses abus, ses excès, ses inutilités, ses dépenses pléthoriques. [...] Il s'agit, en somme, de constituer, par rapport à la gouvernementalité effectivement exercée, une critique qui ne soit pas une critique simplement politique, qui ne soit pas une critique simplement juridique. C'est une critique marchande, le cynisme d'une critique marchande opposée à l'action de la puissance publique⁵³.

La grille économique fonctionne donc également comme principe de critique des gouvernements. Chaque mesure, chaque réforme, chaque programme peuvent être passés au crible de l'analyse coûts-bénéfices. En ce sens, le néolibéralisme américain innove puisqu'il invente une véritable *technologie* d'analyse et de critique politique. D'ailleurs, M. Foucault fait preuve d'une clairvoyance assez spectaculaire, puisque de nos jours, les progrès de la recherche, notamment en économétrie, combinés avec le déclin des grandes idéologies du XXe siècle, font que ce que l'on désigne comme « l'analyse des politiques publiques » joue

⁵³ *Ibid.*, p. 252

un rôle considérable dans la prise de décision politique. À ce stade, il convient de bien comprendre que les aspects épistémologiques et technico-politiques du néolibéralisme américain sont intimement liés. C'est parce qu'ils disposent d'un mécanisme d'intellection des phénomènes sociaux que la critique politique de néolibéraux est particulièrement puissante. En effet, l'analyse produite par ce « positivisme économique »⁵⁴ est dotée d'une force considérable lorsqu'elle intervient dans le débat public, puisque ses postulats épistémologiques la soustraient à toute critique externe, notamment philosophique ou politique. Ces deux dernières, en effet, sont suspectes aux yeux du positivisme économique ; elles ne quantifient rien, ne mesurent aucun des phénomènes sur lesquelles elles raisonnent, et, par conséquent, ne touchent aucune vérité : ce sont de grosses machines qui tournent dans le vide. Le néolibéralisme, de son côté, est une machine à produire de la vérité, qui peut livrer des conclusions sur potentiellement tous les sujets, avec pour seul frein le manque de données observables. Notons cependant que ce bémol est mineur, puisqu'il revêt la nature d'une simple contrainte technologique (en droit surmontable), et ne nuit en rien à la toute puissance de la méthode des néolibéraux.

Ainsi, le néolibéralisme américain dispose d'une profondeur particulière en ce qu'il s'est doté d'une consistance épistémologique remarquable. Doctrine politique, il est en même temps méthode scientifique, susceptible de produire des conclusions sur n'importe quel problème social. Cette méthode, c'est celle du *cynisme* de la critique marchande. Et, comme le fait remarquer F. Ewald⁵⁵, lorsque Foucault emploie ce mot, il ne s'agit pas ici d'un usage anodin, ou encore moins d'une volonté de déprécier les théories qu'il expose. Bien au contraire, l'emploi de cet adjectif révèle la nature de l'intérêt que M. Foucault prend pour le

⁵⁴ *Id.* Foucault établit un parallèle avec la critique positiviste du langage quotidien.

⁵⁵ G. Becker, F. Ewald and B. Harcourt : « Becker and Foucault on Crime and Punishment. A conversation with Gary Becker, Francois Ewald and Bernard Harcourt : The Second Session », The University of Chicago Law School, September 2013, pp. 2-3

néolibéralisme américain. En effet, comme les cyniques, la méthode employée par les néolibéraux permet de mettre en avant une manière de produire la vérité sans aucune référence morale. Avec Becker et Stigler, il devient possible de concevoir le pouvoir et ses limites sans référence à aucun principe. C'est en cela que l'on dispose véritablement d'un « tribunal économique permanent en face du gouvernement »⁵⁶.

Selon nous, la possibilité de formuler une critique néolibérale de l'action publique dépend entièrement de l'hypothèse épistémologique selon laquelle tous les problèmes sociaux peuvent être analysés dans un cadre économique. Revenons donc sur ce postulat d'universalité de la méthode économique afin de la comprendre dans toute sa richesse et dans toutes ses implications. Le néolibéralisme américain se sent potentiellement compétent sur tous les problèmes, et, paradoxalement, surtout sur ceux qui au premier abord ne présentent aucun liens avec l'économie. En effet, quel rapport entre un consommateur qui choisit un produit au supermarché et le mariage d'un homme et d'une femme ? À première vue, aucun ; nombreux sont ceux à penser qu'établir un tel lien relèverait d'une sophistique aussi grossière que fautive. Pourtant, aux yeux d'économistes comme Gary Becker, il ne s'agit pas de décisions de natures radicalement hétérogènes. Bien plus, c'est la même méthode qui permet de rendre compte des deux phénomènes de manière pertinente, puisque dans chaque cas il s'agit de faire des choix qui ont trait à l'allocation de ressources rares. M. Foucault illustre cet « impérialisme » de la science économique en reprenant en profondeur les analyses que font Becker et Stigler des problèmes comme ceux de l'accumulation en capital humain et de la criminalité. La série d'exemples évoqués par les conférences est également composée de nombreux cas qui, s'ils ne sont pas évoqués en profondeur, se révèlent tout aussi frappants

⁵⁶ M. Foucault, *Op. Cit.*, p. 253

pour l'esprit, comme la théorie économique du mariage⁵⁷. En effet, chez Gary Becker, le mariage est envisagé avant tout comme un problème de *matching*⁵⁸ : les individus se portent sur le marché matrimonial et s'adonnent au processus de recherche de telle manière qu'ils maximisent leur utilité espérée et minimisent leurs coûts. En effet, rechercher un partenaire doit être considéré comme un processus coûteux : les individus épousent donc un partenaire quand ils estiment que le coût marginal de la recherche d'un nouveau partenaire est égal à l'utilité espérée qu'ils attendent du mariage avec le partenaire trouvé. Le problème est exactement analogue à celui de la recherche d'un logement. Si l'on s'étonne encore de ce type de rapprochement, il convient de comprendre que c'est le cœur même de la pensée des néolibéraux qui est ici à l'œuvre. Ainsi, la volonté de produire un cadre théorique unifié permettant l'explication de tous les comportements humains est revendiquée par Gary Becker lui-même :

Dans les années récentes, les économistes ont fait preuve d'un usage plus intrépide de la théorie économique pour expliquer des comportements qui n'appartiennent pas à la sphère marchande et monétaire, et un nombre croissant de non-économistes ont suivi leur exemple. Le résultat, c'est que la discrimination raciale, la fertilité, les processus politiques, le crime, l'éducation, la prise de décision basée sur la statistique, les situations de confrontation, la décision de participer au marché du travail, les emplois du temps de « loisir », et d'autres comportements sont bien mieux compris. En effet, la théorie

⁵⁷ *Ibid.* pp. 250-251

⁵⁸ G. Becker, « A Theory of Marriage », in *Economics of the Family : Marriage, Children, and Human Capital*, 1974, UMI, pp. 299-351. L'analyse de Gary Becker part de deux principes d'analyse assez simples : « The first is that, since marriage is practically always voluntary, either by the persons marrying or their parents, the theory of preferences can be readily applied, and persons marrying (or their parents) can be assumed to expect to raise their utility level above what it would be were they to remain single. The second is that, since many men and women compete as they seek mates, a *market* in marriages can be presumed to exist. Each person tries to find the best mate, subject to the restrictions imposed by market conditions. »

économique pourrait bien être en train de fournir un cadre théorique unifié pour la compréhension de tous les comportements impliquant des ressources rares, qu'il s'agisse de ressources marchandes ou non marchandes, monétaires ou non monétaires, et de groupes restreints ou concurrentiels⁵⁹.

À la suite de Michel Foucault, il est possible de caractériser cette ambition intellectuelle comme motivée par une volonté d'« inversion des rapports du social à l'économique »⁶⁰.

Les débats autour de cet « impérialisme » de la science économique sont aujourd'hui aussi vifs que virulents⁶¹. Quelle est la position de M. Foucault par rapport à ce problème ? Il revient sur ces considérations au début de la leçon du 28 mars 1979, en évoquant « un problème à la fois de théorie et de méthode »⁶² :

Dans quelle mesure est-il légitime, et dans quelle mesure est-il fécond, d'appliquer la grille, le schéma et le modèle de l'*homo oeconomicus* à tout

⁵⁹ G. Becker, *Ibid.*, Introduction. "In recent years, economists have used economic theory more boldly to explain behavior outside the monetary market sector, and increasing numbers of noneconomists have been following their examples. As a result, racial discrimination, fertility, politics, crime, education, statistical decision making, adversary situations, labor-force participation, the uses of "leisure" time, and other behavior are much better understood. Indeed, economic theory may well be on its way to providing a unified framework for *all* behaviors involving scarce resources, nonmarket as well as market, nonmonetary as well as monetary, small group as well as competitive"

⁶⁰ M. Foucault, *Op. Cit.*, p. 246

⁶¹ Pour une discussion de la pertinence et les conséquences de la généralisation de la grille de l'*homo oeconomicus* à tous les problèmes sociaux, voir A. Caillé, *Critique de la raison utilitaire. Manifeste du MAUSS*, 1989, Éditions la Découverte, Paris. Le problème y est résumé de la manière suivante : « Lorsque, il y a presque trente ans, parurent les premiers écrits de Theodore Schultz et Gary Becker sur la théorie du capital humain, on pouvait penser qu'il ne s'agissait que de l'émergence d'une nouvelle spécialisation au sein de l'économie politique. Et, de fait, au plan technique, la nouvelle théorie ne comportait aucune innovation particulière par rapport aux outils traditionnels de l'analyse microéconomique. C'est que la véritable mutation ne concernait pas la conceptualisation économique elle-même, mais ce qu'on avait considéré jusqu'alors comme son champ de validité. Soudain, toute pratique sociale devenait justiciable de l'analyse économique. [...] Débordant les digues qui contenaient l'économie politique dans un sous-secteur important mais limité, il [l'individualisme méthodologique] ne prétend plus incarner une science sociale parmi d'autres mais le paradigme commun à toutes les sciences humaines et sociales ».

⁶² M. Foucault, *Op. Cit.*, p. 271

acteur non seulement économique, mais social en général, en tant, par exemple, qu'il se marie, en tant qu'il commet un crime, en tant qu'il élève ses enfants, en tant qu'il donne de l'affection et qu'il passe du temps avec ses gosses ?⁶³

La suite du cours rappelle alors que dans le débat autour de la validité du paradigme de l'*homo oeconomicus*, la prise de position des néolibéraux remonte aux travaux précurseurs de Ludwig Von Mises⁶⁴, et qu'elle fut réaffirmée au début des années 1960 dans une série d'articles de recherches. M. Foucault saisit alors cette occasion pour opérer un travail de clarification : que veut-on dire, au juste, lorsque l'on affirme que toute action est potentiellement explicable par un modèle économique ? Que désigne-t-on, précisément, par la volonté de généraliser du modèle de l'*homo oeconomicus* ? Éléments de réponse :

On en arrive à ceci, que peut-être l'objet de l'analyse économique doit être identifié à toute conduite finalisée qui implique, en gros, un choix stratégique de moyens, de voies et d'instruments : en somme, identification de l'objet de l'analyse économique avec toute conduite rationnelle. [...] Donc, à la limite, on ne voit pas pourquoi on ne définirait pas toute conduite rationnelle, tout comportement rationnel quel qu'il soit, comme l'objet possible d'une analyse économique⁶⁵.

Ainsi, ce qui se dégage ici, c'est un premier critère. « L'impérialisme » de la science économique consisterait à vouloir annexer à son domaine toutes les conduites rationnelles. Mais, à ce compte, on voit mal en quoi il est véritablement un impérialisme, puisque l'on tient

⁶³ *Ibid.*, p. 272

⁶⁴ Von Mises, *Human Action*, 1949, Yale University Press.

⁶⁵ M. Foucault, *Op. Cit.*, pp. 272-273

là, peu ou prou, le champ de phénomènes traditionnellement attribué à l'explication économique ; de plus le critère de rationalité apparaît peu opératoire puisqu'il désigne des réalités diverses et semble appeler d'autres spécifications. En fait, il convient d'aller plus loin, et Foucault montre que le critère que nous recherchons est ailleurs. En effet, les analyses de Becker et Stigler expliquent également des comportements qui ne sont pas rationnels. M. Foucault s'explique :

Becker dit : l'analyse économique, au fond, peut parfaitement trouver ses points d'ancrage et son efficacité si seulement la conduite d'un individu répond à cette clause, que la réaction de cette conduite ne sera pas aléatoire par rapport au réel. C'est-à-dire : toute conduite qui va répondre de façon systématique à des modifications dans les variables du milieu, doit pouvoir relever d'une analyse économique, autrement dit toute conduite, comme dit Becker, « qui accepte la réalité ». L'*homo oeconomicus*, c'est celui qui accepte la réalité. La conduite rationnelle, c'est toute conduite qui est sensible à des modifications dans les variables du milieu et qui y répond de façon non aléatoire, de façon donc systématique, et l'économie va donc pouvoir se définir comme la science de la systématisme des réponses aux variables du milieu⁶⁶.

La spécification du domaine de compétence de la science économique telle qu'elle est conçue par les néolibéraux devient ainsi tout à fait claire. L'analyse économique est appelée à devenir le paradigme unificateur de tous les comportements humains influencés par le milieu environnant. Cette prise de position n'est aucunement une question de principe ; elle est au contraire purement pragmatique, et essentiellement opératoire. Les économistes se donnent

⁶⁶ *Op. Cit.*, p. 273

des outils pour penser et quantifier les réactions de sujets économiques au changement de certaines variables, il est donc logique que l'on débouche sur la définition d'un tel champ d'études.

c) *Le « calcul » de J. Buchanan et G. Tullock : annexer a la science politique à l'économie ?*

Ainsi, ces analyses nous invitent à la prudence dans l'évocation du projet pluridisciplinaire de J. Buchanan et G. Tullock. La posture de respect vis-à-vis des autres champs disciplinaires revendiquée dans la préface ne signifie pas forcément que le contenu de *The Calculus of Consent* soit effectivement construit à partir d'un travail réellement pluridisciplinaire, c'est-à-dire sur une démarche qui fait varier les méthodes de traitement des problèmes, et sait recourir à une pluralité de concepts, lorsque cela est opportun.

La Préface garantit que le livre qu'elle ouvre entend résolument se situer sur la frontière qui lie – et non pas qui sépare – les deux disciplines académiques que sont l'économie et la science politique. Dans le même temps, le texte affirme que son innovation consiste à vouloir appliquer les méthodes de l'analyse économique à un objet qui lui échappait jusqu'alors : les processus politiques. On décèle ici l'essence même de ce qui constitue la démarche de « l'impérialisme » de la science économique. Bien plus, on trouve chez J. Buchanan et G. Tullock l'idée que les différents régimes politiques doivent être analysées en fonction de leurs avantages et de leurs inconvénients, c'est-à-dire selon une grille de lecture en termes de coûts et de bénéfices. Nulle part il n'est question de principes moraux, de continuité historique, de théorie politique ; c'est l'efficacité qui doit permettre la meilleure organisation de la société.

Est-ce à dire que lorsque J. Buchanan et G. Tullock se réclament de l'interdisciplinarité, il faut y voir une expression déguisée de la volonté qui consiste à vouloir instituer la science économique comme paradigme unificateur de tous les comportements humains ? S'agit-il d'ajouter – à une époque où la famille, les discriminations, le mariage, le crime, l'éducation deviennent des objets d'étude pour les économistes – les constitutions politiques au tableau de chasse des conquêtes de la science économique ? Il est selon nous indéniable que la démarche de J. Buchanan et G. Tullock participe de « l'impérialisme » de la science économique. Reste alors à déterminer le degré de cette annexion (est-elle totale ou partielle ?) et la spécificité de son approche (par rapport, notamment, à la démarche de Becker et Stigler). Le projet qui anime J. Buchanan et G. Tullock en 1962 peut-il être analysé dans les mêmes termes que ceux exprimés par Michel Foucault lorsqu'il réfléchit sur le néolibéralisme américain ? Il y va de savoir si *The Calculus of Consent* reflète le versant épistémologique du néolibéralisme américain – c'est-à-dire « une sorte d'analyse économiste du non-économique » – mais aussi son aspect technologico-politique – autrement dit « le cynisme d'une critique marchande opposée à l'action de la puissance publique ».

La réponse tend évidemment à être positive, mais elle doit tout de même être nuancée, en raison de l'objet spécifique que constitue l'analyse des régimes politiques et des constitutions. En ce qui concerne la comparaison « épistémologique » avec le néolibéralisme américain, les similitudes sont frappantes. Dans les deux cas, l'analyse innove en appliquant les méthodes de la science économique à des objets non-économiques, voire non-marchands. J. Buchanan et G. Tullock appliquent leur réflexion à des objets qui, jusqu'alors, étaient le monopole de la philosophie, de l'histoire, du droit, et de la science politique en tant que savoirs constitués. De même, le souci « technologico-politique » caractérise *The Calculus of Consent*. Il s'agit de livrer une grille d'analyse qui permette de calculer les coûts et bénéfices de chacun des

grands-régimes (démocratie parlementaire, etc.) politiques ou des grandes règles de décisions communes (vote à la majorité absolue, vote à la majorité relative, représentation parlementaire, etc.) dans le but de déterminer quelles situations permettent le bien être maximum. Dans le néolibéralisme américain tel qu'analysé par Foucault comme chez J. Buchanan et G. Tullock, le souci est donc éminemment opératoire.

Mais il convient également de faire place, au sein de cette analogie constitutive, à une différence non-négligeable. Cette dernière est liée au cadre de référence que permet d'établir l'analyse économique.

Pour comprendre ce qui est en jeu, prenons l'exemple de l'analyse que livre Gary Becker de la criminalité⁶⁷. Dans son article « Crime and Punishment : an Economic Approach », « le criminel n'est rien d'autre qu'absolument n'importe qui »⁶⁸. Chaque personne arbitre entre activités licites et illicites en fonction de ses caractéristiques personnelles, des variables environnementales (probabilité d'être arrêté, par exemple) et choisit ainsi l'activité qui maximise son gain espéré. Ceux qui ont de prestigieux diplômes auront donc tendance à arbitrer en faveur des activités licites, qui leur permettent des gains plus élevés ; les populations sans qualifications et sujettes à de forts taux de chômage auront une tendance plus importante à s'adonner à des activités criminelles. Il n'y a aucune différence substantielle entre les populations : elles maximisent les mêmes fonctions objectifs avec des paramètres différents. C'est sur cette logique que se comprend l'offre de crime à laquelle fait face le système pénal. Ainsi, à cette offre de crime, répond une « demande négative »⁶⁹, caractérisée par deux choses : la sévérité des peines et l'importance mise dans les moyens de contrôle de la

⁶⁷ Gary S. Becker, « Crime And Punishment: an Economic Approach », in *Essays in the Economics of Crime and Punishment*, Gary S. Becker and William M. Landes eds, UMI, 1974

⁶⁸ Michel Foucault, *Op. Cit.*, p. 259

⁶⁹ *Ibid.*, p. 260

criminalité (et donc, pour le criminel, la probabilité d'être condamné pour ses actes). Or, la demande négative présente des coûts croissants, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, il y a ce qu'on pourrait appeler des rendements marginaux décroissants du maintien de l'ordre, et que Foucault désigne de la manière suivante : « l'offre de crime n'est pas indéfiniment et uniformément élastique, c'est-à-dire qu'elle ne répond pas de la même façon à toutes les formes et tous les niveaux de [la] demande négative qui lui est opposée. C'est-à-dire qu'il y a une fraction de la criminalité que l'on peut aisément endiguer, mais l'une qui apparaît totalement incompressible, et pour laquelle il faudrait déployer des efforts pléthoriques »⁷⁰. Ce qui nous amène à la deuxième considération : celle des coûts. Plus on souhaite éliminer de crime, plus la demande négative aura un prix élevé. Dès lors, comme pour n'importe quel problème économique, l'équilibre nous est donné par l'intersection des courbes d'offre et de demande⁷¹. C'est là aussi que se trouve la révolution copernicienne introduite par les néolibéraux dans l'approche du crime. Alors que les réformateurs du XVIIIe siècle visaient l'éradication totale du crime, cette dernière n'apparaît pas du tout, ici, comme souhaitable⁷². La question centrale de la criminalité s'est déplacée. De : qui commet les crimes ? Pourquoi ? Elle est devenue : combien de délinquants doivent être laissés impunis ? Combien de délits

⁷⁰ *Ibid.*, voir exemple p. 260

⁷¹ Dans, Becker, Ewald, Harcourt [2013], p.6, l'économiste résume son modèle de la manière suivante : « Well, first of all, you have the laws and then you have some assessment about what the cost is to society of violating these laws. [...] Now, what are the instruments? In the *Crime and Punishment* paper, I stress two instruments [...]: the likelihood that you're going to apprehend and convict somebody, and the magnitude and nature of the punishment that you impose. [...] Now it's costly to impose punishment: police, the imprisonment (or other types of punishment), the judiciary – there are a variety of costs. And these costs – and this is important – these costs limit how much you want to do in terms of the punishments. [...] And finally you have: How responsive are criminals to different punishments. [...] So you have the criminal, you have the laws, you have the cost of enforcing the laws, and then you come out with some conclusion about how much you want to do with regard to different crimes and with regard to different types of individuals. That's the framework that Foucault is commenting on. »

⁷² *Ibid.*, p. 261: « Vous voyez qu'à ce moment là, la société apparaît comme consommatrice de comportement conformes, c'est-à-dire, selon la théorie néolibérale de la consommation, productrice de comportements conformes qui la satisfont moyennant un certain investissement. En conséquence, la bonne politique pénale ne vise aucunement à une extinction du crime, mais à un équilibre entre des courbes d'offre de crime et de demande négative. [...] La société n'a aucunement besoin d'obéir à un système disciplinaire exhaustif. Une société se trouve bien avec un certain taux d'illégalisme et elle se trouverait très mal de vouloir réduire indéfiniment ce taux d'illégalisme »

doivent-ils être permis ? Ce qu'il est important de comprendre, c'est que l'analyse dégage un niveau d'équilibre, qui s'assimile à un optimum. C'est cet optimum qui fournit un point de repère pour les politiques publiques. Étant donné tous les paramètres en présence, la politique doit donc tendre à s'approcher de point.

Chez J. Buchanan et G. Tullock, nous aurons l'occasion de voir que le raisonnement est proche, mais pas tout à fait identique. La situation de référence, à l'aune de laquelle il est possible de juger les différents modes d'action publique n'est pas, comme chez Gary Becker, quelque chose qui pourrait s'assimiler à un équilibre de marché. En effet, la « règle d'unanimité » invoquée est moins un point de référence qu'un critère, qui interviendra dans la comparaison des différents systèmes de décision politique. On peut tenter de s'approcher de la situation d'unanimité, mais elle est un point limite, duquel on souhaite de rapprocher sans qu'il soit réalisable. S'il était calculable, le point d'intersection entre offre et demande de crime serait, en revanche, tout à fait prêt à être mis en place. C'est pourquoi, selon nous, il convient d'admettre que le versant « épistémologique » de l'école du « Public Choice », s'il en est très proche, est plus restreint que celui du néolibéralisme américain. Dans *The Calculus of Consent*, le « technologico-politique » domine en quelque sorte « l'épistémologique ».

II) « LES NOTES MARGINALES CONSACRÉES À LA LECTURES DE LA PHILOSOPHIE » ET L'ANALYSE DE SPINOZA EN TERMES DE PUBLIC CHOICE.

1. *Structure et caractéristiques de l'appendice – situation de la référence à Spinoza*

La référence à Spinoza ne prend pas place au sein de l'argumentation de *The Calculus of Consent* ; elle n'intervient pas dans une démonstration, pas plus qu'elle n'est invoquée pour justifier un postulat anthropologique, ou une hypothèse de travail. Lorsque J. Buchanan et G. Tullock se réfèrent à Spinoza, c'est au sein de l'un des deux appendices attachés à leur livre, dans celui consacré aux « Marginal Notes on Reading Political Philosophy »⁷³. Selon nous, le choix de se référer à Spinoza en appendice, tout autant que la structure et les caractéristiques des « Notes marginales » nous renseignent éminemment sur la nature de la lecture opérée par les fondateurs de l'École du Public Choice de l'œuvre de Spinoza. Ce choix, qui nous renvoie à l'architecture interne du livre, soulève également toute une série de problèmes.

a) *Le problème de la paternité des appendices*

Le premier problème soulevé par la lecture des « Notes marginales », c'est celui de la paternité de ce texte. En effet, si le texte de *The Calculus of Consent* porte une signature commune, chacun des deux appendices a été écrit séparément. James Buchanan s'est chargé des « Marginal Notes on Reading Political Philosophy »⁷⁴, et c'est Gordon Tullock qui a

⁷³ Buchanan et Tullock, *Op. Cit.*, p. 291.

⁷⁴ *Ibid.*, pp. 291-309

rédigé le second appendice, consacré aux « Theoretical Forerunners »⁷⁵. Comme le remarque la Préface, on sort ici de ce qui relève du travail commun des deux auteurs⁷⁶ :

Les deux Appendices ont été écrits et signés séparément. Bien qu'ils discutent tous deux le contenu du livre en relation avec deux pans séparés et distincts de la littérature, le lecteur attentif pourra peut-être distinguer la légère différence d'emphase entre les deux auteurs de ce livre. Que cette différence soit présente et identifiée nous semble tout à fait normal.

Doit-on alors considérer que les appendices ne sont pas solidaires du reste du livre, et que la lecture de l'œuvre de Spinoza telle qu'opérée dans les « Notes marginales » ne doit pas être considérée comme le reflet de la pensée des fondateurs de l'école du Public Choice, mais seulement comme l'expression de l'interprétation de James Buchanan ? Ce problème de paternité doit indéniablement nous inciter à la prudence. Il demeure que, comme nous l'avons montré dans notre première partie, les itinéraires intellectuels de James Buchanan et Gordon Tullock sont très intimement liés. Les influences réciproques sont nombreuses, et *The Calculus of Consent* doit être considéré comme le résultat d'un travail commun de longue haleine. Il semble ainsi très difficile, et même sûrement incorrect, de penser que James Buchanan aurait écrit en appendice un texte qui ne refléterait pas les opinions de Gordon Tullock – et réciproquement.

⁷⁵ *Ibid.*, pp. 310-321

⁷⁶ *Ibid.*, « Préface », p. xxv. Nous traduisons : « The two Appendices are separately written and signed. Although they discuss the argument of the book in relation to two separate and distinct bodies of literature, the discerning reader can perhaps distinguish the slight difference in emphasis between the two authors of this book. That this difference should be present and be recognized seems wholly appropriate. »

Un autre fait semble abonder en ce sens. En effet, la répartition du travail d'écriture des appendices semble fonctionner comme le miroir inversé des compétences techniques respectives de chacun des deux auteurs. Chaque co-auteur traite, en quelque sorte, le thème inverse de celui que son itinéraire intellectuel le prédisposait à aborder : à James Buchanan, la réflexion sur la situation de leur livre par rapport à l'histoire de la philosophie et de la théorie politique ; à Gordon Tullock, la charge d'établir les liens avec les théories qui ont eu un rôle précurseur au regard de leurs travaux dans la science économique et dans la théorie des probabilités⁷⁷. C'est donc Gordon Tullock qui opère un travail de filiation avec les progrès des probabilités, de la théorie des jeux, et les découvertes de Condorcet, von Neumann, Dunacan Black, Athony Downs, Kenneth Arrow et Knut Wicksell – le tout en citant abondamment les travaux de son ami James Buchanan. Et c'est James Buchanan, qui résume l'esprit et les principaux résultats du *Calculus of Consent* en s'intéressant aux liens du livre avec l'œuvre de Spinoza, de Thomas Hobbes, de David Hume, de Christian Wolff, d'Auguste Fouillée, et de Wilhelm Humboldt – en se référant de son côté aux travaux de Ludwig von Mises et de Isaiah Berlin, lectures qu'il partageait certainement avec Gordon Tullock.

En somme, même si la question de la paternité des textes doit inciter à la prudence, il est selon nous possible de considérer les appendices comme représentatifs de la pensée commune des fondateurs du Public Choice, et pas seulement de l'expression des réflexions de leurs signataires respectifs.

⁷⁷ On lit ainsi les mots suivants, écrits par Gordon Tullock, dans les premières lignes du deuxième Appendice « Theoretical Forerunners » : « Although the theory presented in this book (as Appendix 1 indicates) had some foreshadowings in political science proper, its true intellectual roots lie in other areas. Economics and probability theory are its major sources, but it also owes a good deal to a series of investigations in a poorly defined field which I shall call the “strict theory of politics”. It is with this latter field that the bulk of this appendix will concern itself, largely because any more general discussion of the history of ideas in economics and in probability is beyond my competence and my interests. Nevertheless, some remarks about the development of probability theory and economics will be of assistance in setting the theory in its proper place among the disciplines. ». Voir Buchanan et Tullock, *Op. Cit.*, p. 311

b) *Le but des « Notes marginales sur la lecture de la philosophie politique »*

Le but du premier appendice, c'est d'établir un lien avec la tradition philosophique telle qu'elle s'est construite au cours des siècles. Comme nous aurons l'occasion de le voir (cf. paragraphe c)), il ne s'agit pas d'établir une filiation, ni de rendre compte de la liste des auteurs qui auraient influencé directement l'écriture du *Calculus of Consent*. Cela, c'est le rôle du second Appendice – d'où son contenu plus technique et mathématique. Dans les « Notes marginal », James Buchanan cherche à proposer une lecture des grands auteurs qui ont structuré la pensée occidentale, au regard de l'analyse qu'il a construite avec Gordon Tullock. Son objectif premier est de situer le contenu du *Calculus of Consent* par rapport à la tradition. Buchanan écrit ainsi dans le premier appendice⁷⁸ :

Nous sommes bien au courant [...] que les problèmes d'organisation sociale discutés dans ce livre sont parmi les plus importants à avoir fait l'objet de débats par des philosophes érudits tout au long de notre histoire. Il aurait été possible de reprocher à notre travail, et avec raison, une omission sérieuse si nous avions manqué d'inclure ce qui doit être, au mieux, un commentaire relativement non savant du traitement classique de ces problèmes. En conséquence, il apparaît utile d'offrir dans cet appendice des commentaires marginaux qui ont été suscités par la lecture de certains travaux choisis en philosophie politique. Nous espérons que ces notes seront utiles pour situer notre analyse par rapport à celles

⁷⁸ Buchanan et Tullock, *Op. Cit.*, p. 291. Nous traduisons : « We are well aware, however, that the problems of social organization discussed in this book are among the most important that learned philosophers have debated throughout recorded history. Our work could, quite properly, be charged with serious omission if we should fail to include what must be, at best, relatively uninformed commentary on the classical treatment of some of these problems. Therefore, it appears useful in this Appendix to offer some marginal comments that have been prompted by a reading of some of the selected works in political philosophy. We hope that these notes will be helpful in relating our analysis to what has gone before and in pointing up the differences which, in our view, make the analysis contained in the main text of this book essentially unique. »

qui l'ont précédée, comme pour mettre en lumière les différences qui, selon nous, rendent l'analyse contenue dans le corps principal de ce livre essentiellement unique.

A la lecture de ce texte, il apparaît possible de penser que lorsque James Buchanan le rédige, il entend servir deux objectifs. Le premier, c'est un objectif faible, qui a trait à la bienséance académique et intellectuelle. On ne peut, lorsque l'on écrit sur un sujet qui a fait l'objet d'intenses réflexions au cours du temps, agir comme si l'on était le premier à exprimer des pensées sur la chose. En conséquence, les « Notes marginales » se réfèrent à l'histoire de la philosophie pour éviter un écueil qui pourrait autrement être adressé au *Calculus of Consent*: celui d'ignorer la tradition. En sus de cet objectif faible, le premier appendice remplit également ce que l'on pourrait désigner comme un objectif fort. En effet, citer la pensée d'auteurs classiques et la commenter en lien avec ce qui est contenu dans le corps du texte remplit également une tâche de clarification. En situant son livre par rapport à l'appareil conceptuel de Spinoza, et d'autres auteurs de la tradition, l'appendice écrit par James Buchanan permet de préciser l'esprit, la démarche, ainsi que les concepts propres au *Calculus of Consent*. En se positionnant par rapport aux auteurs classiques, c'est vis-à-vis de leur propre livre que les fondateurs du Public Choice donnent des clés de lecture.

c) *Comment interpréter la position de prudence caractéristique de l'Appendice ?*

Une attitude caractérise les « Notes marginales » dans leur intégralité, et la lecture de Spinoza en particulier, c'est la prudence. Lorsque Buchanan se réfère aux auteurs de la tradition, ce n'est pas en philosophe qu'il le fait ; au contraire, les « Notes marginales » se placent à côté de la philosophie. Jamais il n'est question, dans cet appendice, pour les deux fondateurs du

« Public choice », de franchir un pallier théorique, et de donner une ampleur nouvelle à leur analyse. Comme l'écrit James Buchanan⁷⁹ :

Aucun des auteurs de ce livre n'est spécialiste de théorie politique, que ce soit au regard de sa spécialisation disciplinaire, ou de sa formation. De plus, même au sein des professionnels érudits en la matière, la théorie politique et la philosophie politique constituent des sous-disciplines dont l'indépendance est substantielle. Par conséquent, il serait extrêmement présomptueux de notre part de prétendre que nous avons maîtrisé ce qu'il est convenu d'appeler les « classiques » de la philosophie politique suffisamment pour mesurer notre enquête préliminaire et notre analyse par rapport à des critères plus larges que nos propres normes.

Ainsi, l'attitude prudence propre au premier Appendice comprend trois éléments constitutifs. Le premier d'entre eux, c'est l'insistance de la part de J. Buchanan sur le fait qu'il écrit en non-spécialiste de la philosophie et de la théorie politique. S'il prend position, c'est d'un point de vue extérieur à ces deux matières, que l'on peut définir comme celui d'un amateur éclairé. Ensuite, nous retrouvons à cet endroit l'une des caractéristiques qui constituait un élément marquant de la préface : le respect disciplinaire. Les « Notes marginales » sont écrites par un économiste et n'entendent pas trancher des débats propres au champ philosophique. Le troisième élément n'est pas présent dans ce passage mais transparaît ailleurs dans l'appendice : il consiste à préciser que le cœur de l'argumentation développée dans *The*

⁷⁹ J. Buchanan et G. Tullock, *Op. Cit.*, p. 291. Nous traduisons : « Neither of the authors of this book is a full-fledged political scientist by disciplinary specialization and training. Moreover, even within the ranks of the acknowledged professionals, political theory and political philosophy constitute subdisciplines of substantial independence. It would, therefore, be presumptuous in the extreme for us to claim here that we have mastered even the accepted "classics" of political philosophy sufficiently to measure our own preliminary investigations and analysis against some wider criteria than our own subjective standard. »

Calculus of Consent fut composé indépendamment de la réflexion exposée en appendice sur l'histoire de la philosophie. Ce n'est pas la réflexion philosophique qui a motivé l'écriture du *Calculus of Consent* mais bien l'écriture du livre qui a incité à mener une réflexion philosophique *a posteriori*. Comme le précise Buchanan⁸⁰ :

Il doit être précisé, cependant, que l'influence de Spinoza sur nos idées se trouve limitée à ses effets généraux et indirects sur la tradition intellectuelle occidentale. Plus spécifiquement, nous n'avons étudié Spinoza avec soin qu'après avoir complété la première version et le principal corps de ce livre.

Lorsqu'il s'agit d'évoquer l'œuvre de Spinoza, la prudence redouble. Le caractère novice de J. Buchanan et G. Tullock au regard de la philosophie politique est réaffirmé. Et c'est à ce stade que s'introduit le thème de l'antériorité de la composition du *Calculus of Consent* par rapport à la lecture de Spinoza. Il est d'ailleurs possible de considérer que cette lecture est l'objet d'une ambiguïté fondamentale, puisque Buchanan admet de lui-même que sa connaissance du spinozisme relève principalement d'une érudition de seconde main, avant d'évoquer une relecture attentive des œuvres de Spinoza. L'interprétation de J. Buchanan et G. Tullock de l'œuvre de Spinoza serait-elle rapide et partielle ? Il n'est pas possible de faire abstraction de cette ambiguïté, à laquelle nous ne sommes pas parvenus à trouver de réponse satisfaisante. Il demeure que les « Notes marginales » livrent une lecture originale et très stimulante de l'œuvre de Spinoza, au regard du livre auquel elles sont attachées. Penchons-nous donc maintenant, sur le cœur de la lecture de Spinoza en termes de « Public Choice ».

⁸⁰ *Ibid.*, p. 298. Nous traduisons : « It should be stated, however, that Spinoza's influence on our own ideas has been limited to his general and indirect effects on the Western intellectual tradition. In a specific sense, we have carefully reviewed Spinoza only after the completion of an initial draft of the main body of this book. »

2. *Une lecture aussi particulière que stimulante de l'œuvre de Spinoza*

Deux remarques préliminaires peuvent être formulées quant à l'interprétation de l'œuvre de Spinoza exposée dans les « Notes marginales ». La première, c'est que lorsqu'ils évoquent l'histoire de la philosophie, Spinoza est le premier auteur auquel J. Buchanan et G. Tullock font référence de manière positive⁸¹. Il est, en quelque sorte, le point le plus ancien vis-à-vis duquel les fondateurs du Public Choice se sentent une affinité. Il est donc loisible de penser que la référence à Spinoza a donc, en quelque sorte, à avoir avec la recherche d'une origine. De plus, cette analyse de Spinoza intervient dans un paragraphe consacré à « La politique, la morale, et la méthodologie de la science politique »⁸². Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que ce qui intéresse J. Buchanan et G. Tullock chez Spinoza, c'est que l'auteur du *Traité politique* aurait donc été le premier à développer un certain rapport d'indépendance entre la politique et la morale.

a) *La distinction entre ce qui « est » et ce qui « doit être » et la confusion regrettable qui caractérise une grande partie des analyses politiques*

Ainsi, au sein des « Notes marginales », la référence à Spinoza est immédiatement précédée par une réflexion sur les relations du « positif » au « normatif ». Pour les auteurs du *Calculus of Consent*, « qu'est-ce qui est ? » est une question positive, là où « qu'est-ce qui doit être ? » demeure la principale question normative. Selon James Buchanan, cette distinction a permis d'établir une ligne de séparation claire et opératoire entre la philosophie morale d'un côté et la science de l'autre. Cependant, elle construit également une dichotomie trop rigide et simpliste au regard de la complexité des problèmes qui se posent en théorie politique et en philosophie

⁸¹ J. Buchanan et G. Tullock, *Op. Cit.*, voir en particulier les pages 296-299.

⁸² *Ibid.*, pp. 291-299.

politique⁸³. En effet, les « Notes marginales » entendent montrer que les liens entre le normatif et le positif sont ténus, où plus exactement que la science positive porte indéniablement en elle des potentialités normatives – c’est là d’ailleurs ce qui constitue tout son intérêt, dans le cas de l’économie politique.

Prenons l’exemple de l’État. Selon les notes marginales, « l’État, ou un régime politique, peut être considéré comme un ensemble de règles ou d’institutions au travers desquelles des individualités agissent collectivement, plutôt qu’individuellement ou de manière privée »⁸⁴. Sans rentrer dans le détail des débats que peut soulever cette définition particulière de l’État, il demeure que celle-ci, dans la mesure où elle décrit une organisation sociale et un ordre politique, permet de préciser la distinction entre analyse positive et normative. Comme l’exposent les « Notes marginales »⁸⁵:

Une science positive des phénomènes politiques se doit d’analyser un ensemble de règles pour la prise de décision collective, qu’il soit réel ou fictif, de manière tout à fait indépendante de la question de l’efficacité de cet ensemble à remplir ou promouvoir certains « objectifs sociaux ». Une théorie normative des phénomènes politiques se doit, par contraste, d’énumérer les ensembles de règles

⁸³ *Ibid.*, p. 291

⁸⁴ J. Buchanan et G. Tullock, *Op. Cit.*, p. 292. Nous traduisons : « The State, or the polity, may be conceived as a set of rules or institutions through which individual human beings act collectively rather than individually or privately. »

⁸⁵ *Id.*, les phrases en italiques ont été soulignées par nous. Nous traduisons » : « A positive science of politics should analyze the operation of an existing, or a postulated, set of rules for collective decision-making quite independent of the efficacy of this set in furthering or in promoting certain “social goals”. A normative theory of politics should, by contrast, array the alternative sets of rules in accordance with their predicted efficiency in producing certain ends or goals which should be, if possible, made quite explicit. Normative theory must be erected upon and must draw its strength from the propositions of positive science, but it is only when this extension of normative theory is made that “reform” in existing institutions can be expected to emerge from specialized scholarship. Indeed, the only purpose of science is its ultimate assistance in the development of normative propositions. We seek to learn how the world works in order to make it work “better”, to “improve” things: this is as true for physical science as it is for social science. »

alternatifs, en relation avec leur efficacité escomptée dans la production de certaines fins ou objectifs qui doivent être, si possible, rendus explicites. La théorie normative doit être érigée sur, et tirer sa force des propositions de la science positive, mais c'est seulement quand cette extension de la théorie normative est pratiquée qu'il est possible d'anticiper qu'une « réforme » des institutions existantes émerge d'un savoir spécialisé. *En effet, le seul but de la science est son soutien suprême dans la formulation de propositions normatives. Nous cherchons à apprendre comment le monde fonctionne afin de le rendre « meilleur », « d'améliorer » les choses : ce qui est vrai pour la science physique l'est également pour les sciences sociales.*

Ainsi, dans ce cadre, le domaine du normatif doit être séparé du domaine du positif, puisqu'il s'agit là de deux sphères d'analyse différentes. Cependant, la distinction n'implique pas la séparation, puisque la science doit également avoir une visée éminemment pratique. Les résultats mis en lumière par la méthode d'analyse scientifique doivent donc servir à améliorer le monde. Le positif vient nourrir le normatif : on trouve dans le discours sur « ce qui est » la fondation de toute argumentation rationnelle sur « ce qui doit être ». La relation est à sens unique, puisque dans ce cadre, il n'apparaît pas possible de considérer que le normatif puisse aider ou influencer le positif – il s'agirait là, dans l'esprit de J. Buchanan, d'une confusion regrettable. Si l'analyse livrée ici par James Buchanan peut s'avérer, dans ses fondements, hautement discutables⁸⁶, elle a le mérite de permettre une clarification sur le statut accordé à la science économique dans l'esprit de James Buchanan. La citation mise en italique nous indique donc que les « Notes marginales » exhibent une vision des sciences sociales en général, et de l'économie politique en particulier, proche de celle d'une « ingénierie sociale ».

⁸⁶ Voir Leo Strauss, *Droit naturel et histoire*, Flammarion, Coll. « Champs Essais », 2008

Le but de l'analyse positive doit être de comprendre le monde pour en améliorer les structures, et en rendre meilleur le fonctionnement.

Cependant, la distinction stricte opérée ici entre ce qui « est » et ce qui « doit être », et la caractérisation des rapports entre ces deux domaines n'a pas toujours, loin de là, été appliquée dans les domaines de la théorie et de la philosophie politique. Selon James Buchanan, une confusion préjudiciable a handicapé la compréhension des phénomènes politiques et sociaux : celle qui consiste à introduire du normatif dans le positif, et à prétendre appuyer l'étude de ce qui « est » sur des réflexions qui ont trait à ce qui « doit être ». En effet, l'objet de la science politique favorise cette confusion. En outre, cette dernière peut se définir comme un discours sur les actions humaines : elle est, à ce titre, une science éminemment comportementale. L'ordre social, qui constitue l'objet premier de la science politique, n'est rien d'autre qu'un réseau d'actions et de relations humaines. Dans la mesure où le comportement humain n'est pas entièrement modélisable, ou prédéterminé, les agents peuvent commettre des erreurs et opérer des choix qui diffèrent de ce que leur intérêt leur prescrit. Ce que cherchent alors à nous faire comprendre les « Notes marginales », c'est que « dès que le comportement individuel est introduit comme variable d'analyse dans l'étude de l'ordre social, un second grand domaine s'ouvre dans la théorie normative »⁸⁷. Et alors, l'idéologie et les préjugés s'engouffrent dans cette brèche et la confusion s'installe⁸⁸ :

Comme le montre si bien l'histoire de la philosophie dans sa totalité, il devient très difficile de séparer les normes qui doivent s'appliquer aux structures

⁸⁷ J. Buchanan et G. Tullock, *Op. Cit.*, pp. 293-294. Nous traduisons : « This is that once individual behavior is introduced as a variable in the study of the social order under analysis, a second whole area of normative theorizing is opened. »

⁸⁸ *Ibid.*, p. 293. Nous traduisons : « Moreover, as the whole history of political philosophy so amply demonstrates, it becomes very difficult to separate norms for the organizational structure – for the rules within which individual actions take place – from norms for regulating individual behavior itself.»

organisationnelles – qui sont les règles au sein desquelles l'action individuelle prend place – des normes qui régulent les comportements individuels eux-mêmes.

Cette confusion n'a pas épargné la science économique, et l'exemple des méprises qu'elle a occasionnées dans cette dernière est frappant. Dans ce champ d'études également, il s'agit de réfléchir sur une organisation sociale, ainsi que sur l'ordre qui la caractérise et permet de coordonner les activités individuelles entre elles. Là encore, l'analyse positive doit permettre de formuler des propositions dans le but de rendre meilleur le fonctionnement de cette économie. Cependant, nombreux ont été ceux à porter leur réflexion sur des problèmes de nature économique, et à confondre cette dimension normative avec la formulation de normes pour les comportements individuels des agents. Selon J. Buchanan, trop de chercheurs et d'étudiants en économie s'imaginent que le but de la science économique s'identifie à l'établissement de normes devant permettre aux individus d'augmenter leurs revenus, et aux firmes de maximiser leurs profits. On prend alors la mesure de l'un des traits caractéristiques de la confusion évoquée par les « Notes marginales »⁸⁹ :

[Dans le cadre qui est celui de la confusion dénoncée,] Les affirmations normatives de la science économique sont conçues comme devant prendre la forme de démonstrations ayant trait à ce que l'individu *doit faire* (comment il doit se comporter) de façon à améliorer sa position dans l'économie vis-à-vis des autres individus. Il faut bien comprendre que ceci n'est pas le sujet qui constitue la matière première de l'économie politique : cette dernière ne s'intéresse aux

⁸⁹ *Id.* Nous traduisons : « The normative statements of economics are conceived to take the form of demonstrating to the individual what *he should* do (how he should behave) in order to further his own position in the economy vis-à-vis that of his fellows. Properly understood, this is not at all the subject matter of political economy: the latter is concerned with the norms for individual behavior only insofar as these norms determine individual action which, in turn, becomes data to the analysis of social organization. »

normes des comportements individuels que dans la mesure où celles-ci déterminent les actions des individus qui, au final, deviennent des données dans l'analyse de l'organisation sociale.

La confusion consiste à faire rentrer le normatif dans la sphère individuelle, ce qui, au regard la conception individualiste qui caractérise *The Calculus of Consent*, est proprement insupportable. Les comportements individuels doivent être des données pour l'analyse, jamais l'enjeu de jugements de valeur. Les choix des individus sont en quelque sorte sacrés, et si le chercheur doit ambitionner de les modéliser par l'intermédiaire d'hypothèses de travail raisonnables, il ne doit en aucun cas se poser la question de leur légitimité.

Selon J. Buchanan, si cette confusion a nourri de nombreuses erreurs dans l'étude de la science économique, elle a également très durement handicapé la science politique. Dans ce domaine aussi, l'étude de l'ordre social doit permettre la dérivation de propositions « conceptuellement réfutables »⁹⁰ devant permettre d'améliorer l'organisation de la société. Les comportements humains, comme dans la science économique, ne devraient intervenir dans l'étude qu'en tant que données pour l'analyse positive. Et alors, les « Notes marginales » affirment que cette erreur caractérise une grande partie de l'histoire de la philosophie⁹¹ :

Une distinction précise doit être établie entre les normes qui visent à améliorer les comportements individuels et celles qui ont pour but d'améliorer l'ordre social lui-même.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 294. « The science of politics, normative and positive, should be confined to the study of political order. The positive aspects of this science should include the derivation of propositions that are conceptually refutable. » La référence à Karl Popper est ici très claire.

⁹¹ *Id.*. Nous traduisons: « There should be a sharp distinction made between the norms for ordering this individual behavior and those for improving or reforming the social order itself.

This basic distinction has never been made sufficiently clear. As a result the history of political theory-philosophy has been one of “politics *and* morals” »

Cette distinction de base n'a jamais été opérée avec suffisamment de clarté. Le résultat, c'est que l'histoire de la théorie/philosophie politique a été une histoire des « processus politiques *et* de la morale.

Ainsi, la plupart des discours traitant de l'organisation politique des sociétés ne sont pas parvenus à laisser de côté les considérations morales. En particulier, la question des *obligations politiques* a été un thème récurrent dans l'histoire de la philosophie : obligation pour le citoyen d'obéir à la loi, de se conformer à la volonté de la majorité, d'agir au sein de la sphère collective selon l'intérêt « public », et non son intérêt « privé », etc. Si ces discours ont fait l'objet de nombreux débats en philosophie politique, James Buchanan note que⁹² :

Il s'agit là, bien évidemment, de problèmes significatifs et vitaux, mais il doit être reconnu que ceux-ci soulèvent des questions de *morale personnelle*. En tant que problèmes, leur place n'est pas au sein de la théorie politique. Les obligations politiques, acceptées par le citoyen moyen ou révélées par son comportement politique, deviennent (ou doivent devenir) des données pour le politiste. La tâche du théoricien ne doit pas inclure la dérivation de propositions normatives ayant trait aux devoirs de citoyenneté ou aux responsabilités de ceux qui gouvernent. Avec l'économiste et les autres chercheurs en sciences sociales, *le politiste devrait prendre les comportements humains comme il les trouve.*

⁹² *Id.* Phrase souligné par nous. Nous traduisons : « These are, of course, vital and significant issues, but it should be recognized that they raise questions of *personal morality*. As problems, they do not belong properly in political theory. Political obligations, as accepted by the average citizen and as revealed in his political behavior, become (or should become) data to the political theorist. The task of the theorist here does not include the derivation of normative propositions relating to these duties of citizenship or these responsibilities of rulers. Along with the economist and other social scientists, the political theorist should take his human actors as he finds them. »

Deux remarques s'imposent ici. La première a trait à la phrase soulignée dans le citation : l'analyse doit considérer les comportements humains comme donnés ; aux yeux du chercheur, il doit s'agir de faits à partir desquels il pourra poser des hypothèses qui lui serviront à établir des conclusions scientifiques. La volonté de « prendre les comportements humains comme [on] les trouve » appelle un écho, quelques lignes plus tard, quand James Buchanan écrit : « il [l'observateur externe] doit prendre les hommes comme ils sont, non pas comme il aimerait qu'ils soient »⁹³. La deuxième remarque, c'est que, dans l'étude des phénomènes politiques, le point qui a nourri la confusion entre analyse scientifique et théorie morale, c'est la question des *obligations politiques*. Cette dernière revêt elle-même deux aspects principaux. De nombreuses réflexions se sont en effet concentrées sur les problématiques liées à l'obéissance ou au consentement à la volonté du souverain, indépendamment de la manière dont cette volonté est déterminée. Ensuite, vient logiquement la question de savoir quels préceptes moraux doivent être utilisés pour guider cette volonté, et établir la loi. Il est alors question de réfléchir sur les obligations, les devoirs, et les responsabilités du prince, du bureaucrate, du membre du cabinet ministériel, ou du législateur, qui agit au nom de la collectivité⁹⁴. À ce stade de l'analyse, les « Notes marginales » identifient une conception qui constitue un terrain particulièrement fertile pour la confusion entre étude des processus politiques et les

⁹³ *Ibid.*, p. 296. Nous traduisons : « The point to be made is that, in either case, he must take men as they are, not as he would like them to be. »

⁹⁴ *Ibid.*, voir p. 295 : « First, there is the question concerned with individual obedience to or acquiescence to the sovereign will, independent of the manner in which this will is itself determined. Secondly, there are those questions concerned with the moral precepts to be employed in determining this will (in the making of the law) : that is, the obligation, duty, or responsibility of the prince, the bureaucrat, the cabinet minister, the legislator, or even the ordinary elector, to act in a certain way in his capacity as decision-maker, law-giver, *for* the collectivity. » Étant donné la première considération, il est étonnant que nulle part dans l'Appendice ne soit fait référence à l'œuvre de Machiavel (le *Prince* est pourtant cité en exergue p. 41). En effet, les analyses développées dans le *Prince* constituent un contre-exemple à la méprise caractéristique de l'histoire de la philosophie dénoncée ici, dans la mesure où le livre vise à étudier comment obtenir l'assentiment des sujets sans aucune considération morale.

considérations morales. Il s'agit de l'idée selon laquelle l'État peut être considéré comme une *conscience morale individuelle*. Comme l'écrit James Buchanan⁹⁵ :

Il est relativement aisé de voir que si l'État est conçu dans son essence comme n'étant rien d'autre qu'une incarnation continue de la volonté du souverain, et si, de plus, on fait l'hypothèse que cette volonté donne tout son sens à la loi, alors tout « amélioration » ou « réforme » ne pourra venir que de changements dans le comportement des individus. Avec cette conception de l'ordre politique, il devient impossible de séparer les processus politiques de la morale.

Il existe une configuration politique pour laquelle les questions morales semblent devoir intrinsèquement dominer l'analyse : c'est le cas du souverain absolutiste. Dans cette situation, toute amélioration du régime, toute augmentation du bien être des citoyens ne peut passer que par un changement des comportements de celui qui incarne l'État. Dans le cas d'un régime absolutiste, toute réforme politique s'assimile, par essence, à une question morale.

Ainsi, l'on découvre que la séparation de la science politique d'avec la morale requiert des conditions strictes. Tous les régimes politiques étudiés, et tous les modes d'analyse, ne sont pas propices à cette approche méthodologique. J. Buchanan évoque alors un moment marquant de l'histoire de la pensée politique, ayant permis l'introduction d'un concept particulièrement favorable à l'élimination de la confusion qu'il dénonce⁹⁶ :

⁹⁵ *Id.* Nous traduisons : « It is relatively easy to see that if the State is conceived at base to be nothing other than a continuing embodiment of the sovereign will, and, further, if it is assumed that this will is the only meaning of law, any "improvement" or "reform" can only come through some change in the behavior of individuals. Under this conception of political order, it becomes impossible to separate politics from morals.»

⁹⁶ *Id.* Nous traduisons : « The divorce of politics, as a science, from political obligation, as a moral problem, can only be accomplished if the institutions through which collective decisions are made are themselves subject to variation (to change) only as a result of a second or "higher order" kind of

Le divorce de la science politique, en tant que science, d'avec l'obligation politique, en tant que problème moral, ne peut être accompli que si les institutions au travers desquelles les décisions collectives sont prises sont elles mêmes sujettes à variations (au changement) seulement comme résultat d'un genre de prise de décision collective second ou d'ordre plus élevé. La science politique ne peut gagner son indépendance par rapport aux discussions obscures sur les obligations politiques que si la décision « constitutionnelle », comme nous l'avons appelée, peut être séparée des décisions collectives opérationnelles (c'est-à-dire si ces décisions sont prises au sein de règles constitutionnelles prédéfinies). La réalisation de cette indépendance semble avoir été l'un des buts et objectifs de l'approche contractualiste en philosophie politique, en dépit de ses défauts évidents et malgré la confusion qui a participé à obscurcir cet aspect dans la discussion moderne de la théorie des contrats.

Ainsi, un double mouvement intellectuel et historique a permis cette autonomisation de la science politique par rapport à la morale. Au niveau théorique, le développement des réflexions liées à la question du contrat social a eu pour effet de séparer le domaine des décisions constitutionnelles de celui des décisions individuelles en introduisant un ordre supérieur dans les procédés de décisions collectives. Par ailleurs, à mesure que l'ordre politique s'éloignait de l'absolutisme et s'approchait de la démocratie, une ligne de démarcation claire semble s'être établie entre l'étude des phénomènes politiques et la question

collective decision-making process. Only if the “constitutional” decision, as we have called it, can be separated from operational collective decisions (that is, from those decisions that are taken within predefined constitutional rules) can political science emerge independently from the rather murky discussions of political obligation. The achievement of this independence seems to have been one of the essential logical purposes or aims of the contractarian approach to political philosophy, despite its obvious shortcomings and despite the confusion that has served to obscure this aspect in modern discussion of contract theory. »

des devoirs individuels. En résumé, on tient ici les conditions de possibilités d'une science rigoureuse des phénomènes politiques⁹⁷ :

Une véritable « science des phénomènes politiques » peut [donc] être développée en étant presque entièrement indépendante de la philosophie morale. Cette science « sociale » peut inclure à la fois des éléments positifs et normatifs, mais les variables qu'elle traite sont des institutions sociales, des règles du jeu politique, mais pas les motivations humaines. Dans la mesure où cette science devient normative, des questions éthiques doivent persister, mais celles-ci n'ont pas trait aux préceptes qui visent à ordonner les comportements humains dans le but d'accéder ou de participer à la vie collective.

Ainsi se termine la réflexion sur la distinction entre ce qui « est » et ce qui « doit être ». J. Buchanan parvient à définir de manière satisfaisante ce qu'il entend par science politique. Cette discussion, qui précède la référence à l'histoire de la philosophie, a également donné lieu à la clarification d'un certain nombre d'autres points. Ramassons ces enseignements et tentons de comprendre pourquoi cette précision conceptuelle précède immédiatement la référence à Spinoza. Selon nous, l'analyse de la distinction entre ce qui « est » et ce qui « doit être » contient six enseignements principaux. Tout d'abord, il apparaît que le rapport entre la sphère positive et la sphère normative n'est pas poreux, puisque la première doit fonder la seconde. La science sociale a ainsi une visée éminemment pratique. Ensuite, les « Notes marginales » mettent en garde contre une certaine confusion entre science politique et morale, qui consiste à introduire du normatif dans le domaine du positif – avec de graves

⁹⁷ *Ibid.*, p. 296. Nous traduisons : « This “social” science can include both positive and normative elements, but the variables with which it deals are social institutions, rules of the political game, not human motives. Insofar as this science becomes normative, ethical questions must remain, but these do not pertain to precepts for ordering individual behavior in acceding to or participating in collective decision-making. »

conséquences pour la science. Troisièmement, J. Buchanan montre que, dans l'histoire de la pensée philosophique, les analyses en termes d'obligations politiques ont été un terrain des plus fertiles pour la confusion qu'il entend dénoncer. Quatrièmement – et ce point est intimement lié au précédent – les « Notes marginales » font apparaître l'individualisme méthodologique et éthique qui les anime en précisant que la science politique ne doit en aucun cas se préoccuper de l'amélioration des comportements individuels. Lorsque la science politique, en même temps qu'elle analyse les processus politiques, se préoccupe du bien être des individus, alors nous avons quelque chose comme le marxisme – ce qui, selon J. Buchanan, constitue le triomphe de l'idéologie sur la science. Ainsi, et c'est le cinquième point, dans le cadre d'une science politique, les comportements individuels doivent donc être considérés comme des données, et rien que des données – toute autre considération basculerait dans le domaine de la morale. Enfin, J. Buchanan attribue une importance épistémologique à des évolutions intellectuelles et politiques qui ont marqué l'histoire : le développement de la démocratie et l'élaboration des théories du contrat social ont permis de faire refluer les analyses politiques qui raisonnaient en termes « d'obligations ».

Pourquoi donc cette analyse intervient-elle juste avant la référence à Spinoza ? Nous trouvons deux raisons potentielles à cela. La première, c'est que ce qui est exprimé dans le paragraphe sur « les phénomènes politiques, la morale, et la méthodologie de la science politique », c'est un rapport général à l'histoire de la philosophie. Les six points évoqués plus ci-dessus donnent donc des clés de lecture qui permettent de comprendre le rapport de J. Buchanan et G. Tullock aux divers auteurs qu'ils évoquent par la suite. Deuxièmement, il apparaît possible d'émettre l'hypothèse qu'en structurant ainsi le texte, J. Buchanan nous indique que ce qui motive avant tout la référence à Spinoza, c'est le fait que ce dernier aurait fait preuve d'une modernité frappante dans la distinction entre les sphères normatives et positives. Pour le

vérifier, penchons nous sur les quelques pages qui évoquent directement l'œuvre de l'auteur du *Traité politique*. Quelle est, au juste, l'analyse livrée dans les « Notes marginales » de l'œuvre de Spinoza ?

b) *Une lecture stimulante de Spinoza*

Ainsi, les sympathies des fondateurs de l'école du Public Choice vont à Spinoza en tant que celui-ci tient une place particulière parmi les « classiques ». Le natif d'Amsterdam aurait ainsi développé des analyses « réalistes », par opposition avec le courant « idéaliste » vis-à-vis duquel J. Buchanan et G. Tullock entendent s'inscrire en porte-à-faux. En effet, les « Notes marginales » se disent totalement étrangères à cette dernière tradition, dans la mesure où l'analyse « idéaliste » consacre de nombreuses réflexions aux questions d'*obligation politique*⁹⁸. En vertu des analyses mentionnées ci-dessus, J. Buchanan considère donc que la tradition idéaliste relève de la philosophie morale, et n'a donc que peu de choses à apprendre lorsqu'il s'agit de concevoir des réformes de l'ordre politique. La position des « Notes marginales » par rapport à ce qu'elles identifient comme la tradition « réaliste » – de laquelle Spinoza est l'un des plus éminents représentants – est toute différente⁹⁹ :

En conséquence, il ne devrait pas être très étonnant que les travaux envers lesquels nous sommes les plus « bienveillants » et « favorables » doivent être trouvés au sein du courant « réaliste » de l'histoire de la doctrine politique.

Initialement, nous nous référons à Glaucon dans *La République* de Platon, à

⁹⁸ *Ibid.*, p. 297.

⁹⁹ *Id.*. Nous traduisons : « It should not be surprising, therefore, that the most “sympathetic” or “congenial” works are to be found among the “realists” in the history of political doctrine. Initially we look to Glaucon in Plato's *Republic*, to Thomas Hobbes, and to Benedict Spinoza. Of these, and others within this tradition, only Spinoza's work seems to have much in common with our own, and only his seems deserving of special comment.

In his *Tractatus Politicus*, published posthumously in 1677, Spinoza approaches the whole study of political organization in a way that seems surprisingly modern by our standards. »

Thomas Hobbes, et à Baruch Spinoza. Parmi eux, et d'autres dans leur tradition, seule l'œuvre de Spinoza semble partager beaucoup en commun avec la notre, et seule la sienne mérite un commentaire spécifique.

Dans son *Traité politique*, publié de manière posthume en 1677, Spinoza aborde l'étude entière de l'organisation politique d'une manière qui semble étonnamment moderne selon nos critères.

Ainsi, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer, Spinoza tient une place aussi originale qu'originale dans la lecture de l'histoire philosophie opérée par les « Notes marginales », puisque celles-ci voient en l'auteur hollandais le premier auteur à partager de nombreuses bases théoriques avec l'analyse en termes de Public Choice. J. Buchanan distingue trois aspects de l'œuvre de Spinoza qui motivent, dans son esprit, le rapprochement avec le *Calculus of Consent* : le premier est d'ordre anthropologique, le second d'ordre analytique, et le troisième a trait aux théories du contrat social. Examinons tour à tour ces trois points communs.

Ainsi, les « Notes marginales » identifient un premier terrain commun d'entente entre Spinoza et la théorie du Public Choice dans la mesure où les deux appareils conceptuels partageraient des postulats anthropologique similaires. En effet, comme l'écrit James Buchanan¹⁰⁰ :

¹⁰⁰ *Ibid.*, pp. 297-298. Nous traduisons : « First of all, men are assumed to be motivated solely by considerations of interest. This is an underlying assumption of the models through which Spinoza examines alternative organizational arrangements. He states, quite specifically, that human behavior is taken as an empirical fact and that he makes no attempt to attach either praise or condemnation to the behavior that he observes. Spinoza examines the various political institutions in terms of their efficacy in producing results which he holds to be desirable. To him, political institutions are variables subject to change and perfection, and he conceives the primary task of the political scientist to be that of analyzing the workings of alternative organizational structures and of making such recommendations for change as seem indicated. His work on the political order anticipates, in many respects, that of David Hume and that of Adam Smith on the economic order. Spinoza deliberately sets out to construct political institutions in such a fashion that individuals acting in pursuit of their own interests will be

Premièrement, l'hypothèse est faite que les hommes sont principalement motivés par des considérations d'intérêt. C'est l'une des hypothèses sous-jacentes des modèles à travers lesquels Spinoza les arrangements organisationnels alternatifs. Il affirme, plutôt explicitement, qu'il prend le comportement humain comme un fait empirique et qu'il ne fait aucune tentative pour attribuer des louanges et des condamnations aux comportements qu'il observe. Spinoza examine les différentes institutions politiques au regard de leur efficacité à produire les résultats qu'il estime désirables. Pour lui, les institutions politiques sont des variables sujettes au changement et à la perfection, et il conçoit la tâche première du politiste comme s'identifiant à l'analyse du fonctionnement de structures organisationnelles alternatives et à la recommandation des changements opportuns. Spinoza entend délibérément construire des institutions politiques de manière à ce que les individus qui recherchent leurs propres intérêts soient menés, par la structure institutionnelle au sein de laquelle leur action prend place, à approfondir les intérêts de leurs concitoyens pour le groupe politique.

Ainsi, selon James Buchanan, ce qui caractérise les réflexions anthropologiques qui traversent l'œuvre de Spinoza, c'est l'idée selon laquelle les hommes ne sont mus que par leur propre intérêt. Quatre éléments viennent alimenter cette lecture en termes d'intérêts égoïstes. Tout d'abord, J. Buchanan affirme se reconnaître dans l'idée selon laquelle les comportements humains doivent être considéré comme un fait empirique, et ne faire en aucun cas l'objet de louanges ou de blâmes. L'œuvre de Spinoza aurait ainsi préfiguré l'application de la distinction entre faits et valeurs à la sphère empirique, et aurait donc très fortement anticipé

led, by the institutional structure within such action takes place, to further the interests of their fellow members in the political group. »

les méthodes modernes des sciences sociales. Ensuite, Spinoza ne traite pas les institutions comme des fins en soi ; sa lecture de la dynamique historique des phénomènes politiques n'est pas téléologique (comme le marxisme) ; elle ne se centre pas non plus, sur un modèle qui dominerait les autres dans l'absolu, en fonctions de divers critères (moraux, par exemple). Spinoza étudie toujours les institutions politiques au regard de leur efficacité à produire les résultats désirables. Même si ceux-ci ne sont pas explicitement rappelés ici, il est loisible de penser que ces résultats sont la stabilité, et l'assurance de la liberté des sujets. Par ailleurs, J. Buchanan identifie Spinoza comme un penseur de la dynamique ; les institutions ne sont pas pensées comme des « *eidos* » immobiles, mais comme sujettes en permanence au changement. Ce faisant, Spinoza introduit la possibilité d'une méthode comparative d'analyse, tout comme il permet la formulation de recommandations pour améliorer les systèmes politiques en place. Enfin, la vision anthropologique de Spinoza attire les sympathies de James Buchanan dans la mesure où, dans le traité politique, il n'est pas question de faire reposer le fonctionnement des institutions sur l'altruisme des individus (on retomberait là dans l'étude des obligations politique, qui caractérise les préoccupations morales de l'idéalisme), mais sur l'intérêt bien compris de chacun.

Après l'élément anthropologique, le deuxième point de la référence à Spinoza est de nature analytique. J. Buchanan et G. Tullock se reconnaîtraient dans une distinction que Spinoza opérerait entre différents niveaux de décision collective. On lit dans les « Notes Marginales »¹⁰¹ :

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 298. Nous traduisons : « The constitutional and the operational levels of collective decision-making are clearly separated in Spinoza's work. For the latter, at least in his aristocracy model (his discussion of democracy was not completed), simple majority rule is acknowledged as appropriate for reaching decisions in legislative assemblies. For changes in the constitution, in the basic laws, "common consent" or relative unanimity is suggested. Spinoza's work, in many respects therefore, may be taken as the most appropriately chosen classical precursor to that of this book. »

Les niveaux constitutionnel et opérationnel de prise de décision collective sont clairement séparés dans l'œuvre de Spinoza. Ce dernier, au moins dans son étude du modèle aristocratique (son analyse de la démocratie ne fut pas achevée), montre que la règle de la majorité simple permet d'aboutir à des décisions appropriées dans le cadre d'une assemblée législative. Pour les changements dans la constitution, dans les lois fondamentales, le recours au « consentement commun », ou à l'unanimité relative, est suggéré. En conséquence, le travail de Spinoza, à bien des égards, peut-être considéré comme le précurseur classique le plus adéquatement choisi pour ce livre.

Ce qui attire les sympathies de J. Buchanan et G. Tullock, c'est que Spinoza sépare les niveaux d'analyse constitutionnel et opérationnel. Dans le dernier cas, il montre, comme *The Calculus of Consent*, que la règle de la majorité simple est efficace pour parvenir à des décisions collectives au sein d'assemblées législatives. En revanche, pour les changements constitutionnels, c'est le « consentement commun », et la règle d'unanimité, qui sont requis. Selon les fondateurs du Public Choice, les travaux de Spinoza font donc largement échos aux thèmes développés dans les chapitres 7 à 11 de leur livre.

Le troisième pilier de la lecture en termes de Public Choice de l'œuvre de Spinoza a trait à la notion de contrat social, et introduit une comparaison avec Thomas Hobbes¹⁰² :

¹⁰² *Id.* Nous traduisons : « Although Spinoza is often described as a follower of Hobbes, we do not find Hobbes' work at all similar to Spinoza's in relation to our own construction. As we have suggested above, it seems essential that some separation of the constitutional and the operational level of decision be made before politics, as a social science, can be satisfactorily divorced from moral philosophy. If sovereignty is conceived as being necessarily undivided and indivisible, this essential separation cannot be made readily. This contractual apparatus, to Hobbes, becomes an excuse or a justification for political obedience of the individual and little more. Hobbes' construction is aimed at establishing a basis for political obligation, whereas Spinoza's construction becomes a genuine theory of political order that, more than most others, is largely divorced from all issues of obligations. »

Même si l'on considère souvent que Spinoza a suivi dans les traces de Hobbes, nous ne considérons pas que l'œuvre de Hobbes soit similaire à celle de Spinoza au regard de notre propre appareil conceptuel. Comme nous l'avons suggéré ci-dessus, il semble nécessaire, pour que le divorce entre l'étude des phénomènes politiques en tant que science et la philosophie morale puisse être opéré de manière satisfaisante qu'une séparation soit établie entre les niveaux constitutionnels et opérationnels. Si la souveraineté est conçue comme étant par essence non-divisée et indivisible, cette séparation cruciale ne peut être construite. L'appareil contractuel, pour Hobbes, devient une excuse ou une justification pour l'obéissance politique de l'individu et rien d'autre. La construction Hobbesienne vise à établir une base pour l'obligation politique, là où l'œuvre de Spinoza construit une authentique théorie de l'ordre politique qui, plus que chez les autres, est très largement séparée de tous les problèmes liés à l'obligation.

Ainsi, pour J. Buchanan, Spinoza doit être préféré à Hobbes pour deux raisons. Tout d'abord, selon les « Notes marginales », la vision de la souveraineté développée dans le *Leviathan* rend impossible la séparation des sphères constitutionnelle et opérationnelle. Cette dernière étant indivisible, c'est la même souveraineté qui institue l'État, et prend les décisions politiques par la suite. Par ailleurs, selon J. Buchanan, l'analyse de Hobbes ne permet pas véritablement d'éviter l'écueil de l'obligation politique. Le pacte social serait dicté par des questions d'intérêt personnel, mais il le serait aussi par des considérations morales (cf. *infra*, III)1.). Si l'enjeu de ce travail n'est pas d'évaluer la légitimité de la lecture de Hobbes¹⁰³ opérée dans les

¹⁰³ Il est en effet possible de contester la lecture proposée par J. Buchanan des analyses hobbesiennes. Si l'enjeu de ce travail n'est pas d'étudier les analyses proposées par les « Notes marginales » de l'analyse de Hobbes, il est possible, cependant, d'étayer la discussion par des références aux chapitres XIII et XVII du *Léviathan* (1652). La première a trait à la caractérisation de l'état de nature : « To this

notes marginales, la comparaison de Spinoza avec l'auteur du *Léviathan* montre bien que, pour J. Buchanan, ce qui fait l'originalité du spinozisme, c'est aussi une certaine vision du contrat social.

Quelle est la particularité du concept de contrat social développé par Spinoza ? Pour Buchanan, les analyses du *Traité politique* sont pertinentes, en ce que la vision du contrat social qui y est développée opère une différence entre la sphère constitutionnelles, qui institue l'État, et la sphère opérationnelle, qui a trait aux décisions collectives dans le cadre du fonctionnement du système politique. Les « Notes marginales » dénoncent la situation où c'est la même souveraineté, une et indivisible, qui prend les mêmes décisions dans les deux sphères. L'autre particularité du concept de contrat social chez Spinoza, c'est selon J. Buchanan, son caractère a-moral. Le contrat social, chez Spinoza, fait fi des obligations politiques, et il ne vaut, d'ailleurs, que tant qu'il permet à chacun d'exprimer sa puissance. La

war of every man against every man this also is consequent, that nothing can be unjust. The notions of right and wrong, justice and injustice, have there no place. Where there is no common power, there is no law; where no law, no injustice. Force and fraud are in war the two cardinal virtues. Justice and injustice are none of the faculties neither of the body nor the mind. If they were, they might be in a man that were alone in the world, as well as his senses and passions. They are qualities that relate to men in society, not in solitude. It is consequent also to the same condition that there be no propriety, no dominion, no "mine" and "thine" distinct, but only that to be every man's that he can get, and for so long as he can keep it. And thus much for the ill condition which man by mere nature is actually placed in, though with a possibility to come out of it, consisting partly in the passions, partly in his reason. ». La seconde fait référence à l'instauration du pacte social : « The only way to erect such a common power, as may be able to defend them from the invasion of foreigners, and the injuries of one another, and thereby to secure them in such sort as that by their own industry and by the fruits of the earth they may nourish themselves and live contentedly, is to confer all their power and strength upon one man, or upon one assembly of men, that may reduce all their wills, by plurality of voices, unto one will: which is as much as to say, to appoint one man, or assembly of men, to bear their person; and every one to own and acknowledge himself to be author of whatsoever he that so beareth their person shall act, or cause to be acted, in those things which concern the common peace and safety; and therein to submit their wills, every one to his will, and their judgement to his judgement. This is more than consent, or concord; it is a real unity of them all in one and the same person, made by covenant of every man, in such manner as if every man should say to every man: I authorize and give up my right of governing myself to this man, or to this assembly of men, on this condition; that thou give up, thy right to him, and authorize all his actions in like manner. This done, the multitude so united in one person is called a COMMONWEALTH; in Latin, CIVITAS. This is the generation of that great LEVIATHAN, or rather, to speak more reverently, of that mortal god to which we owe, under the immortal God, our peace and defence. »

référence à l'œuvre de David Hume, qui vient conclure le paragraphe des « Notes marginales » consacré au thème « Politics, Morals, and the Methodology of Political Science », vient confirmer cette lecture¹⁰⁴.

c) *Une lecture quelque peu hâtive de Spinoza ?*

Ainsi, la référence opérée par J. Buchanan et G. Tullock dans les « Notes marginales » possède une triple dimension : elle est anthropologique, analytique, et conceptuelle. Les auteurs du *Calculus of Consent* considèrent que l'on trouve chez Spinoza des justifications à l'idée selon laquelle les individus sont motivés par des questions d'intérêt, à la distinction entre les niveaux d'analyse constitutionnelle et organisationnelle, et enfin que l'on trouve dans son œuvre un travail intéressant du concept de contrat social. La référence à Spinoza opérée dans les « Notes marginales » est alors hautement stimulante, en ce qu'elle apparaît éminemment cohérente avec le corps du texte. Elle résonne particulièrement avec les analyses qui la précèdent immédiatement, et qui s'attachaient à construire la distinction entre ce qui « est » et ce qui « doit être ». L'usage de Spinoza fait par J. Buchanan et G. Tullock apparaît tout à fait justifié dans son esprit, et indique que la démarche qui motive l'écriture du premier appendice doit être considérée comme tout à fait féconde. Grâce aux « Notes marginales », on comprend mieux, à l'aide de Spinoza et d'autres auteurs, le contenu du *Calculus of Consent*. De plus, on prend également la mesure de ce qui fait d'un auteur un « classique » :

¹⁰⁴ J. Buchanan et G. Tullock, *Op. Cit.*, pp. 298-299 : « At this point, as elsewhere in the Appendix, it is necessary to refer to the work of David Hume. As we shall suggest in the following section, Hume did discuss issues of political obligation, and he made notable advances over the contractarian theorists in this respect. Hume recognized quite clearly, however, that the question of the obligation of the individual to obey the law was conceptually distinct from those questions that arise when alternative political orders are considered. He specifically divorces “political science” from “moral philosophy”: indeed, the title of one of his essays is “That Politics May Be Reduced to a Science”. In this essay, he states that the purpose or aim of the checks and controls provided by the political constitution should be that of making it “the interest, even of bad men, to act for the public good” ». Pour la référence à Hume, voir *Essays, Moral and Political: Selections*, included in *Hume's Moral and Political Philosophy*, Hafner Publishing Co, New York, 1948, pp. 295-306 (cité par Buchanan et Tullock).

l'appareil conceptuel qu'il développe et sa manière de poser les problèmes continuent à nourrir, au cours du temps, des réflexions intenses, et permettent à d'autres auteurs, de développer une pensée originale.

Cependant, un certain malaise peut saisir le lecteur qui s'aventurerait à l'étude des quelques pages du premier appendice consacrées à Spinoza. En effet, le sentiment se dégage que cette lecture est peut-être parfois un peu rapide – voire expéditive. Le principal indice de cela, c'est qu'à aucun moment il n'est fait de référence particulière au texte de Spinoza. Jamais les « Notes marginales » ne recourent à une citation précise, ce qu'elles font pourtant pour d'autres auteurs : David Hume est par exemple cité à la lettre. Doit-on alors penser que la position de prudence évoquée *supra* n'est pas la marque d'un respect certain vis-à-vis des classiques, mais au contraire d'un certain mépris vis-à-vis de la tradition ? De la même manière qu'il était possible de soupçonner, derrière la posture de respect disciplinaire qui caractérisait la Préface, une ambition impérialiste pour les sciences économiques, doit-on voir, derrière le respect pour les classiques affiché dans l'Appendice le sentiment d'une supériorité théorique ? Si l'interrogation est légitime, cette dernière hypothèse ne semble pas, selon nous, être fidèle à la réalité. La démarche des « Notes marginales » doit, selon toute vraisemblance, être considérée comme sincère. Il demeure que ce texte n'est pas exempt d'ambiguïtés.

Considérons, par exemple, la référence anthropologique à Spinoza. Il apparaît au mieux fort réducteur, et au pire franchement incorrect de retenir de l'œuvre de Spinoza des postulats pouvant servir de fondements à une théorie de l'individu maximisateur. Qu'est-ce que l'intérêt rationnel dans un cadre où les passions jouent un rôle moteur, par leurs développements et leurs contradictions ? J. Buchanan et G. Tullock font délibérément

l'impasse sur le rôle des affects dans le cadre de leur analyse. De plus, peut-on véritablement considérer Spinoza comme un empiriste, de la manière dont l'entendent les fondateurs du Public Choice ? Si le *Traité politique* et le *Traité théologico-politique* appuient leurs raisonnements sur des exemples historiques, ces deux ouvrages sont construits sur des bases ontologiques et théoriques fort développées. Il semble donc très difficile de faire de Spinoza un pur empiriste.

Ces considérations semblent donc nous inciter à la prudence vis-à-vis des analyses de Spinoza livrées par J. Buchanan et G. Tullock, et plus généralement à l'égard de la filiation établie dans les « Notes marginales ». *The Calculus of Consent* est-il réellement un ouvrage spinoziste ? Il apparaît nécessaire, à ce stade du raisonnement, de renverser le niveau d'analyse et de se demander si l'on trouve, chez Spinoza, des éléments qui renvoient à l'analyse en termes de Public Choice.

III) TROISIÈME PARTIE : LE PUBLIC CHOICE EST-IL UN COURANT D'ANALYSE VÉRITABLEMENT SPINOZISTE ? QUELQUES EXEMPLES.

Si la lecture de Spinoza exposée dans les « Notes marginales » est fort instructive, et à bien des égards stimulante, elle n'apparaît pas exempte d'ambiguïtés. En effet, l'évocation du spinozisme qu'on y trouve n'est-elle pas un peu rapide ? Par ailleurs, J. Buchanan et G. Tullock interprètent-ils correctement les écrits de l'auteur du *Traité politique* ? Plus grave encore : leur lecture est-elle bien sincère, ou au contraire emprunte de motivations idéologiques ? Pour répondre à ces questions, il apparaît profitable de sortir du strict cadre qui est celui de la référence à Spinoza développée dans les « Notes marginales ». Le corps du texte exposé dans *The Calculus of Consent* nous offre en effet une multitude d'occasions de vérifier si les théories des fondateurs du Public Choice peuvent bien être rapprochées de celles de Spinoza. Ainsi, il nous apparaît à ce stade nécessaire d'opérer un renversement dans l'analyse. Certes, les « Notes marginales » entendent établir un lien très fort entre le contenu du *Calculus of Consent* et le spinozisme. Mais observe-t-on véritablement ce rapport lorsqu'on lit le corps du texte exposé dans le livre ? Cette troisième partie s'attachera donc à revenir, de manière critique, sur la référence du Public Choice à Spinoza. Nous tenterons de déterminer si les fondements épistémologiques et théoriques exposés par J. Buchanan et G. Tullock dans leur livre peuvent trouver des justifications dans les textes de Spinoza.

Dans ce cadre, notre analyse s'appuiera sur quelques exemples distincts. La distinction entre ce qui « est » et ce qui « doit être », l'individualisme méthodologique, l'analyse coûts-bénéfices et l'idée que la modélisation mathématique s'avère féconde heuristiquement sont quatre des grands thèmes développés par *The Calculus of Consent*. Dans chacun de ces cas,

nous tenterons de mettre les affirmations de J. Buchanan et G. Tullock en lien avec le texte de Spinoza, afin de mettre en lumière les analogies et les différences des deux modes de raisonnements. La construction de ce dialogue entre les textes nous apparaît nécessaire au vu des ambiguïtés constitutives de la référence à Spinoza.

Les thèmes choisis pour tester l'hypothèse d'un Public Choice spinoziste pourront paraître arbitraires. Ils ne constituent en effet qu'une partie restreinte des analyses développées dans *The Calculus of Consent*, et bien d'autres développements (par exemple, les règles de vote) auraient pu servir à ancrer la comparaison. Il est indéniable que ces thèmes ne représentent qu'une partie restreinte de la totalité des développements opérés par J. Buchanan et G. Tullock dans leur livre de 1962. Il convient cependant de prendre en compte le fait que le format de ce mémoire contraint à opérer des choix. Les thèmes que nous traitons ici n'ont donc pas été choisis au hasard. La distinction entre ce qui « est » et ce qui « doit être », l'individualisme méthodologique, l'analyse coûts/bénéfices, et les problématiques liées à la modélisation nous apparaissent résumer et condenser ce qui constitue le cœur de la position épistémologique et théorique du *Calculus of Consent*. La plupart des autres analyses qui font la substance du livre sont déduites des positions de J. Buchanan et G. Tullock sur ces questions. Celles-ci nous apparaissent donc être un terrain idéal pour évaluer le degré d'homogénéité – ou d'hétérogénéité, c'est selon – du *Calculus of Consent* à l'œuvre de Spinoza.

1. *Les analyses propres aux « Notes marginales » chez Spinoza*

Comme nous avons eu l'occasion de le montrer *supra*, les « Notes marginales » sont ouvertes par un long développement qui réfléchit à la distinction entre ce qui « est » et ce qui « doit être ». Six enseignements se dégagent de cette analyse. Rappelons-les ici brièvement :

- Le rapport entre la sphère positive et le domaine du normatif n'est pas poreux, puisque la première doit fonder la seconde. La science sociale a une visée éminemment pratique, en ce sens qu'elle doit permettre d'améliorer le monde et ses institutions.
- La confusion entre science politique et morale – qui consiste à introduire des considérations morales dans l'analyse positive – constitue l'un des plus grands obstacles à la compréhension des phénomènes sociaux.
- Historiquement, cette erreur de raisonnement a pu trouver un terrain très fertile dans les analyses politiques qui mettent l'accent sur les obligations individuelles.
- La science politique ne doit pas chercher à réformer les comportements individuels. Son domaine de compétence n'est pas celui de la morale individuelle, et ses recommandations doivent se limiter à l'amélioration des institutions politiques.
- Par conséquent, les comportements individuels ne doivent être considérés que comme des données pour l'analyse ; toute autre tentative de les faire rentrer dans la réflexion participe de la confusion dénoncée en b.
- Le développement de la démocratie et le concept de contrat social permettent d'éviter de recourir aux explications en termes d'obligations politiques.

Par ailleurs, rappelons que les « Notes marginales » reconnaissent trois contributions essentielles pour l'œuvre de Spinoza à l'histoire de la pensée :

- Les individus sont mus par leurs intérêts.
- Il convient de distinguer l'ordre constitutionnel de l'ordre organisationnel.
- Spinoza paraît formuler la meilleure définition du contrat social.

Ces positions peuvent-elles trouver des justifications dans les textes de Spinoza ? Ou bien au contraire les réflexions de l'auteur hollandais se placent-elles en porte-à-faux de ce cadre théorique ? Selon nous, le contenu des « Notes marginales » appelle à être mis en relation avec quatre aspects de la pensée de Spinoza : le concept de *conatus*, le rapport développé dans son œuvre entre l'anthropologie et la morale, la théorie du droit naturel et les réflexions sur le contrat social, ainsi que la perspective dans libération. Nous travaillerons principalement sur l'*Éthique*¹⁰⁵ et le *Traité politique*¹⁰⁶. Le choix de ne pas faire rentrer outre mesure dans l'analyse le *Traité théologico-politique*¹⁰⁷ procède d'une raison simple. En effet, lorsqu'ils citent la pensée de Spinoza, c'est avant tout au *Traité politique* que se réfèrent explicitement J. Buchanan et G. Tullock. Il nous apparaît donc nécessaire de nous concentrer sur cet ouvrage. L'introduction de l'*Éthique* dans l'analyse est également incontournable, puisqu'une grande partie des analyses politiques du Spinoza résultent directement des analyses ontologiques et anthropologiques de ce livre.

¹⁰⁵ *L'Éthique*, trad. Bernard Pautrat, Seuil, Paris, 1988

¹⁰⁶ *Œuvres V : Traité politique*, trad. Charles Ramond, PUF, coll. « Épiméthée », Paris, 2005. Nous abrégons par *T.P.* cet ouvrage.

¹⁰⁷ *Œuvres III : Traité théologico-politique*, trad. Jacqueline Lagrée et Pierre-François Moreau, PUF, « Épiméthée », Paris, 1999. Nous abrégons par *T.T.P.* cet ouvrage.

a) *Le conatus : penser l'individualité*

Les propositions VI, VII, et VIII de la troisième partie de l'*Éthique* précisent ce qu'il faut entendre par cette notion :

Chaque chose, autant qu'il est en elle, s'efforce [*conatur*] de persévérer dans son être¹⁰⁸.

L'effort [*conatus*] par lequel chaque chose s'efforce de persévérer dans son être n'est rien à part l'essence actuelle de cette chose¹⁰⁹.

L'effort [*conatus*] par lequel chaque chose s'efforce de persévérer dans son être n'enveloppe pas un temps fini, mais indéfini¹¹⁰.

La formule utilisée par Spinoza invoque ainsi le latin *conor* : se préparer à faire quelque chose. Une fois qu'un être est venu à l'existence, quelque chose en lui, et qui lui est propre, le pousse à être tout ce qu'il peut être conformément à son essence – autrement dit, conformément à sa nature. Cette énergie ne lui vient pas de l'extérieur ; au contraire, elle se trouve en lui. C'est une force dans l'individu, et de l'individu. C'est en ce sens que « nulle chose ne peut être détruite, sinon par une force extérieure »¹¹¹. Le *conatus* étant expression de la détermination fondamentale du réel, il ne comprend aucune négativité. Loin d'être une tension vers un idéal, le *conatus* pousse chaque être à produire les effets que sa nature le détermine à produire. Si une chose ne peut être détruite que par une cause extérieure, il

¹⁰⁸ *Éthique*, III, proposition 6

¹⁰⁹ *Éthique*, III, proposition 7

¹¹⁰ *Éthique*, III, proposition 8

¹¹¹ *Éthique*, III, proposition IV

convient de spécifier : n'importe quelle cause n'est pas nocive à toute chose. Une certaine nature ne peut être détruite par une autre que si ces deux natures sont logiquement incompatibles. En l'absence de tels évènements, là où cette force s'accroît, l'individu gagne en degré d'être. L'un des enjeux de l'étude de la philosophie spinoziste consiste alors à montrer que le *conatus* n'isole pas les individus les uns des autres. Bien au contraire, persévérer dans son être aura une signification d'autant plus forte quand nous comprendrons qu'il s'agit de persévérer dans un être relationnel. Il faudra alors comprendre en quoi ce *conatus* est ouverture.

Il demeure que la notion est problématique à plusieurs égards. Analyser ce qu'est vraiment le *conatus* permettra de s'approcher de la définition de l'individualité. Parvenir à définir ce qu'est l'individualité chez Spinoza nous apparaît hautement nécessaire, au regard de la lecture « individualiste » que proposent J. Buchanan et G. Tullock de son œuvre. Selon Alexandre Matheron, la doctrine du *conatus* repose sur deux principes fondamentaux¹¹². Le premier est que l'on trouve, au sein du Tout, des *choses individuelles*. Le second, qui constitue la charnière l'*Éthique* peut se formuler de la manière suivante : tout, de part en part, est *intelligible*, et sans aucun résidu. Le lien avec l'ontologie est ici fort ténu. C'est en combinant ces deux principes que l'on peut penser des essences individuelles, et donc définir un individu par l'effort.

Qu'est-ce, alors, que l'intelligibilité d'un individu ? Comment comprendre l'individualité ? Le *Traité de la Réforme de l'Entendement*¹¹³, nous indique que concevoir intellectuellement une réalité quelconque, c'est en former une définition génétique¹¹⁴. L'esprit ne comprend

¹¹² Alexandre Matheron, *Individu et communauté chez Spinoza*, Éditions de Minuit, 1969, p. 9.

¹¹³ On peut remarquer avec Alexandre Matheron, que c'est dans un ouvrage non-publié qu'il nous fait paradoxalement trouver la clé de l'*Éthique* (*Ibid.*).

¹¹⁴ *Traité de la Réforme de l'Entendement*, §92

vraiment que ce qu'il construit, et alors la vraie définition d'une chose doit en expliciter le processus de constitution. Seulement en procédant ainsi peut-on connaître la chose de l'intérieur. C'est en ayant accompli un tel travail que l'on peut déduire toutes les propriétés qui découlent de la seule nature de l'objet étudié. On comprend donc que l'on tient ici un préalable nécessaire à l'étude des affects. Ainsi, on découvre que tout individu se présente sous deux aspects complémentaires et réciproques : une activité productrice, et le résultat de cette activité. Les deux activités étant liées par une relation d'identité, l'activité est cause immanente de sa propre structure. En d'autres termes, un seul et même individu peut être considéré, selon le point de vue, comme *naturant*, ou *naturé*¹¹⁵. Mais alors, on est contraint de remonter logiquement au *naturant* absolu : cette productivité pure, c'est la Substance. Les structures qu'elle se donne sont ses modes ; ce qui constitue son essence, c'est-à-dire la manière dont elle produit ses propres structures, c'est l'Attribut (dont le nombre est infini, mais dont nous en connaissons au moins deux : la Pensée, et l'Étendue). Ainsi, après être remonté de l'individu au *naturant* absolu, l'essence de ce *naturant* nous invite à faire le chemin inverse puisque l'on découvre dans la proposition 16 de la première partie de l'*Éthique* que :

De la nécessité de la nature divine doivent suivre une infinité de choses d'une infinité de manières (c'est-à-dire tout ce qui peut tomber sous un intellect infini).

Ainsi, on obtient une réciprocité qui éclaire le sens du *conatus*. Nous savions que tout le réel se concevait par Dieu ; nous apprenons maintenant que tout le concevable se réalise. Être intelligible, c'est pouvoir être produit par la Substance ; or tout ce que celle-ci peut produire,

¹¹⁵ Selon la distinction introduite dans le Scolie de la proposition 29 de la première partie de l'*Éthique*.

elle le produit par définition ; seul, par conséquent, ce qui est logiquement contradictoire ne pourra jamais voir le jour. Toutes les essences individuelles *tendent* à s'actualiser, toutes ont pour s'actualiser une certaine *force*, toute ont droit à l'actualité. Cette tendance, c'est Dieu lui-même. Cependant, on doit considérer l'axiome I de la partie II :

L'essence de l'homme n'enveloppe pas l'existence nécessaire, c'est-à-dire, selon l'ordre de la nature il peut aussi bien se faire que tel ou tel homme existe ou bien qu'il n'existe pas.

On a là un apparent paradoxe. Un individu, de par son essence, tend à exister, mais il ne peut se donner à soi-même l'existence (ce qui est une prérogative de Dieu). C'est que rien, dans les choses, n'est contingent, mais que la contingence domine au niveau des relations entre les choses. Nous sommes perdus dans l'immense réseau des relations modales. Seule peut me déterminer à exister une série de causes extérieures (il faut que mes parents se rencontrent, nouent une relation, etc.). Ainsi, selon Alexandre Matheron¹¹⁶, il est possible de tirer de cet état de fait une double conclusion. Tout d'abord, les individus singuliers ne peuvent exister qu'en *communauté*, à titre de parties d'un univers infini au sein duquel tout agit sur tout de proche en proche. En second lieu, cette coopération a sa contrepartie négative : la venue à l'existence d'un être fini étant conditionnelle, les individus singuliers sont mortels, et leur existence s'inscrit dans une *durée*. Ainsi, on débouche sur une ontologie qui met en avant la tension propre à toute société au sens où ce qui lie les individus d'un lien indissoluble peut en même temps être ce qui les fragilise. En outre, une chose finie singulière n'existe que si les autres choses singulières lui procurent un contexte favorable, si son *conatus* est soutenu par tous les autres *conatus*. Le risque qui plane alors (et se réalise, de fait, toujours) est que la

¹¹⁶ *Op. Cit.*, p. 19

coopération se transforme en antagonisme. Cependant, en lui-même, l'individu fini, dans la mesure où il *agit*, tend à se conserver pour une durée illimitée.

Comment, dans ces conditions, concevoir l'individualité humaine ? La proposition 14 du livre II montre que le corps et l'esprit sont composés d'une multiplicité d'éléments. Alors, en suivant les lumineuses explications d'A. Matheron, on peut dire que la définition de l'individu physique comporte deux éléments : l'un matériel, l'autre formel¹¹⁷. L'élément *matériel* d'un individu désigne le nombre donné de corps dont cet individu est composé : il y en a un certain nombre, d'une certaine nature. Si ce nombre, ou une quelconque de ces natures change, l'individu est détruit. L'élément *formel*, lui, est la structure qui donne au composé son unité et son unicité. Il s'agit d'une relation qui s'instaure entre le mouvement et le repos, et régit le rapport entre les différents corps. Deux formules peuvent alors définir l'individualité. La *formule simple*¹¹⁸ définit un individu particulier comme une proportion déterminée de mouvement et de repos. Entendons : le rapport entre la quantité totale de mouvement et la quantité totale de repos dont cet individu est affecté (c'est-à-dire la somme des quantités de mouvement et la somme des quantités de repos de ses parties). La masse de cet individu peut augmenter ou diminuer, pourvu que les mouvements de ses parties augmentent ou diminuent dans la proportion voulue. Dès que la formule cesse de valoir, c'est la mort. La formule développée, elle, de manière alternative, évoque l'ensemble des rapports constants selon lesquels les parties de l'individu se communiquent mutuellement leurs mouvements¹¹⁹. Si, de fait, il s'avère impossible de mettre ces définitions en pratique, nous disposons néanmoins d'une règle qui nous permet de définir génétiquement n'importe quel mode de l'Étendue. Un résultat important transparaît, et nous permet de retrouver l'idée de *conatus* : tout individu

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 38

¹¹⁸ *Lettre 32*

¹¹⁹ Il est intéressant de noter que l'individualité désigne toutes sortes de choses. Cela va de l'homme, en passant par une pierre, jusqu'à une société politique.

physique est un système de mouvements et de repos qui, abstraction faite des perturbations d'origine externe fonctionne en cercle fermé.

Ainsi, nous aurons l'occasion de voir que l'analyse en termes de *conatus* et la définition de l'individualité résonnent fortement avec les théories exposées par J. Buchanan et G. Tullock dans les « Notes marginales ». Avant de revenir à la question du degré de spinozisme des analyses du Public Choice, poursuivons notre exposition de l'appareil conceptuel de Spinoza. Il apparaît à ce stade nécessaire de se pencher sur la théorie des affects et le rapport de l'anthropologie à la morale exposés dans l'*Éthique*.

b) *Le rapport de l'anthropologie à la morale*

En outre, à la lecture de ces définitions liées au concept de *conatus*, il apparaît difficile de ne pas tenir compte des causes extérieures. Nous devons alors nous référer à la théorie des affects. En effet, l'environnement change sans cesse : de favorable, il devient défavorable. Fatalement, il finit un jour par faire obstacle au *conatus* d'un être fini. L'individu, sans cesser d'être lui-même, passe donc par plusieurs états. Appelons *affections* ces multiples conditionnements d'une même essence. Comprendre ce qu'est une affection chez Spinoza, ainsi que l'approche (non) morale par l'intermédiaire de laquelle il choisit d'étudier les affects apparaît d'une importance première si l'on se fixe pour but de comprendre la lecture de son œuvre opérée dans les « Notes marginales ». Qu'est-ce, alors, qu'un affect ? On obtient la définition suivante :

Par Affect, j'entends les affections du Corps qui augmentent ou diminuent, aident ou répriment, la puissance d'agir du Corps, et en même temps les idées de ces affections.

Si donc nous pouvons être cause adéquate d'une de ces affections, alors par Affect, j'entends une action ; autrement, une passion¹²⁰.

Ainsi, on doit séparer, d'une part, les affections que l'individu reçoit du dehors : ces états ne s'expliquent alors pas par sa seule nature, mais par la conjonction de cette nature et de celle de l'objet qui l'affecte. En ces sens, ils sont *passifs*. D'autre part, il faut prendre acte du fait qu'il existe également des affections par lesquelles l'individu réagit à ces diverses excitations. Ces réponses sont des *actions* au sens spinoziste du terme : l'individu devient cause entière, ou adéquate, de leur mécanisme interne :

Je dis que nous agissons quand il se fait, en nous ou hors de nous, quelque chose dont nous sommes cause adéquate, c'est-à-dire quand de notre nature il suit, en nous ou hors de nous, quelque chose qui peut se comprendre clairement et distinctement par elle seule. Et je dis au contraire que nous pâtissons quand il se fait en nous quelque chose, ou quand de notre nature il suit quelque chose, dont nous ne sommes la cause que partielle¹²¹.

Ainsi, l'individu ne supportera une variation passive que s'il est à même de lui riposter par une action compensatrice. Ce cadre théorique va permettre à Spinoza de définir un très grand nombre d'affects¹²².

¹²⁰ *Éthique*, livre III, définition III

¹²¹ *Éthique*, livre III, définition II

¹²² Considérons l'exemple de la joie et de la tristesse : « Nous voyons donc que l'Esprit peut pâtir de grands changements et passera une perfection tantôt plus grande, tantôt moindre, et ce sont ces

Ces précisions définitionnelles opérées, interrogeons-nous sur le rapport qu'entretient Spinoza aux affects. L'auteur hollandais développe-t-il le rapport à la morale qui est loué dans les « Notes marginales » ? On lit dans *l'Éthique*¹²³ :

Car je veux revenir à ceux qui aiment mieux maudire les Affects et actions des hommes, ou en rire, plutôt que les comprendre. Ceux-là, sans aucun doute, trouveront étonnant que j'entreprenne de traiter des vices et inepties des hommes à la façon Géométrique, et que je veuille démontrer par raison certaine ce qu'ils ne cessent de proclamer contraire à la raison, vain, absurde et horrible. Mais voici ma raison. Rien ne se fait dans la nature que l'on puisse attribuer à un vice d'icelle ; car la nature est toujours la même et a partout une seule et même vertu et puissance d'agir ; c'est-à-dire, les lois et règles de la nature selon lesquelles toute chose se fait et passe d'une forme dans une autre sont partout et toujours les mêmes, et par suite il ne doit y avoir également qu'une seule et même raison qui permette de comprendre la nature des choses, quelles qu'elles soient, à savoir par les lois et règles universelles de la nature. Et donc les Affects de haine, de colère, d'envie, etc., considérés en soi, suivent les uns des autres par la même nécessité et vertu de la nature que les autres singuliers ; et partant, ils reconnaissent des causes précises, par lesquelles ils se comprennent, et ont des propriétés précises, aussi dignes de notre connaissance que les propriétés de n'importe quelle autre chose dont la seule contemplation nous délecte. Je traiterai donc de la nature des Affects et de leurs forces, et de la puissance de

passions qui nous expliquent les affects de Joie et de Tristesse. Par *Joie*, j'entendrai donc, dans la suite, une *passion par laquelle l'Esprit passe à une plus grande perfection*. Et par *Tristesse*, une *passion par laquelle il passe à une perfection moindre*». Voir *Éthique*, III, proposition XI, scolie.

¹²³ *Éthique*, Livre III, Préface

l'Esprit sur eux, suivant la même Méthode que j'ai utilisée dans ce qui précède à propos de Dieu et de l'Esprit, et je considérerai les actions et appétits humains comme s'il était question de lignes, de plans ou de corps.

Les comportements humains sont donc définis par les affects. La volonté de Spinoza de considérer les « actions et appétits humains comme s'il était question de lignes, de plans ou de corps » atteste bien qu'il n'est pas question ici d'introduire des considérations morales. En somme, la Préface de la troisième partie de l'*Éthique* témoigne bien d'une démarche qui vise à comprendre les comportements humains sans avoir à introduire de notions morales. Cette approche apparaît au premier abord – nous verrons que les choses sont en réalité plus mitigées – proche du cadre théorique élaboré par J. Buchanan et G. Tullock. Qu'en est-il pour les théories du droit naturel et du contrat social ?

c) *L'utile qui nous est propre, le droit naturel et le contrat social*

Spinoza, au début de la quatrième partie de l'*Éthique*, nous apprend que lorsque nous pensons que le bien et le mal existent *en soi*, nous imaginons. Pour penser adéquatement, il convient de mettre en avant les notions suivantes : est bon est ce qui nous est utile ; est mauvais ce qui nous est inutile¹²⁴. Dès lors il apparaît difficile de fonder la société politique sur ce qui correspond au bien en soi, puisque ce qui est bon est relatif aux individus et à leur *conatus*. L'utile absolu n'existe pas. On lit ainsi dans la quatrième partie de l'*Éthique* :

¹²⁴ *Éthique*, IV, définitions 1 et 2

Chacun d'après les lois de sa nature nécessairement aspire à, ou a de l'aversion pour, ce qu'il juge être un bien ou un mal¹²⁵.

Plus chacun s'efforce de rechercher son utile, c'est-à-dire de conserver son être, et le peut, plus il est doté de vertu ; et au contraire, en tant que chacun néglige son utile, c'est-à-dire, de conserver son être, en cela il est impuissant¹²⁶.

Agir absolument par vertu n'est en nous rien d'autre qu'agir, vivre, conserver son être (trois façons de dire la même chose) sous la conduite de la raison, et ce d'après le fondement qui consiste à rechercher son propre utile¹²⁷.

Nul ne s'efforce de conserver son être en vue d'autre chose¹²⁸.

De plus, le jeu des forces, quand la raison n'est pas très développée, ne se fait pas à l'avantage de la pensée. Plusieurs propositions prennent alors une résonnance importante. Tout d'abord :

Rien de ce qu'a de positif une idée fausse n'est supprimé par la présence du vrai en tant que vrai¹²⁹.

Une idée a un degré de puissance. Lorsqu'une idée vraie triomphe d'une idée fausse, ce n'est pas parce qu'elle est porteuse de vérité. C'est parce que sa puissance était plus grande. Les préjugés peuvent avoir une force considérable. De même, une passion est dotée d'une force qui lui est propre :

¹²⁵ *Éthique*, IV, proposition 19

¹²⁶ *Éthique*, IV, proposition 20

¹²⁷ *Éthique*, IV, proposition 24

¹²⁸ *Éthique*, IV, proposition 25

¹²⁹ *Éthique*, IV, proposition 1

Un affect ne peut être réprimé ni supprimé si ce n'est par un affect contraire et plus fort que l'affect à réprimer¹³⁰.

Si l'on veut se débarrasser d'un affect, il faudra le combattre par un autre affect. Mais alors, en tant que l'on considère la connaissance elle-même comme un affect, celle-ci peut tout à fait être défaite par un affect de sens contraire :

La vraie connaissance du bien et du mal, en tant que vraie, ne peut réprimer aucun affect, mais seulement en tant qu'on la considère comme un affect¹³¹.

Dès lors, nous pouvons savoir que constituer une société est un bien, mais la haine peut nous empêcher d'entendre la vérité. Éprouver les exigences de la raison est une chose, les mettre en pratique en est une autre. Ce qui nous en empêche, ce sont nos passions, dont la puissance est beaucoup plus grande et qui nous entraînent bien souvent dans une direction contraire.

Ainsi, puisque les exigences de la Raison, à l'état de nature, pèsent de très peu de poids, tout se passe comme si elles étaient inexistantes. On ne doit donc pas attribuer à Spinoza l'idée selon laquelle la société politique est l'œuvre de la Raison : si la Raison pouvait mettre ses désirs à exécution, les hommes s'accorderaient spontanément et l'État serait inutile. Si, par conséquent, la société politique doit surgir, ce ne peut être que du jeu du jeu spontané et aveugle de la vie interhumaine passionnelle. En fait, s'appuyer, à ce stade, sur les affects permettra à la Raison de mieux se développer plus tard.

¹³⁰ *Éthique*, IV, proposition 7

¹³¹ *Éthique*, IV, proposition 14

Ainsi, Spinoza dédie une grande partie de ses analyses à une réflexion sur la nature de l'homme ; quelle est la théorie du droit naturel que sous-tend une telle vision ?

En un sens les deux premiers livres de l'*Éthique* fondent la théorie du *droit naturel* telle qu'elle vient à s'appliquer dans les ouvrages politiques de Spinoza. L'axiome qui sous-tend cette pensée est le suivant : Dieu, maître absolu de la Nature, a le droit de faire tout ce qu'il peut faire, c'est-à-dire tout ; en lui, droit souverain et puissance infinie coïncident. Cette équation entre *droit* et *puissance* pose les bases de notre *droit naturel* : Dieu étant cause immanente de toutes choses, chaque individu est lui-même un *deus quatenus*. Notre *conatus*, force grâce à laquelle nous existons et agissons, est donc le reflet de la force divine, cause immanente du monde. Puisque le droit de Dieu s'identifie à son pouvoir, chaque individu a autant de droit qu'il a de force¹³². C'est donc le *conatus* qui fonde le droit naturel :

Puisque par conséquent la puissance des choses naturelles, par laquelle elles existent et agissent, est très exactement la puissance de Dieu, nous comprenons facilement ce qu'est le droit de nature. Dieu possède en effet un droit sur toutes choses, et le droit de Dieu n'est rien d'autre que la puissance même de Dieu en tant qu'on la considère comme absolument libre : il s'ensuit que toute chose naturelle tient de la nature autant de droit qu'elle a de puissance pour exister et pour agir – puisque la puissance de chaque chose naturelle, par laquelle elle

¹³² On peut encore se référer au *T.T-P.*, chapitre XVI : « Par droit et institution de la nature, je n'entends rien d'autre que les règles de la nature de chaque individu, selon lesquelles nous concevons chaque être comme déterminé naturellement à exister et à agir d'une façon précise. [...] Car il est certain que la nature considérée absolument, détient un droit souverain sur tout ce qui est en sa puissance, c'est-à-dire que le droit de la nature s'étend aussi loin que s'étend sa puissance. Car la puissance de la nature est la puissance même de Dieu qui déteint un droit souverain sur toutes choses. Mais puisque la puissance universelle de la nature entière n'est rien d'autre que la puissance de tous les individus pris ensemble, il s'ensuit que chaque individu dispose d'un droit souverain sur tout ce qui est en sa puissance, ou bien encore que le droit de chacun s'étend aussi loin que s'étend sa puissance déterminée ».

existe et agit, n'est rien d'autre que la puissance même, absolument libre, de Dieu¹³³.

Le droit naturel diffère donc de la vertu. Cette dernière, en effet, ne se déduit pas de la puissance en général, mais de la puissance de faire ce qui se déduit des *seules* lois de la nature humaine¹³⁴. La vertu ne coïncide avec le droit que chez les hommes raisonnables. Chez les ignorants, les actions découlent également du *conatus*, mais un *conatus* modifié par les causes extérieures. Bien que l'orientation de leurs désirs soit particulière, elle manifeste, elle aussi, la puissance de la Nature. Les valeurs de l'insensé, par conséquent, sont juridiquement tout aussi légitimes que celles du sage¹³⁵. Affirmer autre chose reviendrait à prétendre qu'il y a quelque chose dans la nature de contraire à la nature. C'est-à-dire que cela équivaldrait à nier le postulat ontologique d'un réel sans altérité ni négation, postulat fondateur dans la pensée spinoziste. Aucune règle générale (ou très peu) ne peut valoir pour l'humanité entière. N'est interdit à tous que ce que personne ne désire et ce dont personne n'est capable.

Le principe est radical autant que brutal, et il façonne l'approche spinoziste du contrat social. Hobbes lui-même ne peut admettre de telles conséquences. L'anthropologie du philosophe anglais maintient, en effet, comme centrale une dualité moyens-fins. Le mouvement vital tient le rôle de principe justificateur de l'action humaine. Le droit naturel consiste, dans ce cadre, à agir pour tout homme comme il le veut, mais dans la mesure où le but est la *préservation de*

¹³³ *T.P.*, II, § 3

¹³⁴ *Éthique*, IV, propositions 30 et 31

¹³⁵ *T.T.-P.*, chapitre XVI : « Nous ne reconnaissons ici aucune différence entre les hommes et le reste des individus de la nature, ni entre les hommes dotés de raison et les autres qui ignorent la raison véritable, ni entre les fous, les délirants et les gens sensés. Tout ce que chacun fait selon les lois de sa nature, il le fait d'un droit souverain puisqu'il agit selon la détermination de la nature et ne peut agir autrement ».

*sa propre vie*¹³⁶. Dès lors, on doit pouvoir distinguer entre moyens légitimes, qui conduisent vraiment à cette fin, et moyens illégitimes, qui n'y conduisent pas vraiment. Rien de tel chez Spinoza : c'est le *conatus* qui est l'instance légitimante ; tout acte se justifie donc par le seul fait que nous l'accomplissons, sans aucune référence à quelque norme que ce soit. Chez Spinoza, le droit naturel est ainsi indépassable, alors que chez Hobbes, une fois constituée la société politique, il cesse de valoir. Dans l'état de nature, l'individu livré à lui-même restait seul juge des mouvements animaux à exécuter pour se défendre : tel était son droit naturel. Dans le *Commonwealth*, au contraire, les sujets abandonnent au souverain le choix des moyens, validant en bloc et à l'avance tout ce qu'il déciderait en leur nom afin d'assurer leur protection : le droit naturel disparaissait. Pour Spinoza, la distinction entre les moyens et les fins est inopérante : tout ce que nous jugeons bon, si nous en avons la force, nous le faisons nécessairement.

Ainsi, chez Spinoza, le contrat social n'élimine pas le droit naturel. Une fois l'État constitué, ce droit naturel pourra se transposer en droit politique. Le rôle de l'État consistera alors à orienter dans un certain sens tous les désirs et les pouvoirs. Si nous obéissons au pouvoir politique, c'est parce que nous le voulons bien, ne serait-ce que parce que nous le craignons :

Je dis, en termes exprès, « par institution de la Cité » ; car le droit de nature de chacun (si nous pesons correctement la chose) ne cesse pas dans la société civile. [...] Mais la principale différence entre ces deux états est que, dans la société civile, les craintes de tous sont les mêmes, et que tous ont une seule et même source de sécurité, et une seule et même règle de vie – ce qui bien évidemment ne supprime pas la faculté de juger propre à chacun : qui en effet a résolu d'obéir

¹³⁶ *Leviathan*, I, chap. XIV : « The Right of Nature [...] is the liberty each man hath, to use his own power, as he will himselfe, for the préservation of his own Nature ; that is to say, of his own life ».

à tous les ordres de la Cité, que ce soit crainte de sa puissance ou amour de la tranquillité, veille assurément selon sa complexion à sa sécurité et à son intérêt¹³⁷.

Nous pouvons désobéir au pouvoir politique, et si nous le voulons, nous en avons le droit, à nos risques et périls. Pour éviter la sédition et maintenir l'ordre, le pouvoir politique peut utiliser la violence, mais de façon brève et brutale. La principale différence entre l'état de nature et l'état civil réside alors dans le fait suivant : « dans le premier, les causes d'espoir et de crainte varient d'un individu à l'autre et, pour chacun, changent au cours du temps ; dans le second, au contraire, tous redoutent les mêmes châtiments et ont le même motif d'assurance »¹³⁸.

En fait, dans le *Traité politique*, l'abandon de nos droits naturels ne peut jamais être total, sinon nous cesserions d'être. Tentons d'éclairer la vision de Spinoza à l'aide d'un exemple. Selon l'auteur du *Traité politique*, l'ambition de domination est une passion fortement répandue. Si un individu veut en obliger à un autre à exécuter sa volonté, il en a le droit. Ce dernier, dans ce cas là, tombe dans la dépendance juridique du premier : il devient *alterius juris*¹³⁹. À l'opposé de cette situation, un individu peut demeurer juridiquement indépendant (*sui juris*) aussi longtemps que nul n'a le pouvoir de le contraindre : aussi longtemps que, libre de tout lien, il n'implore l'aide de personne pour se défendre et ne craint pas assez ses ennemis pour hésiter à s'en venger : autrement dit, il est *ex suo ingenio*¹⁴⁰. Cependant, aucune de ces deux situations ne nous fait quitter la sphère du droit naturel. Le prisonnier, dans ses

¹³⁷ *T.P.*, III, § 3

¹³⁸ A. Matheron, *Op. Cit.*, p. 319

¹³⁹ *T.P.*, II, § 9 : « De là suit que chacun relève du droit d'autrui aussi longtemps qu'il dépend du pouvoir d'autrui, et relève de son propre droit dans la mesure exacte où il peut repousser toute force, exiger réparation comme bon lui semble pour tout dommage subi et, généralement parlant, vivre à sa guise ».

¹⁴⁰ *Ibid.*

chaînes, agit comme il veut et comme il peut ; simplement, il ne peut pas grand chose. De même, celui qui cède à l'espoir ou à la crainte n'obéit de manière efficace à un autre individu que dans la mesure où il l'assume. Ce transfert de droit ne vaut donc que pour la période de temps pendant laquelle se maintient la situation dont il résulte. Dès que la crainte ou l'espérance cesse, l'individu aliéné redevient *sui juris*. Peu importe que nous ayons juré obéissance éternelle : nous avons le droit, en toutes circonstances, et même dans la société politique, de manquer à nos promesses si nous le jugeons bon et si nous nous croyons assez forts pour nous le permettre¹⁴¹.

Dans ce cadre, comme le montre Alexandre Matheron¹⁴², on peut trouver dans le *Traité politiques* divers causes au passage de l'état de nature à l'état civil. Tout d'abord, on trouve la nécessité de coopérer, c'est-à-dire d'exercer nos droits naturels collectivement, et non plus individuellement. En outre, la situation qui correspond à l'état de nature se caractérise par une contradiction interne : il existe en effet des bienfaits à l'entraide¹⁴³, qui ne sont pas pris en compte dans une situation de guerre endémique¹⁴⁴ ; il apparaît impossible de nous réfugier dans la solitude en renonçant au secours d'autrui ; le besoin de cultiver la raison réapparaît même, sans plus d'efficacité qu'auparavant. De plus, dans l'état de nature, notre dépendance aux autres se trouve portée au maximum et nos droits sont purement formels¹⁴⁵. Il n'est donc, pour les hommes, d'indépendance effective et de droit réels que par la conjonction de leurs

¹⁴¹ *T.P.*, II, § 12 : « Un engagement par lequel on a promis de façon purement verbale de faire telle ou telle chose dont on pouvait s'abstenir de par son droit, ou inversement, ne demeure valable qu'aussi longtemps que la volonté de celui qui s'est engagé ne varie pas. Celui en effet qui a le pouvoir de se délier d'un engagement n'a pas en réalité cédé de son droit : il n'a donné que des mots. Si donc, étant juge de soi par droit de nature, il se lui-même jugé – avec raison ou même à tort, car l'erreur est humaine – que d'un engagement pris suivra plus de dommage que d'avantage, c'est en vertu d'une opinion qui lui est propre qu'il estimera devoir se délier de son engagement, et [...] il s'en déliera alors par droit de nature ».

¹⁴² A. Matheron, *Op. Cit.*, pp. 319-320

¹⁴³ *T.P.*, chap. II, §13

¹⁴⁴ *T.P.*, chap. II, § 14

¹⁴⁵ *T.P.*, chap. II, §15

forces. Enfin, la discipline collective, à la fois effet et cause de cette conjonction des forces, permet d'éliminer toute incertitude quant à l'avenir en mettant fin à l'illusion d'indépendance qui caractérisait l'état de nature¹⁴⁶.

d) *L'approche comparatiste, le bon régime politique et la libération*

Ainsi, Spinoza étudie divers régimes politiques. Chaque système politique, en tant que caractérisé par un ensemble de règles, dispose tout comme les individus d'un *conatus*. Chez Spinoza, l'adhésion des individus à un système politique ne repose pas *l'obligation politique*, mais sur les affects. Alors, si au sein d'une société donnée, la jalousie et la rivalité l'emportent, la sécession dominera et le degré de puissance du régime politique en place sera faible. Au contraire, si les affects joyeux se développent, le système politique disposera d'une stabilité importante et son degré de puissance sera maximal. Cette approche résolument comparatiste – il n'y a pas de bon régime en soi, mais des plus ou moins grands degrés de puissance, qui dépendent des affects et des forces en présence – débouche sur une perspective de libération individuelle.

En effet, les bons régimes politiques, en tant que stables, vont permettre à la raison de se développer. L'équilibre des affects crée un terrain favorable à la pensée. Ce qui permet, entre autres, d'opérer ce passage, c'est la proposition suivante :

Un désir qui naît de la Joie est, toutes choses égales d'ailleurs, plus fort qu'un

Désir qui naît de la Tristesse¹⁴⁷.

¹⁴⁶ *T.P.*, chap. II, §16

¹⁴⁷ *Éthique*, IV, proposition 18

Dans la joie, il y a une augmentation d'être : quelque chose compose avec nous. Au contraire, dans la tristesse, nous sommes plus faibles. Dès lors que le régime politique permet aux affects joyeux de se développer au détriment des affects tristes, les sujets augmenteront leur degré d'être. Leurs affects pourront, dans ce cadre, devenir des affects *actifs*. En ce qu'ils seront de plus en plus cause de leurs actions, les individus suivront de plus en plus la vertu¹⁴⁸. Les hommes ont, par définition, beaucoup de choses en commun et la recherche éclairée de l'utile selon la raison les rapproche. Ils conviendront d'autant plus en nature qu'ils feront de bonnes rencontres. Au contraire, les passions isolent : plus nous sommes passifs, plus nous sommes dans une situation de séparation et d'exclusion¹⁴⁹. C'est en ce sens que la haine est mauvaise intrinsèquement : elle représente le degré où un individu subit le plus le choc des événements¹⁵⁰.

En tant qu'il cultive les affects actifs et les bonnes rencontres, l'homme accroît son degré de puissance. Dans la mesure où une telle attitude est ouverture au monde, il va pouvoir accroître sa proportion d'idées adéquates. Les conséquences pratiques sont immédiates puisque l'appendice du livre IV de l'*Éthique* affirme un lien analytique entre l'action droite et la pensée vraie. Au moment où la connaissance s'éveille en l'homme, alors, il se découvre la force d'agir en conséquence. Ce qui avait la puissance de s'opposer au développement de la connaissance se voit supplanté par ce qui a la force de rendre désirable la connaissance. Cela se traduit par cette résolution ferme de poursuivre. La politique, dès lors, doit être associée à une ferme perspective de libération individuelle.

¹⁴⁸ *Éthique*, IV, propositions 19 et 20

¹⁴⁹ *Éthique*, IV, propositions 32 et 35

¹⁵⁰ *Éthique*, IV, proposition 45

Ainsi, les analyses politiques doivent aider à concevoir un régime politique qui peut persévérer dans son être, construire une destinée politique commune en fonction d'affects individuels joyeux partagés, et ainsi assurer une certaine stabilité. Ces réflexions ne peuvent être séparées du concept de libération, puisque un bon régime politique permettra aux individus d'accroître leur proportion d'idées adéquates, et de progresser dans la connaissance. Ainsi se clôt notre tour d'horizon des concepts spinozistes qui nous apparaissaient devoir être mis en relation avec les analyses de J. Buchanan et G. Tullock exposées dans les « Notes marginales ». Qu'avons-nous réellement appris ? L'analyse détaillée de ces concepts vient-elle confirmer les affirmations des fondateurs du Public choice ?

e) *Un mariage conceptuel réussi avec les analyses des « Notes marginales » ?*

Ainsi, au vu de ces précisions conceptuelles, la référence à Spinoza opérée par J. Buchanan et G. Tullock semble bénéficier d'un éclairage nouveau. Il devient possible de clarifier un certain nombre de points.

Tout d'abord, les fondateurs du Public choice partagent avec Spinoza la même ambition méthodologique et épistémologique. Il s'agit, dans les deux œuvres, d'étudier les phénomènes sociaux sans recourir à la morale. Ainsi, Spinoza définit l'individualité à l'aide du concept de *conatus*, il souligne le rôle des affects, et en tire les conséquences politiques. Dans l'*Éthique* comme dans le *Traité politique*, le but premier apparaît être de comprendre les comportements individuels et le fonctionnement des régimes politiques sans référence aucune à des conceptions morales prédéfinies. Au contraire, Spinoza entend purger la philosophie d'un défaut qui l'a lourdement handicapée, et c'est en ce sens qu'il se propose de considérer « les actions et appétits humains comme s'il était question de lignes, de plans ou de corps ». Il

apparaît dès lors tout à fait compréhensible et logique que deux auteurs qui souhaitent dénoncer la confusion qui consiste à introduire du normatif dans le domaine de l'analyse positive fassent le choix de se référer abondamment au cadre conceptuel du *Traité politique*.

De même, chez Spinoza, le concept d'obligation politique apparaît tout à fait dénué de sens. La société politique n'est pas fondée sur une idée du bien en soi, mais sur le *conatus* des individus. La vie civile surgit de la vie interhumaine passionnelle. Le contrat social ne prend sens que parce qu'il permet aux individus d'achever un plus grand degré de puissance. Comme le montre le *Traité politique*, le droit naturel ne cesse pas d'exister dans l'état civil. On doit alors reconnaître qu'il relève du droit le plus impérieux des individus de rompre le pacte social – et n'importe quel contrat en général – s'il en résulte pour eux un plus grand degré de puissance. Et l'on comprend alors pourquoi J. Buchanan et G. Tullock se montrent très critiques vis-à-vis des théories de Thomas Hobbes. Ce qui motive, dans le *Léviathan*, la passation du contrat social, c'est une vision qui assimile le droit naturel à la préservation de sa propre vie. Dès lors, il existe des moyens légitimes, et d'autres non-légitimes, en fonction de la manière dont elles permettent ou non d'accomplir cette fin qu'est la conservation de la vie. Rien de tel chez Spinoza, puisque le *conatus* fonctionne en lui-même comme une instance légitimante. Dès lors, il faut admettre que chez Spinoza comme dans *The Calculus of Consent*, la notion d'obligation politique paraît confuse, vaseuse, et inopérante. Un autre point commun entre le spinozisme et le Public Choice a trait au caractère fertile de la méthode comparative en sciences politiques. Chez Spinoza, il n'existe pas de régime absolument meilleur en soi. Pour déterminer la qualité d'un régime, il convient de se demander si, en fonction des circonstances et de l'équilibre des affects en présence, telles ou telles institutions vont permettre au régime d'achever un haut degré de puissance, ou bien au contraire si celui-ci a peu de raisons de persévérer dans son être. De même, dans le cadre théorique du Public

Choice, la question du meilleur régime n'est pas analysée à partir de principes, mais en fonction des coûts et des avantages occasionnés. Ainsi, il est indéniable qu'il existe un vaste terrain commun entre le Public Choice et le spinozisme. La référence à Spinoza opérée dans les « Notes marginales » nous apparaît comme légitime et opératoire à bien des égards, notamment en ce qui concerne le rapport de la science politique à la morale, et le contrat social. Il semble difficile, en revanche, d'affirmer, comme le fait J. Buchanan dans les « Notes marginales » que Spinoza sépare nettement les niveaux d'analyse constitutionnels et organisationnels. En effet, la continuité du droit naturel et l'importance accordée aux affects dans la fondation et le mode d'opération du système politique ne semblent pas indiquer qu'il existe, dans le spinozisme, une rupture marquée à ce niveau là.

Cependant, la principale pierre d'achoppement entre les deux courants réside sûrement dans leurs théories de l'individu et les visions de l'individualité afférentes qui caractérisent les deux courants. En effet, il nous apparaît éminemment problématique d'affirmer, comme le font J. Buchanan et G. Tullock, que chez Spinoza les individus sont principalement mus par leurs intérêts. Si les « Notes marginales » entendent par là l'idée selon laquelle l'essence du *conatus* est de persévérer dans son être, alors, il convient de reconnaître que le spinozisme s'accorde avec le Public Choice. S'il s'agit là de réduire l'anthropologie et l'ontologie de Spinoza à l'idée toute économiste que l'individu cherche, en toutes circonstances à maximiser son utilité en minimisant les coûts, alors il faut reconnaître que J. Buchanan et G. Tullock offrent une vision radicalement réductrice du spinozisme. En effet, le rôle essentiel accordé aux affects dans l'*Éthique* et le *Traité politique* rendent la notion d'intérêt assez peu opératoire. On se trouve en effet forcé d'admettre que cette dernière revêt une signification relativement pauvre, en comparaison avec l'appareil conceptuel du spinozisme. Le jeu des affects peut motiver des actions qui n'auraient que très peu de sens dans un cadre

économiste¹⁵¹. De même l'affirmation selon laquelle les comportements individuels doivent constituer de simples données pour l'analyse apparaît également hautement problématique au regard du spinozisme. Il est indéniable, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer, que chez Spinoza, il n'est pas question de rire ou pleurer devant les comportements individuels, mais simplement de comprendre. Dans *The Calculus of Consent*, il n'est pas question d'émettre des jugements de valeurs sur les comportements individuels, mais on ne cherche pas non plus à les comprendre véritablement. Les préférences des individus sont considérées comme exogènes. Spinoza offre, en revanche, une véritable théorie du *conatus*, de l'individualité et des affects.

On touche ici le point où l'hétérogénéité entre les textes de Spinoza et ceux de J. Buchanan et G. Tullock se fait la plus radicale. *L'Éthique* et le *Traité politique* sont dotés d'une profondeur ontologique et anthropologique qui est inexistante dans *The Calculus of Consent*. Dans le spinozisme, la théorie politique s'appuie sur un travail très poussé de la notion de substance (le réel est supposé sans altérité, ni négation), du concept de *conatus*, et de la théorie des affects. Chez J. Buchanan et G. Tullock – comme chez la plupart des économistes – l'ambition principale est de pouvoir modéliser les comportements humains. Autrement dit, il s'agit de suivre le mouvement inverse de celui de Spinoza : on simplifie pour expliquer. Le but est alors de réduire l'individualité à un groupe d'hypothèses comportementales le plus restreint possible, et de tirer de l'analyse des renseignements qui auront une portée politique. C'est pourquoi l'idée exprimée dans les « Notes marginales » selon laquelle la politique ne

¹⁵¹ Si nous imaginons menacé l'objet que nous aimons, nous mobiliserons toutes nos ressources pour le défendre ; s'il est en sécurité, nous nous en féliciterons comme si nous-mêmes en étions cause. À l'opposé, nous chercherons à détruire l'objet de notre haine ; s'il est conservé, nous en serons attristé. Tout se passe comme si notre *conatus* s'identifiait positivement dans le cas de l'amour, négativement dans le cas de la haine, à l'objet du désir. L'amour, par conséquent, bien que possessif par nature, se manifeste ainsi avec tous les caractères apparents du désintéressement oblatif. Ainsi s'expliquent des comportements comme le dévouement, l'abnégation, le sacrifice¹⁵¹. Nous mourons donc pour notre patrie ; nous pouvons verser notre sang pour un monarque.

doit pas chercher à réformer les comportements humains s'avère fort ambiguë lorsqu'on la met en rapport avec le spinozisme. Ce dernier s'accorde avec elle si l'on entend par là que des notions préconçues sur le bien et le mal ne doivent pas venir dicter leurs comportements aux individus – encore moins quand le but de l'étude est d'analyser les processus politiques. Cependant, il n'est pas possible de nier que, si la compréhension spinoziste des phénomènes politiques part d'une théorie de l'individu, il existe également chez Spinoza un mouvement de retour des institutions vers les êtres individuels. En effet, l'analyse politique dans le *Traité politique* est inséparable d'une ambition de libération des individus. Le régime stable doit permettre aux sujets de cultiver leurs affects joyeux, de développer leur raison, et de progresser dans la connaissance.

Ainsi, plusieurs des assertions des « Notes marginales » trouvent un certain écho dans le texte de Spinoza. Il est cependant indéniable d'admettre que – notamment dans le cas de la théorie de l'individualité – les points de frottement sont également sensibles. Les analyses spinozistes et en termes de Public Choice sont en effet séparées par une très grande hétérogénéité dans leurs niveaux de profondeur anthropologique et ontologique.

2. L'individualisme méthodologique et la grille de lecture économique appliquée aux processus politiques

a) Le postulat individualiste

Dans le chapitre 2 du *Calculus of Consent*, intitulé « The Individualistic Postulate », J. Buchanan et G. Tullock affirment leur volonté de s'inscrire résolument en porte-à-faux de la vision organique de l'État. Selon cette dernière, la collectivité peut être assimilée à un

individu, et l'étude de cet objet peut donc être assimilée à la recherche du système de valeur ou de l'étalon qui motive ses décisions. Dans ce cadre¹⁵² :

L'État organique a une existence, un système de valeur, et des motivations indépendantes de ceux des individus qui le composent. En effet, le terme même « d'individu » a très peu de place dans une conception authentiquement organique ; l'être humain singulier devient alors partie intégrante d'un organisme plus grand et plus important.

Cette approche de la théorie de la collectivité a prouvé son utilité, à la fois en tant qu'interprétation positive de certaines des qualités des unités collectives existantes et dans le cadre de la philosophie politique normative. Cette conception est, cependant, intrinsèquement opposée à la tradition philosophique occidentale, au sein de laquelle l'individu s'identifie à l'entité philosophique première. En outre, puisque nous nous proposons de construire une théorie des choix collectifs pertinente pour les démocraties occidentales modernes, nous n'accorderons qu'une place marginale aux interprétations organiques de l'activité collective.

L'adoption du « postulat individualiste » a deux conséquences immédiates au point de vue théorique. Tout d'abord, au vu des conceptions développées dans *The Calculus of Consent*, le concept de « volonté générale » apparaît vide de sens. Pour J. Buchanan et G. Tullock, seule

¹⁵² Voir J. Buchanan et G. Tullock, *Op. Cit.*, p. 11 : « The organic State has an existence, a value pattern, and a motivation independent of those of the individual human beings claiming membership. Indeed, the very term "individual" has little place in the genuinely organic conception; the single human being becomes an integral part of a larger, and more meaningful organism. This approach or theory of the collectivity has been of some usefulness, both as a positive interpretation of certain qualities of actual collective units and as a normative political philosophy. The conception is, however, essentially opposed to the Western philosophical tradition in which the human individual is the primary philosophical entity. Moreover, since we propose to construct a theory of collective choice that has relevance to modern Western democracy, we shall reject at the outset any organic interpretation of collective activity. »

une conception organique de la société peut admettre l'émergence d'une toute « mystique »¹⁵³ volonté générale, dérivée indépendamment des décisions individuelles des agents. De même, les fondateurs du Public Choice rejettent toute conception qui, dans le sillage du marxisme, mettrait l'accent sur une conception de la collectivité organisée selon le bon vouloir d'une classe dominante. Toute conception qui identifierait l'existence d'une classe dominante et d'une classe dominée, et réduirait l'analyse politique à l'étude des processus de domination, est donc totalement étrangère à l'analyse développée par J. Buchanan et G. Tullock. En conséquence¹⁵⁴ :

Ayant rejeté à la fois la conception organique de l'État, mais aussi l'idée d'une domination de classe, nous nous replions sur une conception purement individualiste de la collectivité. L'action collective est ainsi conçue comme l'action d'individus qui choisissent d'accomplir des tâches collectivement plutôt qu'individuellement, et le gouvernement n'est identifié à rien de plus que l'ensemble des précédés, c'est-à-dire la machine, qui permet à une telle action collective d'avoir lieu. Cette approche conçoit l'État comme une construction humaine, un artefact. En conséquence, il est par nature sujet au changement et perfectible. En vertu de cet état de fait, il devient possible de produire des assertions importantes pour déterminer si oui ou non des modifications dans l'ensemble de contraintes que nous appelons le gouvernement rendront les

¹⁵³ *Ibid.*, p. 12

¹⁵⁴ *Op. Cit.*, p. 13 : « Having rejected the organic conception of the State and also the idea of class domination, we are left with a purely individualistic conception of the collectivity. Collective action is viewed as the action of individuals when they choose to accomplish purposes collectively rather than individually, and the government is seen as nothing more than the set of processes, the machine, which allows such collective action to take place. This approach makes the State into something that is constructed by men, an artifact. Therefore, it is, by nature, subject to change, perfectible. This being so, it should be possible to make meaningful statements about whether or not particular modifications in the set of constraints called government will make things "better" or "worse". To this extent, the approach taken in this book is rationalist. »

choses « pires » ou « meilleures ». Dans une certaine mesure, l'approche adoptée dans ce livre est rationaliste.

Ainsi, pour J. Buchanan et G. Tullock, l'État ne peut en aucun cas être considéré comme autre chose que la somme de volontés individuelles. Et ce qui motive les individus à agir collectivement, c'est la structure des coûts et des avantages auxquels ils font face.

b) *L'approche en termes de coûts et d'avantages de l'action collective*

En outre, dans le chapitre 5 du *Calculus of Consent*, les fondateurs du Public Choice tentent de répondre aux questions suivantes. Quand est-ce qu'une société composée d'individus libres et cherchant à maximiser leur utilité va-t-elle choisir d'entreprendre des actions collectivement plutôt qu'individuellement ? Comment comprendre qu'un individu choisisse de construire une relation politique avec les autres membres du groupe auquel il appartient ? La réponse offerte par J. Buchanan et G. Tullock est bien évidemment économique¹⁵⁵ :

Un individu jugera bénéfique d'organiser collectivement une activité lorsqu'il anticipera un gain dans son utilité. L'utilité individuelle peut être augmentée par l'action collective de deux manières distinctes. Tout d'abord, l'action collective

¹⁵⁵ *Op. Cit.*, p. 42. Nous traduisons : « The individual will find it profitable to explore the possibility of organizing an activity collectively when he expects that he may increase his utility. Individual utility may be increased by collective action in two distinct ways. First, collective action may eliminate some of the *external costs* that the private actions of other individuals impose upon the individual in question. The city policeman keeps the thief from your door. Secondly, collective action may be required to secure some additional or *external benefits* that cannot be secured through purely private behavior. Individual protection against fire may not be profitable. If they are somewhat more broadly considered, these apparently distinct means of increasing individual utility become identical. Whether a specific collective effort is viewed as reducing external costs imposed on the individual or as producing an external benefit depends solely on the presumed threshold between costs and benefits. The question becomes precisely analogous to the age-old utilitarian one about the threshold between pain and pleasure. »

peut éliminer une partie des *coûts externes* que l'action privée d'autres individus impose à l'agent en question. Le policier municipal empêche les voleurs de forcer votre porte. Ensuite, l'action collective peut permettre d'engranger des *bénéfices externes* qui ne pourraient pas exister par l'intermédiaire de comportements purement privés. Se protéger individuellement contre les incendies risque de ne pas être rentable. S'ils sont considérés dans un cadre plus large, ces moyens, au premier abord distincts, d'organiser l'utilité individuelle deviennent identiques. Qu'un effort collectif particulier soit vu comme réduisant les coûts externes imposés à l'individus ou comme produisant des bénéfices externes dépend simplement du seuil assumé entre coûts et bénéfices. La question devient précisément analogue à la très ancienne problématique du seuil entre plaisir et peine.

Cette analyse assez classique en économie met l'accent sur le rôle des externalités - nous entendons par ce terme une situation où l'action d'un agent économique a des conséquences sur l'action d'un autre agent économique sans qu'il y ait, entre eux, de contrepartie monétaire. Le marché ne parvient pas à prendre en compte ces externalités : par exemple, chacun ne prenant en compte que son intérêt privé, tous les producteurs rejettent dans la rivière leurs déchets. Chacun pollue au niveau où le coût marginal de son action est égal à son bénéfice marginal, sauf que pour que l'action soit socialement optimale, il faudrait que le coût marginal *social* soit égale au bénéfice *social*. Or, comme la pollution d'un producteur a des conséquences sur le bien être de tous les autres, coûts et bénéfices privés et sociaux peuvent diverger radicalement. Cette explication s'approche également de l'analyse économique en termes de *biens publics*. En économie, les biens publics désignent – par contraste avec les biens privés – des objets que l'on caractérisera comme non-rivaux et non-exclusifs. C'est-à-

dire que la consommation d'un agent ne porte pas préjudice à la consommation d'un autre ; et qu'il apparaît impossible, à partir du moment où le bien est produit pour un agent, d'en empêcher un autre de le consommer. L'éclairage des rues est un exemple de ce type de biens, qui améliorent grandement l'utilité sociale, et dont la production privée n'est jamais rentable – puisque chaque individu, au lieu de payer pour ce qu'il consomme, a une incitation à se comporter en passager clandestin.

Dans the *Calculus of Consent*, les individus sont donc confrontés à une triple alternative : une activité peut être organisée de manière privée (comportements purement individuels) ; elle peut être prise en charge de manière concertée, mais chaque agent restant libre de participer ou non (on parle alors d'arrangements contractuels privés) ; enfin, elle peut être prise en charge par la puissance publique, son organisation est alors collective et obligatoire (prise de décision collective). Comment les agents en viennent-ils à choisir l'action collective ? Cette dernière est mise en place lorsque ses coûts sont inférieurs à ceux des modes alternatifs d'organisation. Les coûts qui motivent les décisions des agents sont appelés par J. Buchanan et G. Tullock les *coûts d'interdépendance*. Ces derniers sont la somme des *coûts externes* et des *coûts de décision*. L'action publique a tendance à réduire les premiers et à augmenter les seconds. En effet, la coordination permet de réduire les externalités ; cependant, l'acte de se coordonner a lui-même un coût (il n'est pas toujours aisé de se mettre d'accord) qu'il convient également de prendre en compte dans le calcul.

c) *Les principes fondateurs du Public Choice et le spinozisme*

Ces deux principes fondateurs du Public Choice sont-ils réellement en accord avec le spinozisme ? Comme dans le cas de assertions développées dans les « Notes marginales », la réponse à cette question ne semble pas devoir, ici non plus, être univoque.

Commençons par analyser la pertinence de l'analyse coûts/bénéfices au regard du spinozisme. Cette vision apparaît se trouver tout à fait en accord avec les développements ayant trait à « l'utile qui nous est propre » évoqués *supra* (III), 1. c)). Il n'existe pas de bien unique en politique, et chacun participe à un mode d'organisation politique en fonction de ce qui lui est dicté par son *conatus*. En conséquence, l'assertion selon laquelle les individus choisissent le mode de coordination politique si ce dernier permet de minimiser les *coûts d'interdépendance* ne nous apparaît pas du tout contraire au spinozisme. Cependant, l'on retombe ici sur le manque de profondeur anthropologique et ontologique qui caractérise le *Calculus of Consent*, au regard de l'œuvre de Spinoza. En effet, l'évocation de coûts externes et de coûts de décision ne nous apparaît pas rendre compte de la richesse des mécanismes affectifs que l'on trouve dans le spinozisme.

Ainsi, si l'analyse des processus politiques en termes de coûts et de bénéfices peut apparaître tout à fait compatible avec le spinozisme, c'est le « postulat d'individualisme » qui revêt un statut beaucoup plus ambigu. En effet, chez Spinoza, c'est, comme nous l'avons montré, la dynamique affective inter-individuelle qui constitue la substance de la vie politique. En ce sens, le spinozisme peut être considéré comme individualiste, puisque c'est le jeu des *conatus* individuels qui rend possible – où impossible – la vie collective. Cependant, le terme « individualiste » ne peut pas être appliqué à *l'Éthique* et au *Traité politique* au sens où

l'entendent J. Buchanan et G. Tullock. Il n'y a pas, il est vrai, chez Spinoza, d'existence collective indépendante de l'existence individuelle. Malgré cela, il convient de noter que deux thèmes constitutifs du spinozisme apparaissent incompatibles avec le Public Choice. Tout d'abord, il existe, dans le *Traité politique*, un niveau d'analyse propre aux phénomènes politiques : les régimes politiques, de manière analogue aux individus, possèdent un *conatus* et un degré de puissance. J. Buchanan et G. Tullock martèlent de leur côté qu'il n'y a pas de sens à considérer un État comme un sujet, dans la mesure où celui-ci n'est que la stricte émanation de sujets individuels. Par ailleurs, il apparaît tout à fait possible de concilier la théorie de l'individualité spinoziste avec des mécanismes de domination sociale et politique. Considérons, pour le comprendre, la notion d'ambition telle que Spinoza la définit :

Cet effort pour faire que chacun approuve ce que soi-même on aime ou a en haine est en vérité de l'Ambition ; et par suite nous voyons que chacun aspire par nature à ce que les autres vivent selon son propre tempérament, et tous y aspirant de pair, ils se font obstacle de pair, et tous voulant être loués, autrement dit aimés de tous, ils se haïssent les uns les autres¹⁵⁶.

En lui-même, ce désir est exigence d'universalité : il n'est donc pas aliénant. Cependant, les causes extérieures le pervertissent. Nos valeurs sont souvent fausses, et ne peuvent donc pas se communiquer de l'intérieur. La perspective de créer un espace de communicabilité sous le chapiteau de la Raison est nulle : nous n'avons donc, pour diffuser nos idées que la séduction ou la terreur, c'est-à-dire le rapport de force et la violence. Nous voulons donc *commander* nos semblables. Dès lors, de l'ambition de gloire, nous passons à l'ambition de domination, et dans l'état civil, à la domination politique. C'est alors qu'apparaissent les relations maître-

¹⁵⁶ *Éthique*, III, proposition 31, scolie

esclave. Cependant, une telle destinée n'est pas nécessaire. Dans une société bien agencée, les désirs individuels ne divergent pas de façon trop radicale ; rien n'empêche alors leur dénominateur commun de se dégager pacifiquement au cours d'un débat démocratique. Il demeure cependant que la domination politique, voire le concept de classe sociale, peuvent trouver un sens dans l'analyse spinoziste. Il est également possible de se référer à l'analyse que livre F. Lordon du concept de domination dans le spinozisme¹⁵⁷. Dans *La Société des affects*, le structuralisme des passions peut également permettre d'enrichir la réflexion sur le concept de *domination*, puisqu'une « domination est une certaine production sociale d'affects qui fait désirer ce que Spinoza, et Bourdieu après lui, nomment l'*obsequium*, le comportement ajusté aux réquisits de la norme dominante »¹⁵⁸. Ainsi, faire prévaloir une norme (celle de l'État, celle des capitalistes, par exemple) est donc une affaire de production d'affects et de désirs. Étymologiquement, c'est une affaire d'*épathumogénie* (*epithumia* : désir). C'est en affectant les individus qu'on les détermine à se conduire d'une certaine manière. F. Lordon parle d'*ars affectandi* : gouverner, c'est affecter. Par exemple, selon F. Lordon, le mode de régulation néolibéral aurait remplacé le fordisme, et ferait reposer le pouvoir du capital sur la production d'affects bien particuliers. Le fordisme rompait avec les affects tristes du capitalisme primitif et s'ouvrait aux affects joyeux de la marchandise : cependant, l'engagement dans le travail ne se faisait pas pour lui-même, mais dans la seule perspective des objets de consommation auxquels il donnait accès. Le néolibéralisme innove en tant qu'il a pour objet de faire entrer la mobilisation salariale *dans un régime d'affects joyeux intrinsèques* : il s'agit de produire de la joie par l'engagement sans borne dans le travail. Le projet néolibéral, c'est d'organiser la division du travail sous l'égide du désir-maitre du capital, c'est-à-dire d'y distribuer les individus mais en s'assurant que leurs désirs ont été refaits de telle sorte qu'ils aient l'assignation joyeuse.

¹⁵⁷ F. Lordon, *La Société des affects : Pour un structuralisme des passions*, Seuil, Paris, 2013, 284p

¹⁵⁸ *Op. Cit.*, p. 225

Ainsi, on trouve, dans le cadre des analyses spinozistes du concept de domination, un point majeur de divergence avec le Public Choice. En outre, il apparaît possible de trouver un terrain commun entre le spinozisme et l'analyse en termes de coûts et de bénéfices. La théorie de « l'utile qui nous est propre » s'accorde, dans une certaine mesure, avec l'analyse économique. L'opération est beaucoup plus difficile pour le « postulat individualiste ». En effet, la théorie de l'individu développée par le spinozisme dépasse de beaucoup – en profondeur comme en consistance – l'individualisme du Public Choice.

3. *Spinoza et la modélisation mathématique*

Enfin, la référence à Spinoza que l'on trouve dans *The Calculus of Consent* peut étonner, si on la considère d'un point de vue épistémologique. En effet, quoi de commun entre les méthodes de l'économie moderne et celles d'un philosophe classique ? J. Buchanan et G. Tullock, lorsqu'ils parlent d'utilité, de coûts et de bénéfices, visent à construire un système d'équation qui rendent compte des données du problème et permette de lui apporter une solution. Relativement modérée dans leurs travaux, la modélisation mathématique deviendra le *modus operandi* de leurs successeurs en économie politique. Le spinozisme est-il compatible avec la modélisation mathématique ?

La structure de l'*Éthique* – organisée en définitions, axiomes, corollaires, appendices – ainsi le rôle que prête Spinoza à ce domaine dans l'Appendice du livre I semble indiquer une

grande affinité avec les mathématiques. Selon Spinoza, c'est la Mathématique qui a permis aux hommes de sortir de leurs préjugés, et d'éviter les pièges du finalisme¹⁵⁹. L'idée selon laquelle le spinozisme serait particulièrement propice au spinozisme peut se trouver confirmée certains des écrits d'Alexandre Matheron. Dans l'étude qu'il consacre à Spinoza¹⁶⁰, ce dernier se réfère à l'appareil conceptuel développé dans l'œuvre du philosophe hollandais pour décrire des situations politiques que les *Traité*s n'évoquent pas. Les définitions (celles du *conatus* et des affects, par exemple), théorèmes, scolies, et appendices, ainsi que les écrits politiques de Spinoza, seraient suffisamment précis pour permettre d'être déclinés à l'infini et appliqués à de nouveaux cas. Si le spinozisme se prête à la modélisation littéraire, pourquoi ne se prêterait-il pas à la formalisation mathématique ? Le principal obstacle épistémologique à cette démarche découle du fait suivant : tout formalisme mathématique est réducteur. Construire un modèle revient à éliminer de l'information. On retient un nombre réduit d'hypothèses dont on tire les conséquences : ces résultats sont alors le plus souvent confrontés aux données. Dès lors qu'un auteur a élaboré un système, comme celui de Spinoza, il est possible de penser que toute tentative de formulation mathématique engendrera un modèle au mieux réducteur, et au pire incorrect. D'ailleurs, il n'est pas innocent que lorsqu'un auteur comme Frédéric Lordon cherche à critiquer le paradigme mathématique qui domine en économie, il le fasse en s'appuyant sur le spinozisme. *La Société des affects* entend promouvoir un rapprochement entre sciences sociales et philosophie¹⁶¹ :

[...] non, le concept n'est pas la chose exclusive de la philosophie ; non, les sciences sociales ne sont pas rivées à la « fonction » et peuvent le revendiquer

¹⁵⁹ *Éthique*, Livre I, Appendice : « D'où vint qu'ils tinrent pour certain que les jugements des Dieux échappent de très loin à la prise de l'homme : et cela seul eût suffi à faire que la vérité demeurât pour l'éternité cachée au genre humain, s'il n'y avait eu la Mathématique, laquelle s'occupe non des fins mais seulement des essences et propriétés des figures, pour montrer aux hommes une autre norme de vérité [...] »

¹⁶⁰ *Individu et communauté chez Spinoza*, Op. Cit.

¹⁶¹ *Ibid.*, pp. 46-47

dans leur jeu à elles (elles en ont même par les temps qui courent un urgent besoin) ; oui cependant, c'est bien la philosophie qui doit être reconnue comme productrice au premier chef de concepts ; et oui, par conséquent, il est inévitable de se tourner vers elle en cette matière.

La langue des concepts permet ainsi d'échapper à l'infamale antinomie des « mathématiques ou du barratin » :

À mi-distance de la formalisation mathématique qui leur est inadéquate et de la parole folâtre ou de la divagation poétique, les sciences sociales peuvent trouver dans le concept l'un des moyens d'affirmer leur « appartenance au genre science », c'est-à-dire une modalité (linguistique) spécifique de faire science qui ne s'arrête pas à la seule langue positiviste du commentaire de données.

Ainsi, selon F. Lordon, le spinozisme offrirait aux sciences sociales un répertoire de concepts fort féconds. La référence à Spinoza permettrait de développer de manière satisfaisante la théorie des institutions (puisque le *Traité politique* permet, en toute généralité, de poser la question des affections et des affects institutionnels) et des rapports de domination (cf. *supra*).

En somme, il apparaît fort difficile de statuer de manière définitive sur la question de la pertinence d'une formalisation mathématique spinoziste. Peut-être Spinoza, plus que n'importe quelle autre référence classique, est-il l'auteur qui se prête le mieux à la modélisation mathématique, en raison de sa rigueur définitionnelle et analytique. Cependant, son œuvre a également été utilisée pour critiquer la théorie économique dominante. Gageons qu'il n'y a pas à suspecter dans cet état de fait une ambiguïté ou une imprécision du

spinozisme. Au contraire, c'est là la marque d'un grand auteur : l'œuvre de Spinoza a su inspirer les recherches les plus diverses, et le spinozisme se révèle fécond en de nombreux domaines des plus variés.

CONCLUSIONS

Ainsi, nous avons eu l'occasion de voir que *The Calculus of Consent* paraît dans un contexte tout à fait particulier. La Guerre froide, la menace communiste et les critiques adressées au système politique américain constituent autant de remises en cause du capitalisme libéral alors dominant. La volonté d'analyser les phénomènes politiques selon leurs coûts et leurs avantages, en adoptant une perspective résolument individualiste, doit très certainement être mise en relation avec les renouveaux libéral et conservateur qui s'esquissent à la même époque. Fruit d'une rencontre entre deux personnalités aussi riches intellectuellement que différentes, *The Calculus of Consent* témoigne d'une ambition résolument pluridisciplinaire. Cette dernière ne peut cependant pas être considérée comme tout à fait exempte du soupçon « d'impérialisme » qui caractérise alors une frange de la science économique à une époque où de nombreux intellectuels, à l'instar de Gary S. Becker, entendent faire de ses méthodes le paradigme unificateur des comportements humains.

Au delà de ces éléments de contexte, la lecture de Spinoza opérée dans les « Notes marginales » pose un certain nombre de problèmes, notamment du fait de sa structure. La paternité de l'appendice – la plume de J. Buchanan représente-t-elle véritablement les deux fondateurs du Public Choice ? – tout comme le degré de connaissance de J. Buchanan et G. Tullock des textes classiques auxquels ils se réfèrent peuvent soulever des questions. Il demeure que la référence au *Traité politique*, et sa mise en relation avec les thèmes

constitutifs du Public Choice s'avère tout à fait stimulante, dans la mesure où elle permet de mieux comprendre l'esprit du *Calculus of Consent* et appelle à s'interroger sur ce que signifie vraiment la fidélité au spinozisme. Les « Notes marginales » organisent leur lecture de Spinoza autour de trois thèmes principaux : l'œuvre de l'auteur hollandais permettrait de penser une humanité caractérisée par la poursuite de l'intérêt ; le *Traité politique* inviterait à séparer les domaines d'analyse constitutionnel et organisationnel ; enfin, Spinoza aurait apporté une contribution majeure à la théorie politique par l'intermédiaire de sa compréhension du concept de « contrat social ». L'organisation interne de l'Appendice n'est selon nous pas innocente, et ces réflexions ne peuvent être séparées des considérations qui ont trait à la séparation entre ce qui « est » et ce qui « doit être » qui les précèdent immédiatement.

Ainsi, si le spinozisme apparaît en de nombreux points proche du Public Choice, il lui est hétérogène sur beaucoup d'autres. En outre, la proximité textuelle de la référence à Spinoza d'avec des considérations sur le rapport du « normatif » au « positif » nous permet de comprendre que l'un des points majeurs expliquant l'attraction du Public Choice au spinozisme réside très certainement dans le rapport de la politique à la morale construit par ce dernier. La politique ne doit pas être pensée à l'aide de conceptions absolues du Bien et du Mal, mais gagne à être approchée en lien avec le concept de l'utile. La conception de « l'utile qui nous est propre » motive à n'en pas douter une très grande partie de la référence de J. Buchanan et G. Tullock à Spinoza, dans la mesure où les buts de la politique ne sont plus une question de principes, mais découlent désormais de circonstances façonnées par les situations individuelles. Il est possible d'estimer, comme nous venons de le voir, que ce qui rend sympathique le spinozisme à J. Buchanan et G. Tullock, c'est sa ferme volonté de purger l'analyse de ses considérations morales. Un autre élément de convergence peut être identifié

dans la volonté spinoziste de penser en profondeur l'individualité humaine. En outre, l'analyse du *Calculus of Consent* s'inscrit dans une perspective résolument individualiste du point de vue méthodologique. Il est donc possible de penser que les théories du *conatus*, du droit naturel, et du contrat social développées par Spinoza dans l'*Éthique* et le *Traité politique* ont pu apparaître à J. Buchanan et G. Tullock comme tout à fait proches de leurs positions. Dans le spinozisme comme dans le Public Choice, il n'existe pas de réalité politique indépendante des réalités individuelles, et l'on ne peut construire d'analyse des processus politiques sans se référer à ce qui se passe au niveau des sujets des affects ou des agents économiques. Cependant, il n'est pas possible de faire l'impasse sur les divergences qui séparent ces deux cadres de pensée. En effet, la politique spinoziste est construite sur une ontologie et une anthropologie qui dépassent de beaucoup la visée du *Calculus of Consent*. En conséquence, la vie affective décrite par Spinoza apparaît relativement hétérogène à la volonté exprimée dans les « Notes marginales » de considérer les comportements individuels comme de simples données pour l'analyse, et rien d'autre. De plus, un certain nombre de phénomènes radicalement incompatibles avec le Public Choice peuvent être pensés dans un cadre spinoziste. La domination sociale en est un exemple frappant.

Ainsi, selon nous, trois traits caractérisent la lecture en termes de Public Choice de Spinoza et peuvent rendre compte des convergences et divergences évoquées ci-dessus. Cette lecture, nous dirons qu'elle est à la fois économiste, individualiste et conservatrice. Elle est économiste dans le sens où elle cherche à réduire les comportements humains à un ensemble d'hypothèses simples, duquel il faudra ensuite tirer des conclusions qui seront confrontées à la réalité empirique. L'individu et ses comportements ne sont pas un objet d'analyse, mais doivent être assimilée à quelque chose comme une donnée, ou un postulat de modélisation. L'évocation de Spinoza est également individualiste, au sens où, pour les fondateurs du

Public Choice, toute réalité politique doit trouver, en dernière analyse, son fondement dans les choix individuels. La politique et le social n'ont pas d'existence propre, indépendamment des choix des agents. Enfin, nous recourons au terme de « conservateur » pour désigner un cadre de pensée au sein duquel la vie collective ne peut reposer efficacement sur la vertu et la bonté des agents, mais doit découler, pour être pérenne, de choix opérés à partir de considérations d'intérêts¹⁶². Ce niveau de lecture témoigne d'un certain pessimisme quant à la nature humaine – ou du moins en ce qui concerne les aspects qui doivent être pris en compte pour construire une société politique efficace.

En dépit de nos résultats, nous sommes bien conscients que ce travail ne représente qu'un traitement partiel du problème posé, et que plusieurs autres domaines de recherche mériteraient d'être analysés afin d'approfondir la compréhension des liens qui rapprochent le Public Choice et le Spinozisme. Tout d'abord, un certain nombre de données historiques pourraient venir éclairer le problème : comment J. Buchanan et G. Tullock ont-ils eu accès aux textes de Spinoza ? Comment se caractérisait l'enseignement du Spinozisme aux Etats-Unis entre les années 1940 et 1960, c'est-à-dire au moment de la formation intellectuelle, puis durant la carrière académique des deux auteurs ? De plus, notre travail de comparaison entre les écrits du Public Choice et l'œuvre de Spinoza s'est essentiellement concentré sur les aspects méthodologiques et les grands principes du *Calculus of Consent*. Afin de déterminer si le Public Choice est effectivement compatible avec le spinozisme, il pourrait être nécessaire de produire des analyses au niveau institutionnel, c'est-à-dire à celui des règles de décision. Il pourrait s'agir, par exemple, de mettre en rapport les analyses de la majorité simple ou de la règle d'unanimité avec les développements du *Traité politique*.

¹⁶² Sur le conservatisme comme vision pessimiste de la nature humaine, voir A. Finkelkraut, J.-P. Le Goff, R. Scruton, « Comment peut-on être conservateur », *Répliques*, émission radiodiffusée sur France Culture le 25 avril 2015

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de référence :

- Buchanan James M. et Tullock Gordon, *The Calculus of Consent*, Liberty Fund, Inc., 2004 [1962]
- Spinoza Baruch, *L'Éthique*, trad. Bernard Pautrat, Seuil, Paris, 1988
- Spinoza Baruch, *Œuvres III : Traité théologico-politique*, trad. Jacqueline Lagrée et Pierre-Francois Moreau, PUF, « Épiméthée », Paris, 1999
- Spinoza Baruch, *Œuvres V : Traité politique*, trad. Charles Ramond, PUF, « Épiméthée », Paris, 2005
- Spinoza Baruch, *Traité de la réforme de l'entendement*, in *Œuvres Tome 1*, GF-Flammarion, Paris, 1993
- Spinoza Baruch, *Correspondance*, trad. Maxime Rovere, GF-Flammarion, Paris, 2010

Ouvrages cités :

- Becker Gary S., « A Theory of Marriage », in *Economics of the Family : Marriage, Children, and Human Capital*, UMI, pp. 299-35, 1974
- Gary S. Becker, « Crime And Punishment: an Economic Approach », in *Essays in the Economics of Crime and Punishment*, Gary S. Becker and William M. Landes eds, UMI, 1974
- Becker Gary S., Ewald François et Harcourt Bernard, « Becker and Foucault on Crime and Punishment. A conversation with Gary Becker, Francois Ewald and Bernard Harcourt : The Second Session », The University of Chicago Law School, Septembre 2013
- Bourdieu Pierre Loïc J.D. Wacquant, *Réponses*, Seuil, Paris, 1992
- Bozio Antoine et Grenet Julien (dir.), *Économie des politiques publiques*, La Découverte, Coll. « Repères », Paris, 2010
- Caillé Alain, *Critique de la raison utilitaire. Manifeste du MAUSS*, Éditions la Découverte, Paris, 1989
- Campbell Colin D. et Tullock Gordon, « Hyperinflation in China, 1937-49 », *Journal of Political Economy*, 62 (2), pp. 237-245, 1954
- Campbell Colin D. et Tullock Gordon, « Some Little-Understood Aspects of Korea's Monetary and Fiscal Systems », *American Economic Review*, 47 (3), pp. 336-349, 1957
- Downs Anthony, *An Economic Theory of Democracy*, Prentice Hall, 1997 [1957]
- Finkielkraut Alain, Le Goff Jean-Pierre, Scruton Roger, « Comment peut-on être conservateur », *Répliques*, émission radiodiffusée sur France Culture le 25 avril 2015
- Friedman Milton and Schwartz Anna J., *The Great Contraction. 1929-1933*, Princeton University Press, 2008 [1963]
- Foucault Michel, *Naissance de la biopolitique*, Seuil, Collection « Hautes études », Paris, 2004
- Goldwater Barry, *The Conscience of a Conservative*, Princeton University Press, 1960
- Hayek (von) Friedrich, *The Road to Serfdom*, in *The Collected Works of F.A. Hayek*, vol. 2., edited by Bruce Caldwell, University of Chicago Press, 2015 [1944]
- Hobbes Thomas, *Léviathan*, Wordsworth Editions Ltd, « Wordsworth Classics of World Literature », 2014 [1652]

- Kalecki Michal, « Political Aspects of Full Employment », *Political Quarterly*, vol. 14, n°4, pp. 473-491, 1943
- Keynes John Maynard, *The General Theory of Employment, Interest and Money*, Mariner Books, 416p, 1965 [1936]
- Lordon Frédéric, *La Société des affects : Pour un structuralisme des passions*, Seuil, Paris, 2013,
- Marx Karl, *Manifeste communiste*, 1848
- Matheron Alexandre, *Individu et communauté chez Spinoza*, Éditions de Minuit, 1969.
- O'Sullivan John, « Annexation », *United States and Democratic Review* 17, n°1, Juillet-Août 1845
- Persson Torsten et Tabellini Guido, *Political Economics : Explaining Economic Policy*, Cambridge, Mass., MIT Press, 2008
- Rowley Charles K. et Houser Daniel, « The Life and Times of Gordon Tullock », George Mason University, Department of Economics, Paper n°11-56, 2011
- Tullock Gordon, « Paper Money – a Cycle in Cathay », *Economic History Review*, 9 (3), pp. 393-407, 1957
- Leo Strauss, *Droit naturel et histoire*, Flammarion, Coll. « Champs Essais », 2008
- Von Mises, *Human Action*, 1949, Yale University Press
- Walras Léon, *Éléments d'économie politique pure*, 1874

Ouvrages consultés :

- Alain, *Spinoza*, Gallimard, « Tel », 1996
- Alquié Ferdinand, *Leçons sur Spinoza*, La Table Ronde, « La petite vermillon », 2003
- Balibar Étienne, *Spinoza et la politique*, PUF, « Philosophies », 2011 [1984]
- Balibar Étienne, « Spinoza, l'anti-Orwell », in *La Crainte des masses*, Galilée, Paris, 1997
- Brugère Fabienne et Moreau Pierre-François (textes réunis par), *Spinoza et les affects*, Presses Universitaires de la Sorbonne, 1998
- Jaquet Chantal, Sévérac Pascal et Suhamy Ariel (dir.), *La Multitude libre. Nouvelles lectures du Traité politique*, Éditions Amsterdam, 2008
- Jaquet Chantal, Sévérac Pascal et Suhamy Ariel (dir.), *Spinoza, une philosophie de l'amour*, PUSE, 2005
- Manzini Frédéric, *Spinoza : une lecture d'Aristote*, PUF, « Épiméthée », 2009
- Matheron Alexandre, *Anthropologie et politique*, Vrin, 1986
- Morfino Vittorio, *Le Temps et l'occasion*, Classiques Garnier, Paris, 2012
- Mugnet-Pollet Lucien, *La philosophie politique de Spinoza*, Vrin, 1976

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
IV) ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : <i>THE CALCULUS OF CONSENT</i> ET SON ÉPOQUE.....	7
4. <i>Quelques éléments de contexte</i>	7
d) <i>La guerre froide, le communisme et le capitalisme</i>	7
e) <i>Un double renouveau : libéralisme et conservatisme</i>	10
f) <i>L'analyse économique des phénomènes politiques</i>	20
5. <i>La parution du Calculus of Consent et ses enjeux</i>	20
c) <i>La coopération de James Buchanan et Gordon Tullock – éléments biographiques</i>	20
d) <i>The Calculus of Consent (1962) et son but – l'École du Public Choice et sa postérité</i>	29
6. <i>L'ambition pluridisciplinaire de The Calculus of Consent, et la question de l'impérialisme de la science économique</i>	32
d) <i>L'ambition pluridisciplinaire de J. Buchanan et G. Tullock</i>	32
e) <i>La question de l'impérialisme de la science économique</i>	35
f) <i>Le « calcul » de J. Buchanan et G. Tullock : annexer à la science politique à l'économie ?</i>	47
V) « LES NOTES MARGINALES CONSACRÉES À LA LECTURES DE LA PHILOSOPHIE » ET L'ANALYSE DE SPINOZA EN TERMES DE PUBLIC CHOICE.....	52
3. <i>Structure et caractéristiques de l'appendice – situation de la référence à Spinoza</i>	52
d) <i>Le problème de la paternité des appendices</i>	52
e) <i>Le but des « Notes marginales sur la lecture de la philosophie politique »</i>	55
f) <i>Comment interpréter la position de prudence caractéristique de l'Appendice ?</i>	56
4. <i>Une lecture aussi particulière que stimulante de l'œuvre de Spinoza</i>	59
d) <i>La distinction entre ce qui « est » et ce qui « doit être » et la confusion regrettable qui caractérise une grande partie des analyses politiques</i>	59
e) <i>Une lecture stimulante de Spinoza</i>	71
f) <i>Une lecture quelque peu hâtive de Spinoza ?</i>	78
VI) LE PUBLIC CHOICE EST-IL UN COURANT D'ANALYSE VÉRITABLEMENT SPINOZISTE ? QUELQUES EXEMPLES.....	81
4. <i>Les analyses propres aux « Notes marginales » chez Spinoza</i>	83
f) <i>Le conatus : penser l'individualité</i>	85
g) <i>Le rapport de l'anthropologie à la morale</i>	90
h) <i>L'utile qui nous est propre, le droit naturel et le contrat social</i>	93
i) <i>L'approche comparatiste, le bon régime politique et la libération</i>	101
j) <i>Un mariage conceptuel réussi avec les analyses des « Notes marginales » ?</i>	103

5. <i>L'individualisme méthodologique et la grille de lecture économique appliquée aux processus politiques</i>	107
d) <i>Le postulat individualiste</i>	107
e) <i>L'approche en termes de coûts et d'avantages de l'action collective</i>	110
f) <i>Les principes fondateurs du Public Choice et le spinozisme</i>	113
6. <i>Spinoza et la modélisation mathématique</i>	116
CONCLUSIONS	119
BIBLIOGRAPHIE	123